N° 2 1953 Février

NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE

Saint Joseph

Histoire et Théologie

Dans son bel ouvrage sur l'art religieux après le Concile de Trente, Emile Mâle a consacré tout un chapitre à l'iconographie de saint Joseph [1]. Déjà, dans les volumes antérieurs, mais sans que le sujet fût abordé pour lui-même, on pouvait suivre dans l'histoire de l'art sacré le cheminement progressif de la dévotion au père nourricier du Sauveur. Comme toujours, les artistes ont été influencés par les auteurs spirituels et les théologiens, mais l'art a pu lui aussi, en créant une tradition populaire, agir indirectement sur le développement de la dévotion. L'histoire de ce développement et de la théologie qu'il implique ne semble pas avoir été encore retracée sérieusement. Dans les pages qui suivent, nous voudrions essayer d'en donner une première esquisse, souhaitant que d'autres, plus érudits ou mieux pourvus de documents et de livres, reprennent ce travail. De toutes façons, notre ébauche permettra une lecture plus fructueuse et plus critique des nombreux ouvrages consacrés à saint Joseph.

Les Evangiles canoniques.

Saint Joseph n'occupe dans les évangiles canoniques qu'une place assez restreinte. Il serait faux d'en conclure que ce silence relatif des textes mesure son rôle dans les desseins de Dieu et dans l'économie du salut. Certains faits, certaines paroles rapportées dans l'Evangile ont passé longtemps inaperçus jusqu'à ce que la piété chrétienne, la réflexion théologique et enfin les décisions du magistère vinssent en découvrir les profondeurs. La promulgation du dogme de l'Immaculée Conception et, plus encore, celle du dogme de l'Assomption corporelle de Marie sont là pour en témoigner. Si donc nous ne commençons pas par montrer les profondeurs théologiques de ce que

1. E. Mâle, *L'art religieux après le concile de Trente*, 1932, p. 313 et s.

saint Luc et saint Matthieu nous disent de saint Joseph, ce n'est pas afin de rabaisser celui-ci, bien au contraire, mais uniquement par souci méthodologique. L'Ecriture Sainte a des profondeurs diverses et c'est à elle qu'il faut toujours revenir au terme du développement pour y voir plus clairement ce qu'on n'avait pas d'abord su lire [2].

Saint Matthieu commence son récit en donnant la généalogie humaine du fils de Dieu (Matth., I, 1-16). Cette généalogie ne coïncide pas tout à fait avec celle que donne saint Luc (Luc, III, 23-38). Aussi verra-t-on à plusieurs reprises exégètes et théologiens chercher à les concilier. Mais un fait demeure : pour rattacher Jésus à l'histoire d'Israël, nos évangiles nomment Joseph, époux de la Vierge-Mère. Joseph est de race royale, sa ville est Bethléem de Juda, encore qu'il habite à Nazareth (Luc, II, 4). Il est fiancé à Marie. Il n'a pas encore habité avec son épouse [3], lorsque celle-ci conçoit par l'opération du Saint-Esprit. Luc et Matthieu sont ici d'accord (Matth., I, 18, 25; Luc, I, 26-38). La généalogie humaine de Jésus ne veut donc pas insinuer que Joseph est père de Jésus selon la chair, mais ce rattachement du Sauveur à ses ancêtres lointains par un homme qui n'est pour lui qu'un père nourricier, un éducateur, doit être souligné. Un jour viendra où on en tirera les conséquences pour mesurer le rôle de Joseph.

On sait avec quelle sobriété les Evangiles nous parlent de l'enfance du Christ. Saint Luc est le plus circonstancié. Il raconte la naissance miraculeuse de Jean-Baptiste et le voyage de Marie auprès de sa cousine Elisabeth. Joseph fut-il du voyage, comme l'ont supposé certains peintres, on ne peut ni l'affirmer ni le nier. Le voyage à Bethléem, nécessité par l'édit impérial, coïncide avec le temps où Marie devra enfanter. On ne dit pas comment il s'effectue. Un fait cependant est noté fortement : pour les voyageurs, il n'y a pas de place dans l'hôtellerie. L'Enfant-Dieu naît dans une mangeoire d'animaux. La pauvreté de cette entrée sur la scène de l'histoire est rachetée par l'intervention des anges et l'adoration des bergers.

Saint Luc enchaîne immédiatement sur les récits de la circoncision et de la présentation au temple. Dans ce dernier récit, Joseph est nommé expressément (Luc, II, 33), mais il s'efface devant Marie et Jésus. Ceux-ci sont au premier plan. Luc raconte ensuite en quelques mots l'enfance du Christ, ne retenant qu'un épisode majeur : l'enfant perdu et retrouvé au temple. Mais ici, Marie et Joseph sont associés plus nettement et l'évangéliste de la Vierge met sur les lèvres de

2. Pour les questions de méthode, je me permets de renvoyer à un article sur *La Définibilité de l'Assomption* dans le *Bulletin de la société française d'études mariales,* VI[e] année, 1949, p. 61-73, ou encore à l'article du P. J. Duhr, *L'évolution du dogme de l'Immaculée Conception,* dans la *Nouv. Revue Théol.,* 1951, p. 1013-1032.

3. On sait que les fiançailles juives étaient déjà un vrai mariage. Cfr M.-J. Lagrange, *Evangile selon saint Matthieu,* 1923, p. 8.

celle-ci une parole d'une portée immense pour la théologie de saint Joseph : « Vois, ton père et moi nous te cherchions angoissés » (Luc, II, 38). « Ton père et moi », parole apparemment banale, mais qui, malgré la réponse de Jésus sur son Père des cieux, apparaîtra aux dévots de Joseph comme d'une importance exceptionnelle. Des années qui s'écoulent ensuite jusqu'au commencement de la vie publique, Luc ne nous dit presque rien, mais il associe encore Joseph et Marie dans son texte : « Il redescendit avec eux et revint à Nazareth et il leur était soumis » (Luc, II, 51). Le pluriel est significatif.

Ces textes du troisième évangile ne permettent pas de tracer un portrait psychologique de Joseph, encore moins de saisir les traits de son visage ou de sa démarche. Saint Matthieu, malgré sa brièveté, en dit davantage. Il souligne comme Luc la conception et la naissance virginale. Joseph n'est pas le père de Jésus. Mais il apparaît nettement comme le chef de la sainte famille. C'est un homme juste, craignant Dieu, mais aussi d'une charité exquise pour Celle qui est son épouse. Il a peur de la diffamer et songe à la renvoyer secrètement (Matth., I, 19). Rassuré par un ange, invité à entrer dans les plans de la Providence, il s'engage résolument dans cette voie difficile. Dans l'épisode de l'adoration des Mages, que Matthieu est seul à rapporter, son nom est d'abord passé sous silence, Jésus et Marie sont en avant (Matth., II, 11). Mais il apparaît cependant comme le responsable premier de la garde de Jésus. C'est à lui que l'ange se montre ; il commande et on obéit (Matth., II, 13-14). Aucun détail sur ce voyage en Egypte, seule la durée du séjour est rappelée, mais sans grande précision. Le retour suppose de la part de Joseph le même esprit d'obéissance au Seigneur, la même autorité dans la maison. Aucune tergiversation, l'obéissance surnaturelle reste raisonnable et mesure les périls d'une installation en Judée (Matth., II, 22).

Tel est le portrait évangélique de Joseph. Il est tracé avec une sobriété rare, mais le personnage est bien réel, nullement fictif, imaginé à plaisir. Joseph est un artisan connu. De lui il ne sera plus question dans l'Evangile, mais on dira un jour de Jésus : « N'est-ce pas là le fils de Joseph? » (Luc, IV, 22). « N'est-ce pas là le fils du charpentier? » (Matth., XIII, 54; Marc, VI, 3). « N'est-ce pas là le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? » (Jean, VI, 42; cfr I, 45).

Ce dernier texte laisserait supposer que Joseph vivait encore lorsque Jésus commença son ministère apostolique. Il n'est pas évident cependant qu'on doive tirer cette conclusion, à cause du silence des évangiles. L'opinion qui s'accréditera sur la disparition de Joseph avant la vie publique du Sauveur n'est pas opposée aux évangiles canoniques. Mais ceux-ci ne nous disent ni quand ni comment il mourut.

Nous donnerions beaucoup pour en savoir davantage, pour trouver quelque *agraphon,* recueillir d'une tradition sérieuse quelque parole

de ce grand silencieux que fut Joseph. Il faut nous contenter de ces notations, auxquelles va se rattacher tout le développement postérieur du culte et de la doctrine.

Les Apocryphes.

Dans les premiers siècles chrétiens, saint Joseph disparaît dans le rayonnement du Sauveur et de sa Mère. Nous n'avons pas à nous en étonner ; le culte de la Mère de Dieu fut lui-même relativement tardif. C'est seulement à partir du quatrième siècle que la Mère de Dieu prend vraiment le pas sur les apôtres, les martyrs, les vierges, parure de l'Eglise [4]. Mais la piété populaire s'accommodait mal du silence des Evangiles sur l'enfance du Christ. En marge des textes canoniques, il en est d'autres, plus ou moins tardifs, que l'Eglise a justement rejetés parmi les fables. Dès le second siècle, Joseph apparaît avec un certain relief dans l'un de ces évangiles apocryphes, le *Protévangile de Jacques* [5]. Avec une merveilleuse ignorance des usages juifs, l'auteur de ce récit raconte la vie de Marie jusqu'au massacre des Innocents. Il connaît et nomme ses parents, Anne et Joachim, il raconte sa naissance miraculeuse, son séjour au temple et enfin ses fiançailles avec Joseph. Celui-ci est choisi miraculeusement : les prétendants, une baguette à la main, sont rassemblés par le grand prêtre. Joseph voit une colombe se poser sur la branche que, comme les autres, il porte à la main. Il proteste aussitôt : « Je suis vieux et j'ai déjà des fils [6] ». C'est à partir de ce texte apocryphe que se crée la tradition d'un mariage antérieur de Joseph, brodant sur les textes évangéliques où il est question des frères de Jésus. Acceptée par quelques Pères de l'Eglise, cette explication sera vigoureusement combattue par saint Jérôme et ne survivra pas [7] ; mais l'idée que Joseph était un vieillard lorsqu'il épousa la Vierge s'imposera longtemps aux fidèles et même aux docteurs. Nous verrons ceux-ci réagir au seizième siècle.

L'auteur du Protévangile brode sur les récits de l'Annonciation, de la Visitation, décrit l'angoisse de Joseph lorsqu'il découvre que Marie est mère. Le grand prêtre intervient, soumet Joseph à l'épreuve de l'eau ; il en sort vengé de tout soupçon [8]. Le récit se poursuit de la même manière ; on raconte en détail le voyage de Bethléem, la naissance dans la grotte et, pour mieux prouver la virginité de Marie, on invente la fameuse histoire des sages-femmes. Plus d'un détail se

4. Voir notre *Introduction à l'étude de la théologie mariale*, Paris, 1950.
5. *Les Evangiles apocryphes*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, Paris, 1911. Daniel-Rops, *Les évangiles de la Vierge*, Paris, 1948, p. 56 (introduction), 132-148 (traduction partielle). E. Amann, *Apocryphes du Nouveau Testament*, dans le *Dict. de la Bible, Supplément*, I, col. 482.
6. *Protév. de Jacques*, c. 8-9 ; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 137-138.
7. A. Michel, *Jésus-Christ*, dans le *Dict. de Théol. cath.*, VIII, col. 1166-1167.
8. *Protév.*, c. 13-16 ; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 141-143.

retrouvera dans l'iconographie chrétienne, ne serait-ce que la présence d'un âne que Joseph tient par la bride lors du voyage [9]. Dans ce récit romanesque, Joseph apparaît comme un brave homme, aimé de Dieu, jouant auprès de Marie un rôle quasi-paternel. Mais tout cela est bien terre-à-terre et le démarquage des évangiles authentiques n'est pas un progrès. Nous verrons plus loin d'autres auteurs anonymes essayer de compléter ce roman ou de le remettre à neuf.

La tradition.

Dans la littérature patristique, il n'est guère question de saint Joseph qu'en passant, à propos des récits de l'enfance du Christ [10]. On justifie par diverses raisons sa présence aux côtés de Marie [11]. On cherche à concilier entre elles les généalogies de saint Luc et de saint Matthieu, expliquant certaines divergences par la loi juive du lévirat [12]. On s'efforce de prouver la filiation davidique de Jésus par Marie [13]. Mais un progrès plus considérable s'accomplit dans la conservation et l'explicitation des données traditionnelles. Indirectement, la virginité perpétuelle de Joseph est affirmée.

Au quatrième siècle, quelques hérétiques obscurs, Helvidius, Bonose, Jovinien, attaquent la virginité chrétienne dans sa fleur la plus belle : Marie. Selon eux, la Vierge Mère aurait eu d'autres enfants après la naissance de Jésus son premier-né. Les frères de Jésus, dont parle l'Evangile, seraient des fils de Marie et de Joseph. La riposte ne se fait pas attendre. Saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin à leur suite proclament la virginité perpétuelle de la mère de Dieu. L'Eglise elle-même intervient [14]. Du même coup la chasteté conjugale de Joseph apparaît plus belle encore. Mais les attaques des novateurs donnent l'occasion de redresser la thèse avancée par le Protévangile de Jacques et imprudemment acceptée par Origène, saint Hilaire, saint Grégoire de Nysse et saint Epiphane [15]. L'idée que saint Joseph aurait eu des fils d'un premier mariage est sans fondement dans l'Ecriture. Vierge, il a épousé une vierge; l'un et l'autre sont demeurés vierges [16].

Mais ce mariage virginal pose quelques problèmes d'exégèse et de

9. *Ibid.*, c. 17; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 144.
10. Cfr par ex. : Justin, *Dialogue*, c. 78.
11. S. Jérôme, *In Matth.*, I; *P.L.*, XXVI, c. 24, rapporte ici une opinion singulière d'Ignace d'Antioche : Dieu aurait cherché à tromper le démon. Cfr S. Ambroise, *In Luc.*, II, 3; *P.L.*, XV, 1553.
12. S. Ambroise, *In Luc.*, III, 3; *P.L.*, XV, 1589. S. Augustin, *De consensu evangelistarum*, II, 5-13; *P.L.*, XXXIV, 1072-1077. Cfr *Retract.*, II, 16; *P.L.*, XXXII, 637.
13. Cfr A. Michel, *Jésus-Christ*, *D.T.C.*, VIII, col. 1143.
14. Cfr notre *Introd. à l'étude de la théol. mariale*, p. 10.
15. Cfr A. Michel, *Jésus-Christ*, *D.T.C.*, VIII, col. 1166.
16. S. Jérôme, *De perpetua virginitate B.M. adv. Helvidium*, n. 19; *P.L.*, XXIII, 202. Cfr *In Matth.*, I, 3; *P.L.*, XXVI, 25.

théologie. En quel sens Joseph est-il dit dans l'Evangile père de Jésus? Toute idée de paternité charnelle est évidemment exclue. Commentant saint Luc, saint Ambroise se contente de dire que l'évangile se conforme au langage humain, qui jugeait d'après les apparences [17]. Mais Chrysostome, devançant Bossuet, explique avec profondeur que, sauf la génération charnelle, tout ce qui fait qu'un père est père appartient à Joseph, nourricier et éducateur du fils de Dieu [18]. Quant à saint Augustin, il fait de cette union virginale une pièce maîtresse de sa théologie du mariage. Ce mariage à la fois virginal et fécond est comme l'idéal surhumain vers lequel Dieu acheminait la famille humaine. Joseph fut d'autant plus père que sa paternité se fondait sur la charité [19].

Il y a là l'amorce des développements futurs. Ce que dit saint Augustin des rapports entre Marie et l'Eglise, vierge et mère l'une et l'autre [20], contient en germe l'idée que Joseph, protecteur de Marie et de Jésus, doit être le protecteur de l'Eglise et de ses fils, les frères de Jésus. Mais Augustin ne songe pas à cette conséquence. Pour lui, comme pour ses contemporains, Joseph reste un personnage secondaire. Il disparaît dans le rayonnement de Jésus et de Marie. Bien plus, de très nombreux saints, Jean-Baptiste le précurseur, Pierre et Paul, les fondements de l'Eglise, Etienne, dont on vient de retrouver le corps [21], les martyrs que l'on vénère dans les diverses églises, l'emportent sur lui. Lorsqu'on parle du premier Joseph, intendant de la maison de Pharaon et sauveur de son peuple, on ne voit en lui qu'une figure du Christ. Aucun rapprochement avec le second Joseph [22].

Légendes populaires.

Cependant, la piété populaire reste avide de détails sur l'enfance du Christ ou la vie de Marie sa mère. Elle ne se résigne pas au silence des Evangiles. Elle donne libre cours à son imagination. Les récits apocryphes, qui provoquent la bile de saint Jérôme, plaisent aux foules. On remanie le Protévangile de Jacques [23]. On le combine avec d'autres récits [24]. L'*Evangile de l'enfance* amplifie l'épisode des

17. S. Ambroise, *In Luc.*, III, 4; *P.L.*, XV, 1590.
18. S. J. Chrysostome, *In Matth.*, hom. IV, n. 6; *P.G.*, LVII, 47.
19. S. Augustin, *Sermo* 51, n. 17-21; *P.L.*, XXXVIII, 342-345; *Contra Julianum*, V, n. 46-47; *P.L.*, XLIV, 810-811. Cfr *Sermo* 225, n. 2; *P.L.*, XXXVIII, 1096; *De consensu evang.*, II, 23; *P.L.*, XXXIV, 1071-1072.
20. Id., *De sancta virginitate*, 2-7; *P.L.*, XL, 397-400.
21. Id., *Sermo* 318, n. 1; *P.L.*, XXXVIII, 1437-1438. Cfr la série des *sermones de sanctis*.
22. Id., *Enar. in Ps.*, 80, 8; *P.L.*, XXXIX, 1037.
23. Daniel-Rops, *Les évang. de la Vierge*, introduction p. 58 et note. E. Amann, *Le protévangile de Jacques et ses remaniements*, 1910.
24. P. Peeters, *Evang. apoc.*, II, 1914. Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 57.

fiançailles miraculeuses [25] et prolonge le récit interrompu. L'auteur raconte la fuite en Egypte. L'ânesse est encore du voyage [26]. Les miracles surgissent sous les pas des voyageurs. Un palmier s'incline pour donner ses fruits [27]; le retour à Nazareth est l'occasion de détails célèbres; ainsi l'épisode des oiseaux d'argile auxquels l'enfant-Dieu donne la vie. On est loin de la simplicité et de la dignité des Evangiles canoniques. Joseph veut apprendre son métier à un enfant étonnant qui en sait plus que lui et le lui fait savoir [28]. Joseph n'est pas au centre de ces récits, qui racontent surtout l'enfance de Jésus et la vie de Marie. Vers la fin de l'âge patristique, on voit pulluler des récits légendaires sur la mort et l'Assomption de la Vierge Mère. On sait que ces récits, sans être à l'origine de la croyance, ont leur place dans le développement de l'histoire d'un dogme [29].

C'est peut-être à ce cycle marial qu'il faut rattacher un roman concernant Joseph, l'*histoire de Joseph le charpentier* [30]. Jésus est censé raconter la vie de son père nourricier. Celui-ci, marié à quarante ans et devenu veuf, épouse Marie à quatre-vingt-neuf ans. On le fait mourir à cent onze ans. Jésus et Marie sont là, ainsi que les fils nés du premier mariage. L'âme de Joseph est emportée au ciel par les anges [31]. Il est difficile de suivre la fortune d'un pareil texte. Mais son emprise semble avoir été grande en Orient. En Occident, il reparaîtra au XVI[e] siècle dans une traduction latine et inspirera plus d'un tableau sur la mort de saint Joseph [32].

L'*Evangile de la nativité* est plus tardif encore. Il apparaît à l'époque carolingienne. On cherche à purifier les écrits antérieurs de ce qu'ils contenaient de choquant ou de puéril. L'épisode des sages-femmes est repris, mais avec plus de discrétion. Joseph reste effacé [33].

L'art religieux du moyen âge.

Ces récits populaires sont l'expression d'une dévotion qu'ils soutiennent et dont ils dépendent. En Orient, le culte de saint Joseph est malgré tout assez tardif. Le Joseph que l'on fêtait le 20 juillet est probablement Joseph le Juste, le compétiteur de Matthias (*Act.*, I,

---

E. Amann, *Apoc. du N.T.*, *Dict. Bibl. Suppl.*, I, col. 485-486. H. Leclercq, *Joseph (saint)*, dans le *Dict. d'Archéol. et de Lit.*, VII, col. 2559-2560.

25. *Ev. Enf.*, c. 8; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 153-155.
26. *Ibid.*, c. 18; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 158.
27. *Ibid.*, c. 20-21; Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 160-161.
28. Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 163.
29. Cfr notre *Introd. à l'étude de la théol. mariale*, p. 25.
30. *Les évang. apoc.*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, 1911, I, p. XXXIII. Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 62.
31. Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 180-184.
32. E. Mâle, *L'art religieux après le concile de Trente*, 1932, p. 322. Cfr infra p. 126.
33. Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 58. E. Mâle, *L'art religieux du XIII[e] siècle*, 6[e] éd., 1925, p. 210.

22). Saint Joseph était tout au plus fêté le dimanche avant Noël, avec les ancêtres du Christ et les justes de l'Ancien Testament [34]. Cependant, vers le IX[e] siècle, on voit apparaître une fête à la date du 3 janvier. Plus tard elle est déplacée et fixée au 19 mars [35]. Parfois, dans les fresques byzantines, Joseph est associé à Marie. Mais alors que les peintures des catacombes en faisaient plutôt un homme jeune, imberbe [36], on le représente comme un vieillard vénérable. On sent l'influence des traditions populaires [37].

En Occident, il faut attendre le X[e] siècle pour trouver mention du Père nourricier de Jésus au martyrologe de quelques églises. La fête se répandra surtout à l'époque des croisades [38].

Dans les premières manifestations de l'art roman, où domine l'influence orientale, Joseph est figuré dans diverses scènes de Nativité. Assis d'ordinaire aux côtés de la Vierge qui vient d'enfanter, une main sur la joue, il médite [39]. Les fameuses sages-femmes sont là. Joseph n'est pas toujours présent à l'adoration des Mages, mais au porche de Moissac, il conduit en Egypte la Vierge et l'enfant, tenant l'âne par la bride. C'est encore un vieillard chauve et barbu. Même représentation à la Charité-sur-Loire [40]. L'iconographie orientale cède devant l'inspiration nouvelle, Joseph reste encore un personnage secondaire. Les sages-femmes de la Nativité ont disparu [41]. Dans les drames liturgiques de cette époque, les mystères de Noël ont leur place [42], mais la figure de Joseph y est sans grand relief. La Vierge et l'enfant, les bergers et les mages occupent davantage l'attention. Sachant que Joseph n'est pas le père de Jésus selon la chair, les artistes retracent la filiation du Sauveur en recourant non aux généalogies mais à l'arbre de Jessé qui se termine à Jésus par Marie [43]. Dans les portails historiés où figurent tant de personnages bibliques, Joseph n'a aucune place spéciale [44]. Le Joseph de la Genèse, lui, n'est pas oublié. C'est l'une des figures du Christ [45].

A cette époque, pourtant, la vie des saints joue dans la cité un rôle considérable. Les saints rythment l'année, ils enveloppent de leur pro-

---

34. H. Leclercq, *Joseph (S.)*, *D.A.L.C.*, VII, col. 2665; V. Mercier, *Saint Joseph*, 1895, p. 357.
35. A. Molien, *La liturgie des saints, la sainte Vierge et saint Joseph*, 1935, p. 175; Leclercq, *op. cit.*, col. 2666.
36. H. Leclercq, *op. cit.*, col. 2661.
37. E. Mâle, *L'art religieux du XII[e] siècle*, 3[e] édit., 1928, p. 69.
38. H. Leclercq, *op. cit.*, col. 2666; A. Molien, *op. cit.*, p. 175-176; Mercier, *op. cit.*, p. 358.
39. E. Mâle, *L'art religieux au XII[e] siècle*, 3[e] édit., 1928, p. 61-68.
40. *Ibid.*, p. 67 (cfr p. 65 et 97).
41. *Ibid.*, p. 108-109.
42. *Ibid.*, p. 139-140.
43. E. Mâle, *L'art religieux du XIII[e] siècle*, 6[e] édit., 1925, p. 166. Cfr *L'art religieux du XII[e] siècle*, p. 392, note.
44. Id., *L'art religieux du XII[e] siècle*, p. 392-397.
45. Id., *L'art religieux du XIII[e] siècle*, p. 157.

tection les métiers et les professions [46]. Bientôt la *Légende dorée* viendra résumer pour le peuple les lectionnaires liturgiques [47]. Mais quels saints l'emportent? les Apôtres, fondateurs de l'Eglise universelle, les saints locaux, dont se réclament les églises particulières [48]. Dans cette immense procession, saint Joseph semble n'avoir aucune place. D'ailleurs, laquelle faudrait-il lui donner? Le problème sera posé plus tard et ne sera pas résolu facilement. En attendant, Joseph continue à disparaître dans le rayonnement de Jésus et de Marie. Il ne figure que dans les scènes de l'enfance ou de la vie de Marie. La légende antique du mariage revit sur les vitraux de Paris, de Chartres, du Mans. Baguette et colombe sont là pour en témoigner [49]. Telle adoration des mages, sculptée autour du chœur de Notre-Dame de Paris, continue à faire de Joseph un vieillard paisible qui, appuyé sur un bâton, contemple sans émoi une scène merveilleuse [50]. Cependant, dans la même série de sculptures, la fuite en Egypte révèle le chef de famille. Relativement âgé, il marche pourtant d'un pas résolu, conduisant l'ânon sur lequel Marie est assise [51]. Ce mouvement donné à la pierre est comme un symbole de la transformation qui se fera à la fin du moyen âge. Mais la tradition multiséculaire l'emporte encore sur la vérité. Le Protévangile de Jacques est toujours présent.

Auteurs spirituels.

La tradition vit dans la conscience des artistes comme dans la conscience populaire. Mais les artistes sont soucieux de doctrine. Que pensent les doctes? Saint Jean Damascène avait loué la virginité de Joseph, mais c'était un mot dit en passant dans un sermon sur la nativité de Marie [52]. En Occident, il faut arriver au douzième siècle pour trouver des textes significatifs [53].

Dans ses homélies sur l'Annonciation, saint Bernard commence à orienter la piété chrétienne vers le père nourricier du Christ. Joseph est le bon et fidèle serviteur qui a su garder le dépôt confié. Son nom même est un symbole de sa sainteté toujours croissante : *Ioseph, filius accrescens*. La chasteté et la fidélité du premier Joseph ont été une figure des vertus de l'époux de la Vierge Mère [54]. Cependant ces déve-

46. *Ibid.*, p. 269-274.
47. *Ibid.*, p. 275.
48. *Ibid.*, p. 298, 312.
49. *Ibid.*, p. 242-244.
50. *Ibid.*, p. 214.
51. *Ibid.*, p. 219.
52. S. Jean Damascène, *Orat. III de B.M.V.* Cette homélie est donnée au bréviaire (mardi dans l'octave du Patronage). Je n'ai pu en vérifier l'authenticité.
53. Les témoignages de Bède et de Pierre Damien (Mercier, *Saint Joseph*, p. 358-359) ne touchent pas directement à saint Joseph.
54. S. Bernard, *Hom. II super Missus est*, n. 16; *P.L.*, CLXXXIII, col. 69. Cfr trad. Aubron, *L'œuvre mariale de saint Bernard*, 1936, p. 66-67.

loppements ne doivent pas faire illusion ; saint Bernard n'invite pas encore les fidèles à honorer Joseph ou à le prier. Il n'est même pas sûr que ses accents aient eu quelque influence sur les artistes du moyen âge [55].

Mais la dévotion aux mystères de l'enfance conduisait naturellement à Joseph. Sainte Gertrude, elle aussi, aime à contempler l'humanité du Christ. Un jour qu'elle était au chœur, dit le Livre de ses Révélations, elle vit les saints et les anges honorer le mystère de l'annonciation et saluer la Mère de Dieu. « Toutes les fois qu'on prononçait le nom de saint Joseph, l'époux de la Sainte Vierge, les saints faisaient par honneur une grande inclination et témoignaient par la sérénité et la douceur de leur regard qu'ils se réjouissaient avec lui de son excellence et de sa dignité [56] ». Il ne faut pas majorer ce texte, qui est isolé dans l'œuvre de la sainte bénédictine.

Encore qu'il ait eu, lui aussi, une tendre dévotion au mystère de Noël, François d'Assise est surtout le chantre de la Passion [57]. Il ne semble pas avoir beaucoup pensé à saint Joseph. Cependant son influence s'exerce indirectement sur l'auteur des *Méditations de la vie du Christ*, du Pseudo-Bonaventure. On sait avec quel luxe de détails touchants, avec quelle piété sincère ce lointain successeur des apocryphes brode sur les thèmes évangéliques [58]. Délaissant le merveilleux pour le vraisemblable, il nous montre Joseph à Bethléem, empressé à rendre moins inhabitable la demeure provisoire du fils de Dieu. Charpentier, il fait une clôture et s'assied, pensif, désolé de ne pouvoir faire ce qu'il faudrait (ch. 7). Il accompagne Jésus et Marie au temple, paie lui-même les cinq sicles nécessaires au rachat du premier-né, tend à Marie les petits oiseaux (ch. 11). L'auteur explique pourquoi Joseph, et non Marie, fut averti en songe des desseins divins et note au passage qu'il était très grand devant Dieu (ch. 12). Les notations sont plus orientées vers la psychologie des personnages que vers le pittoresque des temps et des lieux. La fuite en Egypte donne l'occasion de rappeler le grand âge de Joseph. Cela est dit par deux fois au moins (ch. 12). Le récit du voyage est sobre, élaguant les traditions apocryphes, sauf les idoles renversées, rattachées à une prophétie d'Isaïe (Is., XIX, 1). Dans le récit du séjour en Egypte, Joseph tient peu de place ; l'attention se concentre sur Jésus et Marie, leur détresse, leur abandon à la Providence. Cependant le métier de Joseph est rappelé et l'on invite le lecteur à recevoir à genoux la bénédiction de Jésus, de Marie et de Joseph (ch. 12). Ce dernier détail est important pour l'histoire de la dévotion. Il revient plus loin : on fera à Joseph la révérence en méditant sur le re-

55. J. Pourrat, *La spiritualité chrétienne*, t. II, 5e édit., 1924, p. 94. Cfr p. 513.
56. *Vie et révélations de sainte Gertrude*, livre IV, c. 21.
57. E. Mâle, *L'art religieux à la fin du moyen âge*, 3e édit., 1926, p. 87.
58. J. Pourrat, *La spiritualité chrétienne*, t. II, p. 278-283.

tour d'Egypte (ch. 13). La scène rapportée par saint Luc sur l'adolescence de Jésus est racontée avec beaucoup de finesse. L'enfant disparu, Marie interroge son époux et tous deux partent à sa recherche, Marie en avant, Joseph suivant discrètement (ch. 14). Les années qui suivent sont l'occasion de pieux commentaires : « l'heureux vieillard Joseph gagnait ce qu'il pouvait de son métier de charpentier » (ch. 15). Joseph vit encore lorsque Jésus prend congé de sa mère (ch. 16). Après les quarante jours passés au désert, Jésus retrouve encore Marie et Joseph (ch. 17). Mais, dans la suite, il n'est plus question de celui-ci.

Ces méditations, écrites au XIII[e] siècle et retouchées par la suite, donnent le branle à toute une littérature pieuse dont Ludolphe le Chartreux est l'un des grands représentants. Comme son devancier, comme aussi jadis les apocryphes, mais avec combien plus de discrétion et de sens chrétien, Ludolphe cherche à suppléer au silence des Evangiles. On retrouve chez lui les vieilles traditions. Plus que tout autre, il contribue à faire éclore la dévotion au père nourricier de Jésus [59].

Les artistes du quinzième siècle ont subi l'influence de ces auteurs spirituels [60]. Dans les mystères et drames religieux de cette époque, saint Joseph apparaît jouant un rôle actif. Vieillard à barbe blanche, il s'empresse, va et vient, apporte du bois, fait chauffer de l'eau [61]. L'art s'empare de ce pittoresque. Les auteurs de méditations insistaient sur la psychologie des personnages, mais chez les artistes ils apparaissent en chair et en os. Joseph devient un personnage concret, vivant. C'est toujours un vieillard, mais il est en même temps le père de famille qui fait l'éducation d'un enfant [62]. Charpentier, il devient le contemporain de l'artiste, c'est presque un compagnon du tour de France qui emmène sa famille avec lui [63]. Il est tout prêt à devenir le patron d'une confrérie.

Cependant ce pas n'est pas encore franchi. En cette fin du moyen âge où les saints quittent leurs poses hiératiques, deviennent les modèles d'un métier, d'une corporation [64], où les mères de famille vénèrent sainte Anne [65], Joseph reste encore dans l'ombre. L'Eglise ne lui a pas fait encore dans sa liturgie la place qu'il devrait avoir. Comme jadis Marie, il disparaît dans l'ombre du Christ.

Saint Bernard ne trouve pas beaucoup d'écho chez les grands docteurs du treizième siècle. On cite, il est vrai, un panégyrique de saint Joseph prononcé par Albert le Grand [66]. Mais saint Thomas, pour qui la sainteté d'un personnage dépend du rôle que Dieu lui assigne dans

59. *Ibid.*, p. 480. E. Mâle, *L'art religieux du XIII[e] siècle*, p. 209-210.
60. E. Mâle, *L'art religieux à la fin du moyen âge*, p. 47.
61. *Ibid.*, p. 51-52, 76.
62. *Ibid.*, p. 153-154.
63. *Ibid.*, p. 158-159.
64. *Ibid.*, p. 194-195.
65. *Ibid.*, p. 197. Cfr p. 219.
66. V. Mercier, *Saint Joseph*, p. 360.

l'économie du salut [67], ne songe pas à tirer les conséquences de ce principe en ce qui concerne saint Joseph. Après Marie, il donne la prééminence aux Apôtres sans songer à l'époux de la Vierge Mère [68]. De cette omission, on ne peut évidemment rien tirer sur la pensée profonde du docteur angélique [69], mais elle doit être signalée comme témoignage d'une époque. De saint Joseph, on ne s'occupe guère qu'à propos du mariage de la Vierge et de la conception virginale. Saint Thomas montre les convenances de celle-ci et, à la suite d'Ignace d'Antioche et de saint Jérôme, donne les raisons de la présence de Joseph auprès de Marie [70]. Il montre avec Augustin les raisons qui font de l'union virginale de Joseph et de Marie un véritable mariage [71]. Avec Chrysostome, et plus profondément encore, il remarque que Joseph, bien que n'étant pas le père de Jésus selon la chair, a fait son éducation humaine. Cela, dit-il, suffit à vérifier le *bonum prolis*, que l'on doit trouver dans tout mariage [72].

Mais au commencement du quinzième siècle la dévotion de quelques âmes d'élite attire soudain l'attention sur Joseph, ce grand méconnu, et prépare son entrée dans l'histoire de la piété et de la liturgie.

La piété théologique du XV^e^ siècle.

En Italie, Bernardin de Sienne, l'ardent prédicateur du nom de Jésus, est aussi le chantre de saint Joseph [73]. Nous ne pouvons plus aujourhui retrouver l'accent de cette prédication. Le sermon ou la série de sermons qui nous restent ne donnent qu'un canevas, divisé à la manière scolastique; mais à travers ces pages, on découvre une piété tendre et profonde [74]. Saint Bernard a trouvé un successeur digne de lui. Bernardin étudie les prérogatives de Joseph, comblé de grâce à cause de son union avec la Mère du Sauveur et de ses liens paternels avec celui-ci. Il rappelle en commençant le principe posé par saint Thomas : Dieu donne aux saints grâce et privilèges en raison de la mission qu'Il leur confie sur la terre. Joseph, comme Marie, fut de race royale (art. I, c. 2); il fut vraiment l'époux de la Vierge et en quelque façon père de Jésus (art. II, c. 1), vivant dans la familiarité de l'un et de l'autre (art. II, c. 2). La dette de l'Eglise envers Marie est immense mais, après elle, c'est Joseph qui a les plus grands titres à notre

67. *Sum. Theol.*, III^a^, q. 27, a. 4 ad 1.
68. S. Thomas, *In Rom. c. VIII*, lect. 5 (*Opera*, édit. Parme, XIII, p. 83); *In Ephes., ibid.*, p. 448.
69. A. Michel, *Joseph*, dans le *D.T.C.*, VIII, col. 1515.
70. *Sum. Theol.*, III^a^, q. 29, a. 1.
71. *Ibid.*, a. 2. Cfr *In IV Sent.*, dist. 28, a. 4 ad 1. (*Supplem.*, q. 48, a. 1 ad 1).
72. *In IV Sent.*, dist. 30, q. 2, a. 2 ad 4. — Cfr A. Michel, *Joseph*, dans le *D.T.C.*, VIII, col. 1512.
73. J. Pourrat, *op. cit.*, t. II, p. 287.
74. S. Bernardin de Sienne, *Serm. de S. Joseph, Opera*, 1650, t. IV, p. 250-255.

reconnaissance. Il est la clef de l'Ancien Testament, figuré par le premier Joseph. Celui-ci nourrissait de pain les peuples affamés, le nouveau Joseph leur donne le pain de vie (art. II, c. 3). Sa gloire est sublime, on peut croire qu'il a été, comme la Vierge, enlevé au ciel corps et âme (art. III). Au passage, Bernardin justifie le retard apporté à la découverte par l'Eglise des grandeurs de saint Joseph (art. II, c. 3). Ce sermon de saint Bernardin marque une date. L'Eglise a inséré une partie de ces textes, d'ailleurs sans souci de l'ordre primitif, dans les leçons du bréviaire. Mais il est probable que la parole du prédicateur italien touchait encore davantage les âmes [75].

En Espagne, un autre prédicateur, saint Vincent Ferrier, était lui aussi grand dévot de saint Joseph [76]. Mais pour que la dévotion s'imposât, il fallait que les théologiens de métier lui apportassent l'appui de leur science. Deux grands noms doivent être cités : Pierre d'Ailly et le chancelier Gerson. Le premier écrit en 1490 un traité entier sur les honneurs dus à saint Joseph [77]. A la piété affective vient se joindre la théologie raisonnée et quelque peu sèche. Mais la piété et la théologie s'unissent parfois. Gerson fait appel à l'une et à l'autre. Il est le grand introducteur de la dévotion au père nourricier de Jésus [78]. Comme Bernardin, il affirme avec force la prééminence de Joseph, allant même jusqu'à admettre pour lui une sanctification dans le sein maternel [79], thèse qui sera passionnément discutée [80]. Mais Gerson fait plus encore que de chanter les louanges du saint. Il demande instamment l'institution d'une fête. Il intervient auprès des chanoines de Chartres ; l'un d'eux avait demandé par testament qu'on fît mémoire solennelle de saint Joseph au jour anniversaire de sa propre mort. Gerson propose la fête des épousailles de la Vierge et en compose l'office [81]. En 1413, dans une lettre au duc de Berry, il invite celui-ci à travailler à promouvoir cette fête [82]. Enfin, en 1416, lors du Concile de Constance, il prononce un sermon qui restera célèbre. A ses auditeurs illustres, qui l'écoutent avec le plus grand respect, il demande l'institution d'une solennité spéciale en l'honneur du saint patriarche. L'Eglise était désolée par le schisme ; seul un tel moyen surnaturel lui paraissait devoir apporter l'unité et la paix [83].

---

75. J. Pourrat, *op. cit.*, t. II, p. 515.
76. V. Mercier, *op. cit.*, p. 314.
77. Pierre d'Ailly, *De duodecim honoribus S. Joseph.* Cfr J. Pourrat, *op. cit.*, t. II, p. 513.
78. *Ibid.*
79. Gerson, *Serm. in Nativ. Virg. Mariae,* II[a] consideratio. *Opera,* t. III, col. 1349.
80. *Ibid.* Cfr A. Michel, *Joseph,* dans le *D.T.C.,* VIII, col. 1517.
81. V. Mercier, *op. cit.*, p. 381 (d'après la dissertation de Benoît XIV).
82. Gerson, *Exhortatio ad ducem Bituriae* ; *Opera,* t. IV, p. 729-730. Cfr Pourrat, *op. cit.*, t. II, p. 514.
83. Gerson, *Serm. de Nativ. gloriosae Virginis Mariae et de commendatione virginei sponsi eius Iosephi* ; *Opera,* t. III, p. 1345-1359. Cfr Masson, *Jean Gerson, sa vie et son temps, ses œuvres,* Lyon, 1894, c. 22.

Ce vœu ne devait être exaucé que quatre-vingt-cinq ans plus tard, par le Pape Sixte IV ; mais Gerson avait bien servi la cause de saint Joseph. Au seizième siècle, on voit se multiplier les traités et les opuscules de piété. Christophe de Cheffontaines défend la virginité du saint patriarche contre de nouveaux accusateurs [84]. Jean-Baptiste de Lectis d'Orlonia, dans une vie de saint Joseph, trouve des accents inédits pour parler de celui-ci [85]. Plus heureux que Siméon, nous dit-il, il porta dans ses bras l'enfant Jésus non pas une fois, mais mille fois. Joseph lui paraît avoir été très beau, plus beau qu'Abraham, Isaac et David. Sauveur de l'enfant Jésus menacé par Hérode, ne mérite-t-il pas la couronne civique ? Ces détails se retrouveront dans l'iconographie de saint Joseph [86].

Mais de tous les auteurs qui chantent le père nourricier de Joseph, il en est un qui mérite une mention très particulière ; c'est le dominicain Isidore Isolani, milanais, l'un des premiers adversaires de Luther [87]. Dans sa *Somme des dons de saint Joseph,* dédiée en 1522 au Pape Adrien VI, ancien précepteur de Charles-Quint, il supplie le Pontife d'instituer une fête pour l'Eglise universelle [88]. Son ouvrage est le premier grand traité consacré à saint Joseph. Plusieurs idées de Gerson y sont reprises, notamment la sanctification *in utero* [89]. Joseph est, après Marie, le plus puissant intercesseur des chrétiens [90]. Cet éloge de Joseph est parfois excessif. Lui attribuer une immense sainteté constitue un progrès, mais faut-il faire du charpentier de Nazareth, dans son existence terrestre, un être tellement privilégié qu'il ne serait plus le Joseph de l'Evangile ? Bien qu'avec une certaine réserve, Isidore Isolani lui attribue une science extraordinaire [91]. A la piété et à la réflexion théologique se mêlent des apports moins sûrs.

Isidore a la bonne (ou la mauvaise ?) fortune de retrouver, dans une traduction latine faite sur une version hébraïque, l'Histoire de Joseph le charpentier [92]. Nous savons ce qu'elle vaut. Elle influera sur la représentation de la mort de saint Joseph [93]. Le pieux dominicain avait cependant bien travaillé. Pie IX devait réaliser un jour presque à la lettre une vision prophétique de son ouvrage [94].

La dévotion gagne maintenant les diverses familles religieuses. Dans

---

84. Christ. a Capitefonta, *Sancti Iosephi virginitatis catholica defensio,* 1578.
85. G. B. de Lectis d'Orlonia, *Vita di san Giuseppe,* 1577.
86. Cfr E. Mâle, *L'art religieux après le concile de Trente,* p. 320-321.
87. Is. de Isolanis, *Summa de donis sancti Ioseph,* 1522. Réédité à Rome en 1887 et à Avignon en 1861 (avec traduction).
88. *Summa,* préface.
89. *Summa,* p. I, c. 9.
90. *Summa,* p. III, c. 19 (éd. d'Avignon, 1861, p. 176).
91. *Summa,* p. III, c. 12 (*ibid.,* p. 114).
92. *Summa,* p. IV, c. 9 (*ibid.,* p. 267 s.).
93. E. Mâle, *op. cit.,* p. 322.
94. V. Mercier, *op. cit.,* p. 365.

ses *Exercices spirituels,* saint Ignace de Loyola avait parlé de saint Joseph avec modération, à la manière du Pseudo-Bonaventure ou de Ludolphe [95] ; dès le début du siècle suivant, on voit le P. Coton dédier au saint une église de Lyon [96]. Au milieu du siècle, les jésuites chantent la gloire de saint Joseph. Le P. Binet trace le *Tableau des divines faveurs accordées à saint Joseph* (1639), le P. du Barry publie un ouvrage sur *La dévotion à Saint Joseph le plus aymé, le plus aimable des saints après Jésus et Marie* (1640). Le titre est caractéristique. Saint Jean-Baptiste et les Apôtres passent au second rang. Plus célèbre est le livre du P. Jacquinot sur *La gloire de saint Joseph représentée dans ses principales grandeurs* (1645). Ces auteurs spirituels dépendent plus ou moins du grand ouvrage théologique du P. Moralès, qui discute les opinions théologiques sur divers points [97]. Dans la Compagnie de Jésus, la dévotion à saint Joseph sera désormais associée à la dévotion mariale [98].

Jésuites et Dominicains avaient été devancés par l'Ordre des Carmes, qui avaient, dit-on, rapporté d'Orient dès le treizième siècle le culte du saint patriarche. Un nom domine ici tous les autres, celui de sainte Thérèse. Guérie miraculeusement à vingt-six ans par l'intercession du saint, elle se fait l'ardente propagatrice de la dévotion, assurant que saint Joseph accorde à ceux qui l'invoquent non seulement des faveurs temporelles, mais, ce qui vaut mieux, le don d'oraison [99]. Elle dédie au saint patriarche son premier couvent d'Avila [100] et les deux tiers de ses autres fondations [101]. L'Ordre des Carmes tout entier entre dans cette voie [102]. Une mention spéciale doit être faite de l'ouvrage du P. Gratien de la Mère de Dieu. Son livre, traduit en français en 1627, traduit également en italien, inspirera les artistes des pays latins, qui y puiseront plus d'un détail familier sur les relations de Joseph et de l'enfant Jésus [103]. Chez les Franciscains, un autre ami de Thérèse se fait le propagateur de la dévotion : en 1561, Pierre d'Alcantara place sa réforme sous le patronage de saint Joseph [104].

---

95. S. Ignace, *Exercices spirituels,* n. 111 (Contemplation de la nativité).
96. V. Mercier, *op. cit.,* p. 374.
97. P. Morales, *In Cap. I Matthaei de Christo Domino, sanctissima Virgine Deipara Maria veroque eius dulcissimo sponso Iosepho libri quinque,* Lyon, 1614 (Réédition : Vivès, 1869). Noter le Tract. IV du Livre I sur la prédestination de saint Joseph, signe des discussions de l'époque.
98. Patrignani, *La dévotion à saint Joseph établie par les faits,* 4e édition (Mercier, *op. cit.,* p. 373).
99. S. Thérèse, *Vie par elle-même,* c. 6.
100. V. Mercier, *op. cit.,* p. 368.
101. A. Molien, *La liturgie des saints, La Sainte Vierge, saint Joseph,* 1935, p. 176.
102. E. Mâle, *L'art religieux après le concile de Trente,* p. 315. Cfr *Etudes carmélitaines,* t. I, 1911.
103. Gratien, *Les grandeurs et les excellences du glorieux saint Joseph,* trad. fr. 1627. Cfr E. Mâle, *op. cit.,* p. 315, 321, 317 note.
104. E. Mâle, *op. cit.,* p. 315; Mercier, *op. cit.,* p. 369 et les Bollandistes, *Acta Sanctorum,* mars, t. III, p. 9 s.

A sainte Thérèse il faut joindre un nom également important dans l'histoire de la dévotion à saint Joseph, celui de François de Sales. Thérèse n'était pas théologienne, elle n'appuyait sa dévotion ni sur des détails apocryphes ni sur des raisons abstraites. François de Sales, lui, est un docteur patenté, mais il reste également simple et sûr. Sa dévotion personnelle à Joseph était très grande; il n'avait qu'une image dans son bréviaire, celle du saint patriarche; il jeûnait au pain et à l'eau la veille du 19 mars et prêchait au jour de la fête [105]. Volontiers il parlait de saint Joseph et l'un de ses entretiens spirituels, le dix-neuvième, traite expressément de lui [106]. Le traité de l'amour de Dieu est dédié à Marie et à Joseph [107]. Quant à la doctrine, exprimée sous le voile de la piété, elle est nette et ferme. François rappelle que la grandeur d'un personnage dépend de la mission que Dieu lui confie [108]. Or la sainte famille est comme une Trinité sur terre. Mais aux grands dons répond aussi une humilité extraordinaire. L'humilité de Joseph, sa soumission à la volonté divine fut plus grande que celle de tout autre saint, Marie exceptée [109]. La mort de Joseph, comme celle de Marie, fut une mort d'amour; comme la Vierge son épouse, il a eu l'insigne privilège, du moins on peut le croire, d'entrer au ciel corps et âme [110]. Inutile de dire que sainte Jeanne de Chantal et ses filles héritent de la dévotion de leur père pour celui qui fut l'époux de la Vierge de la Visitation [111].

Les autres ordres religieux suivent le mouvement. Chez les frères prêcheurs, Cajetan, général de l'ordre, avait introduit la fête dans l'office dominicain [112]. Nous avons dit la place que tient l'ouvrage d'Isidore Isolani. A l'Oratoire, Gibieuf déclare qu'on ne doit pas être facile à préférer un autre saint au glorieux saint Joseph [113]. L'Ecole française pense comme lui. M. Olier met la fondation de son Séminaire sous le patronage de saint Joseph [114], et Vincent de Paul fait de même pour les prêtres de la Mission [115].

C'est dans ce climat qu'il faut situer les célèbres panégyriques de Bossuet [116]. Les deux sermons que le grand évêque a consacrés à saint Joseph sont parmi les plus belles pages écrites à la louange de celui-

105. Hamon, *Vie de Saint François de Sales*, t. II, p. 355. Cfr E. Mâle, *op. cit.*, p. 315.
106. S. François de Sales, *Œuvres*, t. VI, Annecy, 1895, p. 352-370.
107. *Ibid.*, t. IV, Annecy, 1894, p. 1.
108. *Entretiens*, XIX; *Œuvres*, t. VI, p. 360.
109. *Ibid.*, p. 361-364.
110. *Ibid.*, p. 370. Cette opinion était déjà celle de S. Bernardin de Sienne, de Gerson et de S. Vincent Ferrier. Cfr V. Mercier, *op. cit.*, p. 313-314.
111. *Vie de sainte Jeanne de Chantal*, par la Mère de Chaugy, III[e] partie, c. 14 (Mercier, *op. cit.*, p. 371).
112. A. Molien, *La liturgie des saints*, p. 176.
113. Gibieuf, *La vie et les grandeurs de la sainte Vierge*, 1637, t. I, p. 492 (cfr E. Mâle, *op. cit.*, p. 319, 313).
114. M. Fallon, *Vie de M. Olier*, t. III, 1873, p. 81.
115. V. Mercier, *op. cit.*, p. 373.
116. Sur la dévotion à saint Joseph au XVII[e] siècle, cfr *Revue bénédictine*, 1898, p. 207 (Molien, *op. cit.*, p. 179).

ci [117]. L'orateur y reprend en détail les vertus de son héros, son humilité, sa pureté, sa foi, qui surpasse celle d'Abraham [118]. Il souligne, comme le faisaient les docteurs du moyen âge et « l'incomparable saint Augustin », le caractère du mariage virginal de Marie et de Joseph [119]. Avec Chrysostome, il étudie la paternité spirituelle de Joseph à l'égard du fils de Dieu [120]. Dans cet éloge, nul excès, nul recours aux apocryphes, Joseph est comparé aux Apôtres sans qu'on cherche à lui donner la prééminence. La vocation de l'un et des autres n'est pas la même; les Apôtres ont été choisis pour révéler le fils de Dieu, Joseph au contraire pour le cacher [121]. La vraie grandeur de Joseph, c'est sa vie cachée. Ces sermons sont œuvre de piété, mais aussi de raison et de mesure. Avec sainte Thérèse et François de Sales, Bossuet est l'un de ceux qui ont le mieux travaillé à faire connaître le vrai visage du père nourricier de Jésus.

Ces sermons prennent un relief nouveau lorsqu'on étudie l'iconographie de saint Joseph. Avec la Renaissance l'esprit critique était entré en scène [122]. Au concile de Trente, plus d'un théologien, plus d'un évêque était ouvert à l'esprit nouveau. Nombre d'humanistes distingués se défiaient des légendes trop peu critiques; les attaques protestantes avaient suscité le désir de débarrasser l'art religieux de traditions difficiles à défendre. L'âne familier disparaît des tableaux qui représentent la fuite en Egypte. D'autres progrès plus nécessaires sont réalisés. Artistes et théologiens se posent enfin la question de l'âge de saint Joseph. Une tradition, dont nous savons l'origine, en faisait un vieillard chenu. Elle est très tôt remise en question. Saint Pierre Canisius pense qu'il faut éviter de bousculer les habitudes du peuple chrétien [124], mais les théologiens moins engagés dans l'apostolat veulent savoir la vérité. Salmeron, Tolet, Suarez lui-même optent pour une thèse révolutionnaire [125]. Le jésuite Moralès, qui rapporte et discute les opinions, constate qu'on a changé la manière de se représenter le père nourricier du Christ [126]. Au lieu de l'octogénaire chargé de sauvegarder la pureté de la Vierge Mère, on se représente Joseph comme un homme relativement jeune [127]. Marie d'Agréda, dans ses révélations, accréditera l'idée qu'il épousa Marie à l'âge de trente ans [128].

---

117. Il faudrait dire trois sermons, mais le sermon de 1659 n'est qu'une reprise de celui de 1656. Cfr *Sermons de Bossuet,* édition Lebarcq, t. II, p. 117 et 550.
118. *Sermons,* éd. Lebarcq, t. III, p. 599.
119. *Ibid.,* t. II, p. 127; t. III, p. 604.
120. *Ibid.,* t. II, p. 133-134.
121. *Ibid.,* t. II, p. 140.
122. E. Mâle, *L'art religieux après le concile de Trente,* p. 230-231.
123. E. Mâle, *op. cit.,* p. 253, 255-257.
124. S. Pierre Canisius, *De Maria Virgine,* II, 13.
125. Suarez, *In III^{am} P.,* q. 29, art. 1 et 2; disp. 7, sect. 3; *Opera,* Vivès, t. XIX, col. 121.
126. P. Morales, *In cap. I Matth.,* lib. II, c. 5 : de aetate Ioseph. Ed. Vivès, 1869, p. 125-132.
127. E. Mâle, *op. cit.,* p. 315-319.
128. Marie d'Agreda, *La cité mystique,* livre II, ch. 22 (L'ouvrage parut

Cette révolution iconographique est plus importante qu'on ne le pense. En même temps qu'elle découvre Joseph et le magnifie, la piété chrétienne revient au texte de l'Evangile. Elle retrouve le charpentier de Nazareth. Dans leurs tableaux sur les épousailles de la Vierge, Raphaël et le Pérugin restaient dans la tradition des apocryphes, mais celle-ci est écartée par la nouvelle légende dorée [130], et Murillo, le grand peintre de saint Joseph, fait revivre la simplicité de l'atelier [131]. Saint Joseph, étudié désormais pour lui-même, devient un homme de chez nous qui ne laisse pas de vivre dans la familiarité divine. La réussite la plus admirable de cet effort d'humanisation et de glorification du saint est peut-être le tableau, récemment redécouvert, d'un peintre français du grand siècle, La Tour [132].

L'art dépend toujours des auteurs spirituels et des théologiens. Nous avons dit la place de saint Joseph dans les livres de dévotion. Dans les traités de théologie, elle sera pour un temps assez considérable. Ne retenons qu'un seul nom, celui de Suarez. Etudiant les mystères de la vie du Christ, à la suite de son maître saint Thomas, Suarez ne se contente pas de quelques brèves indications. Il intègre au savoir théologique, en la critiquant, la doctrine de Gerson et de ses émules. Prenant appui sur le principe thomiste que la grandeur d'un saint est en dépendance de sa mission, et sans d'ailleurs condamner l'opinion contraire, il conclut que saint Joseph l'emporte sur les Apôtres [134]. Il ne pense pas que Joseph ait été sanctifié dès le sein maternel [135], mais il lui concède le privilège de l'assomption corporelle [136], sur lequel on discute alors entre théologiens [137].

Fêtes liturgiques.

Piété et théologie ne peuvent cependant rien décider sans l'intervention du magistère. Gerson avait demandé l'institution d'une fête. Il ne fut entendu qu'à moitié, mais les initiatives locales s'étant multipliées, le Pape Sixte IV accorda enfin en 1481 la fête demandée. Elle serait célébrée le 19 mars, au rite simple. Innocent VIII l'élève au rite double. En 1621, Grégoire XV en fait une fête de précepte. En 1624, Urbain

---

en espagnol en 1670, en français en 1695; cfr la réédition corrigée, Paris, 1862, p. 387). Cfr J. Pourrat, *op. cit.*, t. III, p. 342.

129. V. Mercier, *op. cit.*, p. 80.

130. Ribadeyneira, *Les fleurs des vies des saints,* trad. Gautier, p. 64. E. Mâle, *op. cit.*, p. 355.

131. E. Mâle, *op. cit.*, p. 311, 317.

132. E. Mâle, *op. cit.*, p. 319.

133. Cfr A. Malraux, *Les voix du silence,* 1951, p. 387. J. Tranchant, *Georges de la Tour, le peintre perdu et retrouvé,* dans les *Etudes,* février 1952, p. 210-212.

134. Suarez, *In III^{am} Part.*, q. 29, disp. 8, sect. 1; *Opera,* Vivès, t. XIX, p. 125.

135. *Ibid.*, sect. 2, n. 6-8; *Opera,* t. XIX, p. 128.

136. *Ibid.*, sect. 2, n. 8; *Opera,* t. XIX, p. 128.

137. P. Morales, *In cap. I Matth.*, lib. V, tract. 11, éd. Vivès, p. 173-189.

VIII renouvelle l'ordonnance, qui n'avait pas été reçue partout. En 1670, Clément X l'élève au rite double de deuxième classe. En 1714, Clément XI compose un nouvel office que nous avons encore au bréviaire [138]. Entrant dans la pensée de l'Eglise et attentifs au sens chrétien, des princes placent leurs Etats sous la protection de saint Joseph. La France, consacrée à Marie par Louis XIII, est consacrée à Joseph par Louis XIV, sur les instances d'Anne d'Autriche. C'est précisément en ce jour mémorable, 19 mars 1661, que Bossuet prononce l'un de ses panégyriques ; il l'achève en rappelant que l'initiative est venue de la reine, présente au sermon [139].

Saint Joseph, longtemps méconnu, est maintenant fêté par l'Eglise universelle. Mais cette entrée tardive dans la liturgie était embarrassante. Elle posait des problèmes délicats. Devrait-on faire entrer saint Joseph au canon de la Messe, dans les Litanies des saints? Et quelle place serait la sienne? Passerait-il avant ou après les Apôtres, avant ou après saint Jean-Baptiste? La question, soulevée au dix-huitième siècle, fut l'occasion de vives controverses, mais elle permit aussi à celui qui devait être le Pape Benoît XIV d'écrire une savante et prudente dissertation historique et théologique. Dans ce travail, Prosper Lambertini se refuse à concéder au père nourricier de Jésus la sanctification *in utero matris,* mais il rappelle la place immense qu'il tient dans les desseins de Dieu et montre qu'on ne saurait le ranger simplement en tête des confesseurs, car il passe avant les Apôtres et les martyrs [140]. Le Pape Benoît XIII tranche alors le différend et inscrit saint Joseph aux Litanies des saints, immédiatement après saint Jean-Baptiste. Cette intervention du magistère peut être interprétée différemment, selon qu'on y voit un refus de placer Joseph avant le précurseur ou au contraire un pas immense en avant dans le sens de la glorification de saint Joseph [141].

On était alors en 1726. Le dix-huitième siècle voit paraître un grand nombre d'ouvrages savants ou populaires sur le culte de saint Joseph. Rappelons une œuvre collective des Servites de la Vierge Marie [142], une dissertation de Dom Calmet [143], une autre de Sedlmayer [144]. Saint Léonard de Port-Maurice [145], saint Alphonse de Liguori [146] sont de grands dévots du saint.

---

138. A. Molien, *op. cit.*, p. 176-180; cfr p. 182.
139. Bossuet, *Sermons,* éd. Lebarcq, t. III, p. 614.
140. Benoît XIV, *Dissertatio de servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione,* 1743, lib. IV, p. II, c. 20.
141. V. Mercier, *op. cit.*, p. 383.
142. *Dissertatio historico-scripturistica de S. Ioseph a pluribus PP. ordinis serv. B.M.V. exarata et defensa,* Augsbourg, 1750.
143. Dom Calmet, *Dissertatio de S. Ioseph S. Mariae Virginis sponso, Opera,* 1774, t. VII.
144. Sedlmayer, *Dissertationes de S. Iosepho B.M.V. sponso,* Theologia mariana, 1758.
145. V. Mercier, *op. cit.*, p. 383.
146. Saint Alphonse de Liguori, *Œuvres ascétiques,* trad. Dujardin, t. VIII, 1869.

La tempête révolutionnaire ralentit le progrès de la dévotion, mais celle-ci reprend au siècle suivant, non parfois sans quelque excès, car on voit condamner en 1868 une prière à Joseph calquée de trop près sur l'*Ave Maria* [147]. Mais le Pape, gardien vigilant de la piété et de la foi, n'en est pas moins alors le meilleur soutien de la dévotion. Prolongeant le mouvement qui avait amené les princes à placer leurs Etats sous le patronage de saint Joseph, les papes avaient accordé à certains diocèses ou à certaines familles religieuses une fête nouvelle. En 1847, le Pape Pie IX étend cette fête à l'Eglise universelle et la fixe au troisième dimanche après Pâques [148]. Dans une lettre au P. Huguet, zélé propagateur du culte de saint Joseph, il déclare sa satisfaction de voir grandir la dévotion [149]. En divers pays, les conciles provinciaux mettaient en relief la prééminence de saint Joseph sur les autres saints, voire sur les anges et les archanges [150]. Ces conciles n'engagent pas l'Eglise universelle, mais leur intervention est significative. Or voici qu'au concile du Vatican, ce mouvement est repris par un certain nombre d'évêques qui souhaitent un acte solennel du Magistère, reconnaissant au saint patriarche la première place après la Mère de Dieu. En quelques jours, une pétition réunit la signature de 38 cardinaux et 256 évêques. Mais les événements ayant amené l'interruption du concile, le *postulatum* demeure dans les archives [151].

On pouvait croire que tout était arrêté. Mais au milieu des angoisses créées par la guerre franco-allemande, au lendemain de l'invasion des Etats pontificaux, le pape crut qu'il était de son devoir de donner une suite au projet. Le 8 décembre 1870, seize ans jour pour jour après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, la Sacrée Congrégation des Rites proclame solennellement saint Joseph patron de l'Eglise universelle. En ces temps calamiteux, le pape se tourne vers l'époux de Marie, cet homme dont le premier Joseph n'avait été que la figure et que Dieu avait établi maître de sa maison [152]. La fête du 19 mars est en même temps élevée au rite double de première classe ; on fera commémoraison de Joseph au bréviaire, à Laudes et à Vêpres, entre le nom de Marie et ceux des saints Pierre et Paul. Six mois plus tard, le Pontife rappelle la série des interventions du magistère en faveur de saint Joseph et précise quelques modifications à faire au bréviaire et au missel [153].

Loin de revenir en arrière sur ces décisions, les papes suivants affirment à leur tour leur dévotion à Joseph.

---

147. Cfr Petitalot, *La vierge mère*, t. I, p. 223.
148. A. Molien, *op. cit.*, p. 180.
149. V. Mercier, *op. cit.*, p. 387.
150. *Primauté de saint Joseph d'après l'épiscopat catholique et la liturgie*, par C. M. (Macabiau), 1897, p. 4-10.
151. *Ibid.*, p. 12-17.
152. *Ibid.*, p. 41-42 (textes).
153. *Ibid.*, p. 43-45.

Le 15 août 1889, dans l'encyclique *Quamquam pluries,* Léon XIII complète ses enseignements sur le Rosaire en rappelant la sainteté suréminente de Joseph, époux de la Vierge Marie et père de Jésus aux yeux des hommes. Nul saint, dit-il, n'a été aussi près de la dignité par laquelle la Mère de Dieu surpasse toutes les natures créées [154]. Chef de famille à Nazareth, il couvre de sa protection l'Eglise, puisque Marie est Mère de tous les chrétiens. Il est investi dans l'Eglise des fonctions que le premier Joseph revêtit en Egypte. Il doit être le modèle de tous, spécialement des pères de famille et des ouvriers [155]. A ce document pontifical est jointe une belle prière qui aujourd'hui encore demeure en usage dans l'Eglise. L'année suivante, une lettre au cardinal Bausa fait encore l'éloge du saint patriarche [156]. Après Léon XIII, Pie X manifeste sa dévotion en approuvant les litanies de saint Joseph et en élevant au rite de première classe avec octave la fête du Patronage. En avril 1919, Benoît XV donne une préface propre aux deux fêtes [157].

Ces interventions pontificales ont eu leur préparation ou leur écho dans la littérature pieuse ou les mandements épiscopaux. Rappelons les noms du cardinal Pie [158] et de son auxiliaire Mgr Gay [159], ceux du P. Faber [160], du P. Macabiau dont la thèse sur la primauté de saint Joseph fut jugée parfois excessive, mais qui a bien travaillé pour la cause du saint patriarche [161]. De nos jours, le renouveau marial semble être accompagné discrètement d'un regain de la dévotion à saint Joseph et la littérature spirituelle s'est enrichie de quelques bons livres dont nous ne chercherons pas à donner ici la liste exhaustive [162]. Mais pour favo-

---

154. *Actes de Léon XIII,* édit. Bonne presse, t. II, p. 255. Cfr Macabiau, *Primauté,* p. 50.

155. *Actes de Léon XIII, ibid.,* p. 255-257.

156. *Actes de Léon XIII,* t. III, p. 1-7.

157. A. Molien, *op. cit.,* p. 180.

158. Card. Pie, *Instruction pastorale et mandement portant promulgation d'un décret apostolique qui attribue à saint Joseph le titre de Patron de l'Eglise universelle*; *Œuvres,* t. VII, 2e éd., 1877, p. 113-133. Ce mandement contient un beau raccourci de l'histoire de la dévotion.

159. Mgr Gay, *Elévations sur les mystères,* t. I, c. 21.

160. Faber, *Bethléem ou le mystère de la sainte enfance,* passim.

161. (Macabiau), *De cultu Sancti Ioseph sponsi Mariae ac Iesu parentis amplificando,* 1887. Le livre du même auteur : *Primauté de saint Joseph...,* 1897 (*supra,* note 150) revient avec passion sur une pétition demeurée vaine, mais contient la traduction de plusieurs documents intéressants.

162. Pour un exposé modéré des positions actuelles, cfr A. Michel, *Joseph,* dans le *D.T.C.,* VIII, col. 1510-1521. Voici quelques titres dans l'ordre chronologique. Mercier, *Saint Joseph, époux de Marie, père nourricier de Jésus patron de l'Eglise,* Paris, 1895. — M. Meschler, *Saint Joseph dans la vie de Jésus-Christ et dans la vie de l'Eglise,* trad. Mazoyer, Paris, 1908. — Averbroode, *Le glorieux saint Joseph,* trad. du néerlandais, 8e éd., 1917. — Chan. Sauvé, *Saint Joseph intime,* Paris, 1920. — Dom B. Maréchaux, *Elévations sur saint Joseph d'après ses litanies,* Paris, 1923. — Card. Dubois, *Saint Joseph,* coll. les Saints, 8e éd., Paris, 1928. — Lefebvre-Turrian, *Prérogatives de saint Joseph,* Bruxelles, 1935. — Mgr Breynat, *Saint Joseph père vierge de Jésus,* Paris, 1938. — Enfin l'excellent ouvrage du P. Buzy, *Saint Joseph,* Cahiers de la Vierge, s.d. — D'un point de vue plus théologique, on

riser ce renouveau, il est indispensable de rappeler la place que tient saint Joseph dans l'économie du salut.

Théologie de saint Joseph.

De plus en plus, nous prenons conscience de cette vérité que, par l'Incarnation, Dieu lui-même est entré dans notre histoire et avec lui tous ceux qu'il a prédestinés à lui servir de cortège. La mode — et ce n'est pas seulement une mode — est à la philosophie de l'histoire. Le philosophe, après avoir pris son point d'appui sur les sciences exactes, les sciences biologiques, la sociologie, commence à faire de l'histoire humaine la matière la plus riche de sa réflexion. Mais l'histoire humaine ne trouve sa finalité véritable que dans l'histoire religieuse ; l'histoire religieuse elle-même tourne autour de cet événement majeur : Dieu est entré un jour dans la durée pour achever son dessein de créateur et opérer son œuvre de rédempteur. L'histoire du Christ, celle de l'Eglise qui est son corps, donnent leur sens profond à tous les autres événements, elles président au destin des peuples et des civilisations (cfr *Ephes.*, I, 3-12 ; *Col.*, I, 15-20).

C'est dans cette lumière que se situe le renouveau marial dont nous sommes justement fiers. Marie est le terme du désir de l'humanité antique, elle est l'aurore du jour qui s'est levé sur l'humanité régénérée. Mère de Jésus et notre mère, elle est comme l'Eglise en raccourci, celle qui nous a donné le Christ et qui, en même temps, comme une nouvelle Eve, a été tirée du côté du Christ. Le nouvel Adam est son fils, mais il est aussi son époux. Au jour de l'Annonciation, elle est allée à sa rencontre, résumant dans son désir les appels et les gémissements de l'humanité en quête d'accomplissement et blessée par le péché. Au sommet du Calvaire, elle a dit le *fiat* corédempteur qui, bien que causé par la grâce du Sauveur, disait le consentement de l'humanité à l'œuvre divine de la Rédemption. Au jour béni de son Assomption, elle est entrée au ciel, victorieuse de la mort et du péché, prémices de l'Eglise enfin réunie à son époux [163]. Toute la religion, disait Pascal, se résume en deux mots : « Adam, Jésus-Christ ». Il faut ajouter : « Eve et Marie », ou ce qui revient au même : « Eve et l'Eglise. »

---

connaît le traité du cardinal Lépicier, *Tractatus de sancto Ioseph*, Paris, 1908 ; 3e éd., Rome, 1933. On pourra voir aussi l'article de M. A. Michel, dans le *D.T.C.*, VIII, col. 1510-1521, et le livre du P. J. Müller, *Der heilige Joseph, Die dogmatischen Grundlagen seiner besonderer Verehrung*, 1937 ; celui du P. Holzmeister, *De sancto Ioseph Quaestiones biblicae*, 1935 ; enfin la thèse du P. Parent sur *la paternité de saint Joseph*, Ottawa, 1948. Un « Centre de documentation sur saint Joseph » a été constitué au Canada : *Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 26* (voir *La Croix* du 17 juin 1952 et *N.R.Th.*, 1952, p. 1115).

163. Voir notre *Introduction à l'étude de la théologie mariale* (préface à la réédition de Terrien), Paris, Lethielleux, 1950, p. (38)-(41). La société française d'études mariales a mis à son programme l'étude des rapports entre Marie et l'Eglise.

Mais dans ce raccourci quelle sera la place de Joseph? Joseph est-il autre chose qu'un pauvre ouvrier, mystérieusement choisi par Dieu pour cacher aux yeux des hommes la naissance virginale de son Fils? Le précurseur, associé directement à l'œuvre du Rédempteur, les Apôtres, chargés par lui d'annoncer au monde le message évangélique, n'ont-ils pas, dans le dessein divin, une place incomparablement plus grande? Si l'on s'en tenait à la lettre des récits évangéliques, à la place matérielle que Joseph occupe dans ces récits, on serait tenté de répondre affirmativement. Mais c'est là une erreur de perspective; elle nous ferait tout aussi bien reléguer au second plan la Vierge Marie. Il suffit, dirait tel de nos frères séparés, que Marie ait donné à Jésus sa chair. Une fois sa maternité charnelle accomplie, elle doit rentrer dans l'ombre, et sa sainteté personnelle ne pose pas un plus grand problème que celle des autres chrétiens.

Or, nous le savons, c'est là un blasphème [164]. La foi catholique situe Marie au-dessus de tous les saints, des prophètes et des apôtres. Le même raisonnement nous fera découvrir les grandeurs de saint Joseph. Joseph est l'époux de Marie mère de Jésus; il est, en un sens qu'il faut définir, authentiquement père du Fils de Dieu; il est enfin le protecteur de la sainte famille, image et résumé de l'Eglise universelle. Ce sont ces vérités qu'il faut approfondir, si on veut donner à Joseph sa vraie place dans l'économie du salut.

Joseph est l'époux de la Mère de Dieu. Les théologiens se sont demandé comment ce mariage virginal a pu avoir les caractères qui sont celui de toute union entre l'époux et l'épouse. Ils y ont découvert sans peine les trois biens que la tradition théologique et les documents du magistère, assignent au sacrement de mariage [165]. Mais encore faut-il voir cela dans le concret. Le mariage de Joseph et de Marie n'est pas seulement une union virginale. C'est un mariage à la fois virginal et fécond. N'y a-t-il pas là une espèce de contradiction? Jésus n'est pas le fruit de l'union entre Joseph et Marie; il est fils de Marie selon la chair, il n'est pas fils de Joseph; la présence de Joseph semble extrinsèque, requise seulement pour cacher aux yeux des hommes le mystère de la naissance miraculeuse. De plus en plus, les théologiens dévots à Joseph refusent cette conclusion; ils essayent de montrer qu'il fut vraiment père. Ils n'ont pas tort. La paternité ou la maternité selon la chair en effet n'expriment pas tous les rapports entre parents et enfants. En rester là, ce serait ne considérer le mariage que sous son aspect animal et biologique. La fécondité charnelle est bonne et voulue de

---

164. A l'heure où un Karl Barth déclare sans ambages que la mariologie est sur la doctrine chrétienne une excroissance qu'il faut couper, il est consolant de voir certains de nos frères séparés retrouver la dévotion à Marie. Voir les textes publiés dans le *Dialogue sur la Vierge* (Lyon, Vitte, 1950).

165. J. B. Terrien, *Marie Mère de Dieu*, t. II, p. 182-188.

Dieu lorsque la loi posée par le Créateur est respectée. Mais la génération charnelle, s'il s'agit de la famille humaine, n'est qu'un prélude, elle inaugure une activité commune dont le terme est l'éducation humaine d'un enfant. A travers l'union charnelle, le père et la mère ont visé cette génération spirituelle qui insère l'enfant dans l'histoire de la famille humaine. Ici, le père est aussi indispensable que la mère, l'un et l'autre donnent à l'enfant non plus quelque chose de leur propre chair, mais quelque chose de leur âme, ils lui communiquent un esprit, éveillent sa personnalité.

Déjà, cette éducation suppose des conditions matérielles sans lesquelles l'enfant pourrait dire comme le Psalmiste : « mon père et ma mère m'ont abandonné » (*Ps.*, 26, 10). Pendant neuf mois, la mère nourrit son enfant des aliments mêmes qui font vivre sa propre chair ; elle lui donne ensuite, avec son lait, quelque chose de sa substance. Mais sans le travail du père, chargé de nourrir la famille et de subvenir à ses besoins, la mère et l'enfant mourraient d'inanition. A l'enfant grandissant, la mère donne aussi ce que le poète appelle « le lait de l'humaine tendresse ». A ce cœur qui a si longtemps battu à côté du sien, elle cherche à communiquer la douceur de son propre cœur de mère. Tout ce qu'il y a de délicatesse en nous vient d'ordinaire du cœur de notre mère, qui nous donne ainsi deux fois la vie. Mais une mère, si elle est absolument seule, ne fait jamais parfaitement l'éducation de ses fils. Il leur faut apprendre leur métier d'homme, et d'abord un métier au sens le plus banal du mot. Joseph le charpentier gagnait son pain et celui de sa famille à la sueur de son front. Il se faisait aussi l'éducateur de Jésus. Jésus sera pour les Galiléens le charpentier, fils du charpentier, *faber fabri filius*. Là encore, il faut dépasser la lettre, s'ouvrir à l'esprit. En même temps qu'il apprend un métier manuel, Jésus se familiarise avec les traditions de son peuple, avec les habitudes ancestrales. Nous ne nous étonnons plus dès lors de voir les évangélistes le rattacher à la race de David, à la famille d'Abraham, à la postérité d'Adam par la médiation de saint Joseph. Joseph est son introducteur dans l'histoire concrète, vécue, des hommes qu'il viendra sauver. Avec Marie, mais en un sens différent, Joseph apprend à celui qui vient libérer les hommes ce que fut la captivité du peuple. Si les paysans de chez nous, — la chose se fait, hélas, trop rare — apprennent encore à leurs fils, à la veillée, les faits qui ont marqué la vie de leurs ancêtres, nous pouvons penser que dans la solitude de Nazareth, malgré tout le temps consacré à la prière, il y eut non seulement des leçons de choses, mais des leçons d'histoire insérant le fils de Dieu dans les traditions des fils d'Adam. Qu'on ne dise pas : le Fils de Dieu n'avait rien à apprendre des hommes. Nous savons que cela est faux. La science expérimentale du Christ fut véritable [166].

166. Cfr J. Lebreton, *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre-Seigneur*, t. I, p. 59-64.

Le mystère est ici dans la rencontre d'une personne et d'une nature divines avec une nature humaine à laquelle ne manque absolument rien. L'humanité de Jésus comporte un corps véritable, une âme véritable; les habitudes, les réflexes, les comportements du corps sont en dépendance de la croissance d'une âme qui, comme la nôtre, joue un rôle multiple : elle est principe de vie, forme du corps, mais aussi intelligence, volonté qui, à leur manière, sont engagées dans la durée et construisent lentement la « personnalité [167] », le caractère, le tempérament de cet homme en qui il n'y a qu'une seule personne, celle du Verbe Fils de Dieu. Il faut maintenir avec force que Jésus eut dès le premier instant la vision béatifique, qu'il avait une science infuse, qu'il n'eut pas à prendre conscience de sa mission. Mais s'il s'agit des modalités humaines de cette mission, il faut maintenir qu'il y eut en lui un véritable progrès. Il apprit à marcher, à parler, à travailler le bois et le fer, il apprit lui aussi son métier d'homme. On a essayé de dire ce que Jésus, fils de Marie, a pu devoir à sa mère, mais il faudrait dire aussi ce que le fils de Dieu, qui n'était pas le fils de Joseph selon la génération charnelle, a pu devoir à son père de la terre dans ce domaine de l'éducation qui fait d'un enfant un homme [168].

Mais là se bornait le rôle de Joseph. Plus encore que Jean-Baptiste, il dut se redire intérieurement : « Il faut qu'il grandisse et que je diminue » (Jean, III, 30). Cet effacement volontaire de Joseph est le roc solide sur lequel s'édifie une sainteté dont nous pouvons penser qu'elle surpasse celle des autres saints. On ne vit pas impunément vingt-cinq ou trente ans en présence de Dieu. Jésus regardait Marie et Joseph, mais Joseph et Marie regardaient Jésus, formateurs et formés, recevant infiniment plus qu'ils ne donnaient, écoutant des leçons, d'abord mystérieuses, vécues plus que parlées, puis de plus en plus claires. Il n'est pas interdit de penser que le Sauveur, avant de faire l'éducation de ses Apôtres, a dû faire celle de sa mère et celle aussi de Joseph. « *Oportet Christum pati et ita intrare in gloriam suam* » (Luc, IX, 22; XXIV, 26). Joseph et Marie ont pu aider Jésus à se familiariser avec les textes sacrés qui contenaient les traditions religieuses d'Israël, mais Jésus a dû leur découvrir le sens profond de ces textes [169]. Ce serait sans doute une erreur de mettre ici Joseph sur le même plan que Marie, mais c'en serait une autre de le mettre à ses côtés comme un ignorant, étranger aux mystères passés, présents et futurs.

Joseph a été choisi par Dieu pour être l'époux et le compagnon de la Vierge Mère. Lorsqu'on sait de quels privilèges a été ornée celle-ci,

---

167. Nous prenons ce mot dans le sens où il signifie une réalité qui se situe du côté de la nature, du côté du *Moi* par opposition au *Je*.

168. Cfr J. M. Lagrange, *l'Evangile de Jésus-Christ*, p. 50-51.

169. Lagrange, *loc. cit.*, fait une remarque analogue, mais à propos des leçons apprises par Jésus dans les écoles.

on se demande comment le Père des Cieux a pu trouver sur terre quelqu'un d'assez pur, d'assez fidèle, d'assez humble et généreux pour remplir ce rôle. C'est ce sentiment qui a créé la légende d'un Joseph vieilli, octogénaire, et comme déjà étranger aux passions ou aux tentations de la vie présente. La réalité est plus belle. Dieu a donné à Joseph, non pas le privilège insigne d'une conception immaculée, pas même nécessairement celui d'une sanctification antérieure à la naissance, mais une pureté merveilleuse sans laquelle il eût été indigne de Marie [170]. Dans le mariage, certes, l'union charnelle, nécessaire à la procréation de l'enfant, n'est pas étrangère à l'union des âmes. Réagissant contre une théologie janséniste, notre époque a su montrer que l'œuvre de chair, voulue par Dieu, est comme un signe efficace de l'union spirituelle qui doit être celle des époux. Mais il faut veiller à ne pas en faire comme le véritable sacrement. Le sacrement de mariage est d'abord dans le contrat. Si l'on peut parler d'un sacrement permanent, d'une persistance du signe efficace [171], ce n'est pas d'abord dans l'union charnelle qu'il faut le chercher. L'union charnelle est bonne, elle exprime et procure l'union des âmes, mais elle doit être vécue dans un climat de sacrifice, de renoncement mutuel. Loin de chercher d'abord son propre plaisir, chacun des époux doit tendre à créer chez l'autre la joie profonde que Dieu assigne à cette union. Aussi bien, loin de poser en principe que l'union des âmes sera d'autant plus parfaite que sera plus fréquente et plus totale la fusion des corps, il faut penser, sans pour autant revenir au pessimisme « augustinien », que la montée spirituelle ne s'accomplit d'ordinaire que par un renoncement volontaire, partiel et parfois total, à ces joies imparfaites temporairement nécessaires. Lorsque la famille agrandie réclame des soins plus vigilants, plus attentifs, l'union profonde des âmes se fait autour de cette génération spirituelle, tâche incomparablement plus passionnante et plus sanctifiante que la génération charnelle. Par une disposition providentielle, Marie et Joseph ont été établis d'emblée sur ces hauteurs. Entre eux, nulle tentation de redescendre vers ces plaines où brille sans doute la lumière divine, mais qui ne sont pas encore cet idéal dont parle l'Evangile : *in resurrectione neque nubent neque nubentur* (Matth., XXII, 30). Entre Marie et Joseph, l'union des âmes a été atteinte du premier coup, sans qu'ils aient eu à traverser les joies et les dangers de l'union selon la chair. Ne les imaginons pas étrangers à l'affection, à l'amour humain, vivant seulement sur le plan d'une amitié très pure. Non pas, mais, par la grâce de Dieu et leur libre effort, ils ont spiritualisé pleinement cet amour intense, regardant vers cet enfant donné d'en-haut et dont la seule présence contribuait à les faire croître en grâce et en

170. Sur la sainteté de Joseph, voir les opinions rassemblées dans A. Michel, dans le *D.T.C.*, VIII, col. 1513-1519.

171. Cfr Pie XI, Encyclique *Casti Connubii*, citant le cardinal Bellarmin (Ed. de l'Action populaire, avec commentaire, p. 95).

sainteté. Que ce mariage à la fois virginal et fécond ait été un vrai mariage, aucun théologien ne saurait en douter, mais les raisons abstraites prennent une force invincible lorsqu'on les replonge, autant que cela nous est possible, dans l'expérience concrète d'une vie à la fois divinisée et pleinement humaine.

Du même coup la sainte famille nous apparaît comme l'image de l'Eglise. Elle est l'Eglise commencée. Elle marque le sommet de l'idéal entrevu par l'humanité d'avant le Christ. Elle est comme une nouvelle création, parce qu'elle inaugure la rédemption de la première création. Ici, il faut se méfier des rapprochements hâtifs. La nouvelle Eve est Marie, figure et résumé de l'Eglise, le nouvel Adam n'est pas Joseph, c'est Jésus. Marie, nouvelle Eve, doit tout à Jésus dans l'ordre surnaturel, elle est tirée du côté du nouvel Adam mourant sur la Croix comme les prémices de l'humanité régénérée, non pas arrachée au péché, mais préservée du péché, *sublimiori modo redempta*. Par Marie, corédemptrice et médiatrice de grâce, nous viennent toutes les grâces acquises par la vie, la passion, la mort de Jésus. On ne peut pas dire sans plus que Joseph vient immédiatement après Marie. Au Calvaire, c'est Jean, l'apôtre bien-aimé, qui représente la famille des fils de Dieu. Marie est sa mère, il est le fils de Marie... L'Eglise, fondée sur le Christ pierre angulaire, personnifiée par la Vierge du Calvaire, est bâtie sur le fondement des prophètes, des Apôtres et des docteurs (*Ephés.*, II, 20).

Mais cette Eglise, comme la sainte famille, trouve en Joseph son protecteur né. Celui qui a veillé sur Jésus et sur Marie, veillera sur le corps mystique du Christ qui est l'Eglise. Comme jadis au temps d'Hérode, il arrachera aux persécuteurs, en la personne de ses frères, l'enfant-Dieu confié à ses soins ; il le ramènera de l'exil. Comme à Nazareth, il veillera sur la croissance, la maturation du Fils de Dieu vivant dans la multitude de ses membres. Il est difficile, avouons-le, de parler de ce rôle du père nourricier de Jésus. La fête du Patronage universel de Joseph reste encore pour nous une affirmation mystérieuse et plus d'un serait tenté de croire que le développement de la piété a majoré indûment le rôle de Joseph dans l'économie du salut. Mais il faut repousser cette tentation, travailler à faire connaître et aimer Joseph. De nombreuses communautés religieuses ont fait de lui leur protecteur et comme leur père temporel. Elles n'ont pas eu à le regretter. Avec le temps, la dévotion à Joseph gagnera en profondeur, et la théologie mariale, actuellement en plein essor, s'annexera un nouveau chapitre.

Lorsqu'on réfléchit sur l'histoire du développement du culte et de la piété envers saint Joseph, on est surpris de constater que ce grand saint a été si longtemps méconnu. C'est seulement à l'aube des temps modernes qu'il est sorti de l'ombre où se cachait son humilité. Aujour-

d'hui encore, trop de chrétiens l'ignorent et ne songent pas à le prier. Il semble cependant que son heure approche. Dans le monde moderne, à travers les révolutions et les guerres, une classe sociale est en train de prendre conscience de sa vocation historique. L'artisan, l'ouvrier, longtemps tenu à l'écart et quelque peu méprisé, s'avance sur la scène de l'histoire. Le travail manuel, jadis entaché d'une certaine défaveur, apparaît aujourd'hui comme un titre de noblesse. La classe ouvrière rêve d'une promotion collective. Certains s'en réjouissent, d'autres s'en effrayent. Mais, pour que la classe ouvrière accomplisse son œuvre et qu'elle travaille efficacement à créer une civilisation meilleure, il lui manque peut-être d'avoir redécouvert saint Joseph. Chez elle, les meilleurs regardent vers Nazareth, pour y retrouver Jésus le charpentier. Ils oublient que Jésus a quitté Nazareth, il est sorti de son atelier pour prêcher, pour guérir, pour souffrir et pour mourir. Joseph, lui, travaille et meurt dans le silence de son atelier. Il vit aux côtés de Jésus, humblement, modestement, mais avec cette persévérance, cette patience, cet amour du travail bien fait dont rêvent tous les bons artisans, tous les ouvriers qui aiment leur métier.

Mais de ces ateliers, de ces « boutiques », pour parler comme au grand siècle, un jour est sorti Jésus, *faber fabri filius*. Que de nombreuses vocations religieuses et sacerdotales, surgissent de nos ateliers, de nos usines, ce sera peut-être le fruit d'une dévotion retrouvée à saint Joseph. Et si les petites choses ont parfois de grands effets, il faut souhaiter aussi que dans nos églises, Joseph quitte la pose hiératique que lui a donnée la légende pour redevenir l'ouvrier, le saint, le très saint ouvrier penché sur sa tâche humaine; l'époux fidèle qui retrouve la tendresse de son épouse, le père qui fait l'éducation du Fils de Dieu.

Grenoble. Henri RONDET, S. J.

Qu'est-ce que la personne humaine ?

HUMANISME CHRETIEN ET HUMANISME PAIEN

Une recherche sur la personne humaine ne peut jamais rester purement théorique et abstraite, comme sur un objet multipliable à l'infini ou une idée scientifique. S'il y a *une* nature humaine, il n'existe, en effet, que des personnes, singulières et incomparables, qui ne sont pas les espèces d'un genre.

C'est donc chaque moi particulier qui est impliqué par notre enquête, c'est à l'expérience de chacun qu'elle fait appel et il n'est personne qui ne puisse se dérober à la question : « Qu'est-ce que je suis? »

Or, cette interrogation ne peut trouver une réponse par une contemplation extérieure, comme sur les données d'un problème : *elle exige une action,* elle fait corps avec mes engagements et mes choix. Je ne me connais comme personne qu'en me portant vers des projets et des buts, en vivant intensément ma destinée.

La réflexion que nous allons faire se réfère donc toujours *à la vie réelle* et en rappelle le souvenir. Elle oriente aussi vers elle, car l'important n'est pas de disserter sur la personne humaine, mais d'exister en tant que personne, de se promouvoir et de s'épanouir suivant sa vocation de personne.

Aussi un sous-titre a-t-il été joint au sujet de cette étude, faisant allusion au choix fondamental entre deux attitudes, deux manières d'être homme, deux humanismes : l'un païen, l'autre chrétien. Le premier sera mortel pour la personne, alors que seul l'autre la réalisera en plénitude.

La méthode suivie sera donc *existentielle* et *phénoménologique* [1] : se refusant à des définitions préalables, elle s'efforcera de décrire des faits, d'inventorier des données, tout en leur conférant leur *sens* et en les intégrant dans un ensemble. Elle déterminera *comment, en fait, et par quels processus le moi parvient à la pleine conscience de lui-même* [2].

---

1. Dans son sens le plus large, étymologique, la *phénoménologie* est l'intelligence des phénomènes, quels qu'ils soient : non pas seulement par une explication causale ou scientifique, mais par l'interprétation de leur *sens,* de leur signification. Comme dans le livre récent de F. Jeanson (*La phénoménologie,* Paris, Téqui, 1951), elle s'identifie souvent à l'existentialisme, entendu comme une action permanente du moi pour sa propre liberté, car, ainsi que Husserl s'est efforcé de le montrer, le moi ne s'éveille que dans le face à face et le corps à corps avec le monde.

2. Il est essentiel de noter ici que, tant qu'elle est dans le temps et dans l'espace, *la conscience ne coïncide pas avec la totalité de son être* : la substance d'un

La valeur de la personne et sa vocation spirituelle se dégageront de cet examen, qui échappe à l'empirisme parce qu'il comprend *toutes* les données non seulement de l'observation, mais de la raison et de la foi. C'est le spectacle même de ma condition et du problème qu'elle pose qui m'invite impérieusement à m'unifier, à m'achever, à réaliser ma fin par un acte dont je suis responsable devant Dieu.

I. — *La personne, centre de relations*

Une évidence jaillit d'abord à mes yeux : *ma relativité*. Et ceci au sens le plus fort : mon existence est faite de relations, est conditionnée par des relations. Je ne prends conscience de moi, je ne m'éveille à moi-même qu'en me *reliant* à des êtres extérieurs à moi.

Relation, qui est tout à la fois union et distinction, attachement et séparation.

Le fait le plus fondamental, la connaissance première et permanente que j'ai de moi-même et qui rejoint tous mes instants et tous mes actes, est d'une *souffrance* et d'une *contradiction* : *je ne suis pas, je n'ai pas*. Ma situation et mon état sont d'être *à distance* de ce que je pourrais être et avoir [3].

Essentiellement *privé*, je m'éprouve comme pauvreté : je ne suis pas la totalité de l'être, je ne suis pas absolu ni complet, — je ne suis pas Dieu.

Cette négation n'est pas celle d'une chose inerte : j'éprouve le désir de me compléter, de m'achever, d'être en plénitude, d'être heureux : je suis une force vivante, qui anime un mouvement vers la totalité du Bien et de la Valeur, où elle trouvera sa Fin et son Repos.

Une pauvreté qui aspire à être et qui est appelée à être, mise par sa souffrance même en demeure d'exister, tel est mon *donné* le plus profond, mon point de départ quotidien et toujours actuel, tel est mon problème et mon mystère, tel est mon drame [4].

Or, voici les trois directions capitales de ce mouvement, les trois orientations de mon être, voici les relations où, par sa structure même, il est engagé pour s'accomplir : le monde extérieur, le monde des hommes, Dieu enfin.

---

moi dépasse la conscience qu'il prend de lui-même. Ainsi l'embryon humain, le fou, le dormeur sont des personnes, que des circonstances et des déterminismes empêchent de se connaître et d'agir comme telles. Ceci dit, il est valable d'étudier, dans l'ordre de la conscience et de la liberté, les conditions du développement du moi et de son achèvement spirituel : il s'agit alors, au sens moderne, d'une étude *existentielle*. Il va sans dire que l'analyse révélera des conditions plus profondes que celles dont se contente un existentialisme laïque ou athée.

3. Depuis Hegel, la philosophie moderne appelle *aliénation* cette distance de soi à l'être : un moi aliéné est comme étranger à soi et ne peut se reconnaître en ce qu'il est ou en ce qu'il fait.

4. Nulle expression plus vivante et plus vraie de ce drame que dans la Bible et, en particulier, dans les *Psaumes* : la théologie d'un saint Paul, la philosophie d'un saint Augustin et de ses successeurs en reprendront les thèmes.

1) *Le monde extérieur.*

Je m'éveille d'abord à moi-même, à partir d'une obscurité initiale, *dans l'univers matériel* des choses, auquel je suis relié par mon corps et ses perceptions : je n'existe que dans un milieu spatial d'objets, que j'accueille et utilise, mais dont je me distingue et que je domine.

Les données bibliques concordent ici avec la réflexion : Adam naît, le dernier, dans un univers déjà constitué et reçoit la mission de le maîtriser à son service, ce qu'il opère en donnant des noms aux choses et aux animaux, c'est-à-dire en les connaissant (*Gen.*, II, 19-20).

Chacun fait l'expérience quotidienne de cette relation avec le monde : il connaît les objets, il les classe, il s'en sert, il s'en défend. Il a avec eux ces rapports complexes du maître, de l'artisan, de l'artiste, de l'ami : il s'oppose, il commande, il regarde, il dialogue, il crée et combine des synthèses nouvelles.

Tout individu ne prend conscience de soi comme personne qu'à l'intérieur de ses jugements de connaissance, de ses projets ou de ses actes : je me connais *en me distinguant* des choses, en les posant comme des *objets*, dont je me rends compte qu'ils ne sont pas moi [5]. Toute une part de mon activité est ainsi orientée vers le monde, et c'est dans mon effort de collaboration ou de lutte avec lui que jaillit, comme une flamme intime, la lumière de mon esprit.

Spatiale par son application, cette activité s'inscrit aussi *dans le temps*, dont elle suit le cours : c'est dans la succession des instants, nécessaires à l'exécution de mon *travail*, à la solution de mes problèmes que je fais connaissance de *moi*. Ce sont mes initiatives créatrices et mes inventions, mes améliorations et mes retouches, qui stimulent l'éveil de ma conscience et secouent son engourdissement : la personne se forme et se constitue dans l'*acte* de dépassement qui la porte vers l'avenir [6].

Ce qui se passe pour chacun se réalise aussi *dans l'histoire* pour la collectivité humaine : depuis ses débuts les plus lointains, l'homme accède à la lumière de la conscience et se développe en tout domaine, en luttant contre les forces aveugles de la nature matérielle et en les maîtrisant à ses fins. C'est en gagnant son pain quotidien, dans une *économie* ordonnée et paisible, que l'homme se rend compte de sa va-

5. C'est une loi générale que l'esprit ne se connaît qu'en se distinguant et en s'opposant : il revient vers soi dans l'acte même où il affirme, en face de soi, l'existence d'êtres qui en diffèrent. Il se détermine dans la mesure où il rencontre des *obstacles*. Cette remarque est valable aussi dans l'ordre de l'action : je me connais dans mon projet, dans mon invention, dans mon œuvre, dans mon langage et mon expression (cfr A. Marc, *Psychologie réflexive*, Desclée, 1948).

6. Dans *Le Devoir* (Alcan, 1930), R. Le Senne a montré, dans sa célèbre analyse de la découverte de l'argon par Lord Rayleigh, le rôle stimulant de la *contradiction*, que surmonte la pensée par l'invention d'une synthèse. Dans ses formes les plus fréquentes, le travail industriel moderne, dénué d'initiative, sinon de responsabilité, provoque, au contraire, une dégradation, un avilissement du moi, une véritable décréation, suivant le mot de S. Weil.

leur et de sa supériorité : la contemplation du poète, la création de l'artiste, la vie spirituelle du saint ne sont possibles qu'à la faveur d'une certaine sécurité, qui est la base de la civilisation.

Toute cette activité s'opère par la *technique* et par la *science,* qui s'épaulent mutuellement. Faire des outils, construire des machines, transformer la nature, c'est exercer sa pensée, c'est prendre position et s'affirmer soi-même comme une *liberté* vivante en face de l'univers. La science qui, en édifiant peu à peu un corps de connaissances organisées, transpose le monde en formules et en lois, contribue plus encore à donner à l'homme le sens de lui-même. Plus haut que la science et que la technique, l'*art* [7] développe en son auteur une personnalité originale, qu'il projette et manifeste en ses chefs-d'œuvre [8]. Réflexion sur l'ensemble de l'activité humaine, la *philosophie* exprime enfin, en langage universel, les conditions logiques de toute prise de conscience.

Technique et science, art et philosophie sont animés par une poussée intime vers la liberté, la vérité et la beauté absolues : c'est une Séduction suprême qui attire l'homme à devenir lui-même en poursuivant cet idéal.

Mais cette poursuite est *tragique,* car elle s'accomplit *face à la mort* et à la douleur : c'est sous peine de *n'être pas* et sous la pression quotidienne des menaces que l'homme déploie son activité.

Bien plus, à ce degré déjà, cette activité est contaminée par le *péché,* car l'élan vers la puissance et la vérité est mêlé d'orgueil et d'égoïsme, comme en fait foi la tentation d'Adam : il porte donc en lui un germe de mort et appelle une rédemption.

La relation primitive de l'homme à l'univers découvre donc un élément de *faiblesse* et de fragilité : c'est dans un cri d'angoisse que s'éveille la conscience, sous la terreur des déterminismes qui l'oppriment et dont elle sera finalement victime. C'est dans le péché aussi que le moi prend naissance : en s'opposant au monde et à ses hasards, qu'il qualifie d'absurdes, l'homme est tenté de se révolter contre Dieu et succombe souvent à cette tentation [9].

---

7. Comment ne pas se référer ici à un texte, trop peu connu, de la Bible, qui énumère les grandes activités de l'homme? « Ada enfanta Yabal : c'est le père de ceux qui habitent sous la tente avec des troupeaux. Le nom de son frère était Youbal : c'est le père de tous ceux qui jouent de la lyre ou du chalumeau. Cilla eut aussi un fils. Toubal-Caïn, le forgeron, père de tous les artisans du bronze ou du fer » (*Gen.,* IV, 20-22). Il s'agit de la descendance de Caïn, mais les activités énumérées ne sont pas maudites.

8. Mais, par ses choix délibérés dans une réalité trop vaste, par sa stylisation, par sa composition et sa technique, le chef-d'œuvre accède à l'*universel* et permet ainsi à l'artiste de relier son originalité unique à la communauté des hommes.

9. C'est ici que s'arrête, pratiquement, l'analyse de l'*existentialisme athée* contemporain. Il a su mettre en évidence les premières conditions du surgissement du moi et de l'éveil de la liberté : la lutte contre les déterminismes extérieurs et contre les automatismes intérieurs, dans la perspective de la mort. A la suite de Heidegger, toute l'œuvre de Sartre se résume ainsi dans le refus de tout ce qui compromet l'acte de *liberté,* tendu vers l'avenir. Le monde des relations sociales est, en fait, assimilé au monde des choses et soumis aux lois de la lutte et de la résistance.

2) *Le monde des hommes.*

Si, pour exister, l'homme doit se distinguer des choses, il lui faut aussi faire face aux hommes.

A) Un *premier temps,* encore tout spontané, se marque par son éveil au sein de la société, dont il reçoit tout. La *famille,* en particulier, est la condition d'une prise de conscience normale de la personne : l'enfant découvre progressivement sa propre existence et sa valeur unique dans la chaleur du foyer, où il est accueilli et où il prend place comme fils et comme frère. Il s'entend appeler par son nom, comme il nomme son père et sa mère : il se rend compte obscurément qu'il est un centre privilégié d'intérêt et d'amour, une fin absolue, méritant tous les sacrifices. Il reçoit une éducation qui éveille sa liberté et fait appel à sa responsabilité, et c'est dans ce climat qu'il traverse les étapes de sa croissance. Notons ici le complexe d'Œdipe, qui porte fréquemment le jeune enfant vers le parent de sexe opposé, objet de désir comme de jalousie et de rivalité : nouvelle prise de conscience de soi comme personne distincte. De même, l'attitude à l'égard des frères et sœurs est à la fois d'amour et d'hostilité, d'union et d'opposition : comme aux parents, l'enfant leur dit « *tu* » et en reçoit le même appel, il est connu et reconnu.

C'est dans cette ambiance qu'il se désigne et se connaît lui-même, non pas comme un être quelconque et anonyme, mais comme une personne originale, comme un sujet de droits. C'est *en situation* de fils, parfois de frère, dans une famille, que l'enfant se personnalise. On n'ignore pas que, dans bien des cas, le délinquant, le criminel subissent les effets d'une dislocation familiale et d'une privation précoce d'affection : l'échec d'une maturation normale de la personne ne permet pas de « reconnaître » autrui comme tel.

A partir de la famille, l'enfant s'engage aussi peu à peu dans des *relations sociales* : il participe à des jeux, il entre à l'école et se lie à des camarades, il devient disciple et apprenti. Il lutte, bataille et « se mesure ». Puis il entre dans la société des hommes : il prend un métier, il prend femme, il devient citoyen conscient. Ici encore, partout s'impose à lui le même rapport : celui du moi et du toi. Mais il est accueilli aussi dans des cadres et institutions *juridiques,* en même temps qu'il s'en distingue : il est admis comme membre d'un corps, où il ne se confond pas. La coutume ou la loi reconnaissent son existence et sa dignité, son espace vital et sa propriété, la communauté fait appel à ses aptitudes et l'investit de charges ou de missions, l'exercice de sa liberté et de ses droits est sanctionné. Tout contribue à l'éclosion et à l'affirmation de son moi [10].

10. Les régimes *totalitaires* et les économies entièrement planifiées sont, au contraire, un étouffement du moi.

B) Un *second temps* idéal, qui chronologiquement coïncide souvent avec le premier, est caractérisé par une réaction de défense et de lutte : pour être mieux lui-même, parfois dans l'illusion de cet espoir, l'homme *se sépare* et s'oppose. L'enfant se dégage de l'enveloppement familial, se révolte contre l'obéissance, refuse la soumission à la loi.

Emancipation souvent normale et saine, car il est bon que l'homme renie bien des conformismes : il ne devient lui-même qu'en se dégageant des entraînements collectifs et des tyrannies sociales, en s'efforçant à une pensée critique et personnelle. Aujourd'hui surtout, la personne ne s'édifie et ne prend forme qu'en résistant à de multiples pressions de la propagande, de l'opinion, de la mode, des mœurs ou de l'Etat, en renonçant à n'être qu'un *personnage*. En particulier, les conditions de travail dans l'industrie moderne feraient de l'homme un robot s'il s'abandonnait sans protestation ni réaction au mécanisme imposé des gestes parcellaires [11].

De plus, une certaine expérience de la *solitude* n'est-elle pas nécessaire pour être pleinement homme? « Il fallait, dit J. Cayrol de son héros, qu'il commence à connaître cette immense solitude pour arriver jusqu'aux hommes; on doit d'abord entendre soi-même pour écouter les autres et, avant de les comprendre, on doit tout apprendre de soi-même jusqu'à en mourir [12] ».

Mais la révolte contre les hommes, contre la société et ses lois, n'est souvent qu'anarchie individualiste et ne fait pas progresser vers la plénitude de l'existence personnelle, car elle est animée par l'orgueil et l'égoïsme, elle va théoriquement, et souvent en fait, jusqu'au geste de Caïn. Alors la relation se détruit en supprimant son objet et l'homme reste seul dans une monstrueuse exaltation : comment se reconnaîtrait-il comme personne s'il n'est pas reconnu par les autres? Or, tout acte d'égoïsme ou de colère, d'avarice ou de jalousie, amorce cet isolement qui est le contraire même de la vocation de la personne et détruit le fondement de son existence.

C) Mais voici un *troisième temps* possible et ouvert à la bonne volonté : après la naissance en société, après la phase de rupture et de dégagement, — le consentement volontaire et l'adhésion à autrui. Alors seulement dans le regard mutuel, dans la transparence et l'intimité de l'amitié, s'opère la *reconnaissance* réciproque des personnes, qui est leur véritable naissance à elles-mêmes. En s'appelant les unes les autres, selon leurs relations propres, elles s'engendrent dans la communion : c'est l'« invocation » simultanée de deux êtres qui leur permet de prendre conscience de soi comme d'une valeur unique

11. Comme le fait remarquer S. Ligier (*L'adulte des milieux ouvriers,* tome I : *Essai de psychologie sociale,* Les Editions Ouvrières, 1951), le prolétaire finit par être marqué par le rythme de son travail et plus soumis que d'autres aux déterminismes sociaux : c'est un « primaire », aux réactions spontanées.

12. *Je vivrai l'amour des autres,* tome I : *On vous parle.* Ed. du Seuil, p. 278.

et infinie, car cette reconnaissance est une promesse de don et de sacrifice jusqu'à la mort [13]. Le langage et les signes incarnent et vérifient la sincérité dans le dialogue, le témoignage et l'« aveu ».

Cette amitié a bien des formes et des degrés, qui vont de la camaraderie de jeu ou de l'équipe de travail à la réciprocité spéciale des époux, en passant par la coexistence des concitoyens et leur fidélité à une nation et à ses lois. Elle présente le caractère commun d'un *accueil,* d'une compénétration, d'une intégration à un ensemble qui dépasse les individus, tout en les comprenant, — la réalité du *nous.* Or, c'est à l'intérieur de cette réalité, avec ses harmoniques affectives, que surgit l'existence personnelle : c'est l'initiative gratuite de l'amour qui, en retirant son objet du *type* généralisable, en le provoquant à l'offrande de soi et à la collaboration, lui permet de s'épanouir et le redonne à lui-même. La présence de l'homme à soi-même a besoin de l'estime d'autrui, la connaissance de soi est conditionnée par une reconnaissance d'autrui : alors aussi peut-on parler de *co-naissance* [14].

Cette amitié qui, à divers plans, fonde aussi toute société et en fait une communauté, se réalise par une *conversion,* qui est une victoire sur l'égoïsme et sur l'orgueil : l'homme végète dans un isolement stérile, agressif et dangereux, tant qu'il n'a pas franchi ce seuil, opéré ce passage [15].

Mais il arrive que l'amour ne soit pas payé de retour et que l'homme de bonne volonté à l'égard de ses frères soit incompris, opprimé et persécuté. La Bible est remplie des cris et des appels de l'homme en butte à l'hostilité de l'homme et incapable de rejoindre ceux auxquels il voudrait pourtant s'ouvrir : et, au milieu des temps, le Juste parfait souffre et meurt sous les coups de ses frères ; toute l'histoire humaine ne fait que reproduire ce drame.

Or, c'est cette *tragédie,* consentie et reconnue, qui, mieux encore que les réussites de l'amour, mais sur un plan de rédemption, confère à l'homme sa plénitude et sa densité, car elle lui permet de s'offrir en sacrifice pour ses frères dans un acte de dépassement, de réparer le péché collectif de la haine et de l'orgueil.

Déjà pressenti dans l'Ancien Testament, ce paradoxe ne peut être compris que du chrétien : depuis l'Evangile, *la véritable existence de la personne est fondée sur le renoncement au service d'un amour uni-*

13. Cette analyse est, on le sait, un des thèmes préférés de G. Marcel.

14. Jeu de mots bien connu, créé par Claudel, dans *l'Art poétique,* pour indiquer l'unité du cosmos, le caractère complémentaire des êtres, leur naissance commune à l'existence.

15. Dans sa célèbre analyse du *Maître et de l'Esclave* (*Phénoménologie de l'Esprit*), Hegel en demeure à des rapports de force, soulignant la nécessité de la lutte politique de l'homme contre l'homme pour l'avènement de la conscience. Marx n'a pas dépassé ce point de vue : le prolétariat vaincu ne devient vraiment « humain » qu'en vainquant ses exploiteurs. Les analyses de Sartre, dans *l'Etre et le Néant,* ne font aussi de l'amour qu'une lutte de forces et un affrontement. Tout paganisme en reste là.

versel. Elle s'exprime par les cris du Psalmiste, repris par le Crucifié; elle passe par les Béatitudes de la pauvreté, de la souffrance et de la persécution [16]. Et les failles inévitables ou les déficits de tout amour, qui ne permettent pas aux hommes de se rejoindre entièrement, commencent, s'ils sont généreusement acceptés, à introduire la personne dans un ordre qui la consomme.

3) *Dieu.*

Plus profondément, Dieu est la Source primitive et permanente de mon être, qui est néant sans Lui et auquel Il donne tout, y compris sa liberté même, auquel Il collabore à chaque instant et qu'Il conduit par sa Providence et son Esprit. Il m'a aimé et prévu de toute éternité, Il « me scrute et me sonde », comme chante le Psaume, rien de secret ne Lui est caché en moi, Il m'appelle et me connaît par mon nom, dans mon originalité personnelle. Bref, je n'existe qu'*en relation de dépendance* de mon Créateur et de ma Vie.

L'analyse existentielle met en valeur la prise de conscience de cette relation ontologique. Dieu se révèle d'abord *dans cet univers* auquel je suis lié et auquel je m'oppose, par rapport auquel je me détache comme personne, comme esprit. Lorsque mon action poursuit la vérité, la puissance ou la beauté, c'est Dieu même qu'elle vise implicitement, comme un Idéal absolu, qu'il faut atteindre à travers ses signes. La logique Le découvre soit comme Explication suprême, soit comme Fin de toute activité et le moi l'affirme comme le Type de toute réalité et de toute valeur.

La réflexion sur les relations interpersonnelles y aboutit aussi : Dieu est le Lien suprême et le *Médiateur des personnes,* parce qu'Il leur permet de surmonter leurs divisions et de se concilier dans le pardon et l'amour. Pas d'amitié, pas de foyer, pas de société dont Il ne soit le Fondement concret. Il se révèle, implicitement au moins, dans l'expérience obscure que je fais de Lui au sein de toute relation sociale. Je ne suis que par autrui et en autrui, mais Dieu est la Source, le Modèle et l'Idéal, le Sauveur aussi de ce lien réciproque [17].

Inaugurée dans la nature, cette révélation de Dieu s'est surpassée *dans l'histoire* par le Christ Notre Seigneur, Homme et Dieu, Sau-

16. Sur le plan littéraire, le théâtre de Claudel et l'œuvre de Bernanos, en bien des endroits, expriment la même attitude et la même foi. La Violaine de *l'Annonce faite à Marie,* le Rodrigue du *Soulier de Satin,* le curé d'Ambricourt (*Journal d'un curé de campagne*), la Chantal de *la Joie,* atteignent, dans leur oblation, à la plénitude existentielle. Les héros de Bernanos nuancent cette attitude de l'esprit d'enfance et de joyeuse simplicité. En regard de la formule cartésienne, ces auteurs inscrivent cette autre : Je suis pauvre, donc j'existe.

17. C'est le mystère de la Sainte Trinité qu'il faut ici évoquer, car la communauté des trois Personnes dans un Amour unique est le fondement de toute communauté humaine, non pas seulement à titre théorique, mais parce que l'Esprit du Dieu vivant anime, à quelque degré, une communauté valable.

veur des hommes, en Qui et par Qui je puis connaître Dieu dans son intimité (*Mt.*, XI, 27). Dès lors, de même que mon existence personnelle sur le plan social est fondée sur la relation vivante *Je-Tu*, ainsi se fonde-t-elle avant tout sur la réciprocité d'une connaissance entre Dieu et moi : je suis une personne, parce que Dieu me connaît et que je connais Dieu. Et, de même que je devais d'abord entendre un appel de la société, de mon père et de ma mère surtout, pour naître à la conscience, ainsi c'est l'initiative amoureuse de Dieu, c'est l'appel amical de Dieu, mon Père, qui me fait naître à la véritable existence : Dieu m'appelle et je Lui réponds, Il me dit « *Tu es* », — « Tu es Ma créature et Mon fils », — et je Lui réponds : « Tu es mon Créateur et mon Père ». La *foi*, lumière surnaturelle de mon esprit, illuminé par l'Esprit du Christ, me révèle le Dieu vivant, mais, par le fait même, elle me manifeste à moi-même comme personne et, bien mieux que par les relations précédentes, je profère sur moi un jugement valable d'existence : *Je suis*. Et il s'agit là d'une nouvelle naissance, d'une restauration, d'un véritable commencement absolu, fondé sur cet *Evénement* unique que fut l'Incarnation [18].

Cette prise de conscience de ma relation à Dieu reprend à son compte, récapitule et fonde ma relation au monde des choses et des hommes, mais elle la dépasse infiniment : il ne s'agit plus seulement d'une victoire sur l'aliénation de la faiblesse physique ou de l'erreur, ni d'un accès à un universalisme philosophique, mais d'une *conversion* et d'une *transmutation* substantielle qui me fait passer de l'égoïsme à la charité et implique une immolation de ma personne à Dieu. Le *repentir*, qui rompt avec un passé de péché et qui me désigne comme responsable (*mea culpa*) manifeste l'éclosion d'une véritable liberté. Comme Jacob, le moi, après une lutte loyale avec l'Exigence divine, mérite et assume un autre nom : il est Israël, celui qui fait face à Dieu [19].

A des stades différents, les mêmes traits se retrouvent dans les trois analyses précédentes. Il s'agit d'un être, placé *en situation dramatique* et qui, par une option libre, est *appelé* à se dégager non seulement d'une obscurité ou d'une barbarie primitive, mais d'un enlisement dans le mal et à franchir des seuils successifs pour répondre à son idéal et se récupérer : la personne humaine n'est autre qu'une *vocation à Dieu*. C'est cette vocation qui la caractérise et qui, la séparant infiniment d'une chose matérielle ou de l'animalité, lui confère une valeur incomparable. Mais cette grandeur est, pour le moment,

18. C'est *dans l'espérance* de l'Incarnation et dans la conscience obscure de la préparer que l'Israélite, au sein du peuple de Dieu, pouvait aussi s'attribuer légitimement l'existence personnelle. Le « je suis » du chrétien, dans l'Eglise, *regarde* aussi la Parousie du Seigneur, en laquelle il trouvera son achèvement.

19. Cette analyse du repentir, condition d'existence, est empruntée à saint Augustin dans les *Confessions* (cfr J. M. Le Blond, *Les conversions de saint Augustin*, Aubier, 1950).

unie à une faiblesse : la personne dont l'état est la fragilité, la précarité mêmes, opère son salut dans la menace et la tentation, dans la perspective de la mort et le compagnonnage de la douleur. Elle eût été dans le désespoir d'une situation absurde, si la grâce de l'Amour infini n'était pas venue à son aide et ne l'avait pas rachetée, en lui offrant gratuitement la plénitude de l'existence et de la valeur. Cette nouvelle existence de *ressuscité* commence dans le temps, se développe dans l'épreuve surmontée et, à travers la mort, se consomme dans l'éternel. Telle est, de par la volonté de l'Amour infini, la condition humaine.

II. — *La personne dans sa structure intime*

Cette description de la personne « en situation » ne doit pas faire oublier l'examen de sa structure intime. Or, pour unifiée qu'elle soit, cette structure est aussi un complexe de relations hiérarchiques : de même que l'homme est appelé à se compléter hors de lui-même, ainsi doit-il assurer, maintenir, conquérir et reconquérir son unité intérieure.

C'est tout un traité de *psychologie* qu'il faudrait écrire ici pour présenter l'homme à lui-même : il suffira pourtant d'en tracer les grandes lignes.

1) *L'enracinement biologique de l'homme.*

Il est essentiel d'abord de noter les liens qui enracinent l'homme dans *l'animalité* et par elle dans l'univers : il s'agit des forces inconscientes, des énergies obscures, qui constituent un donné irrationnel et qui, à tout niveau, manifestent leur présence. C'est le domaine des *instincts* et des *tendances* héréditaires, dont l'ensemble forme le *tempérament* particulier de chacun [20].

Dans ce maquis, distinguons deux directions majeures : *sexualité* et *agressivité*. La première se porte à la reproduction de la vie par association avec un partenaire de sexe opposé : elle vise donc une réunion des êtres en vue de la fécondité créatrice et se sublimera dans l'amour. La seconde pousse le moi à s'affirmer en face d'autrui et contre lui, elle anime la volonté de puissance et d'autonomie, elle invite à la captation et à la possession par la force. Au reste, ces deux énergies sont imbriquées et se compénètrent : la sexualité est imprégnée d'un désir de domination, comme l'agressivité est imbibée de sexualité [21]. L'une n'est pas plus morale que l'autre. Les noms de

20. Elément constitutif de la personne, dans sa situation temporelle, le *corps* en est le lien permanent à l'univers : comme y a souvent insisté G. Marcel, il ne peut, d'une perspective intérieure et existentielle, être considéré comme un *objet*.

21. Cfr J. Coppens, *La connaissance du Bien et du Mal et le péché du Paradis, Analecta Lovaniensia Biblica et Orientalia.*

Freud et d'Adler [22] sont respectivement liés à la description de ces forces : à titre d'hypothèse, on peut admettre leur théorie du « refoulement » des tendances par la « censure » sociale [23].

Les phénomènes *affectifs* désignent ceux où le moi apparaît *passif* de ces énergies primitives et « affecté » par elles, avec une coloration de plaisir et de douleur. Leurs deux formes ont des traits antithétiques : A) *Emotion,* qui, au moins dans ses formes brutes, est un affaiblissement de la cohérence mentale et de la sûreté d'adaptation au réel, un renoncement provisoire du moi à son unité et à sa liberté, un consentement à une conduite absurde [24]; — B) *Passion,* qui, au contraire, concentre les tendances sur un objet privilégié, désormais poursuivi avec un fanatisme aveugle et sans critique. — L'émotion peut se sublimer en *sentiment,* dans les relations sociales, la vie intellectuelle, artistique et morale; de même, la passion peut se soumettre au contrôle de la raison et servir des fins supérieures.

2) *La raison et la volonté.*

Une coupure se marque ici avec le plan supérieur de la personne, caractérisé par la raison : ici le moi y est *actif,* comme un centre d'où émanent des décisions conscientes.

A) Cette activité rationnelle se porte d'abord *vers la connaissance* : à partir des sensations, tout un processus élabore des idées générales et des jugements qui, suivant différents « modes », affirment des vérités et construisent peu à peu l'univers cohérent de la science. Le monde extérieur devient ainsi intelligible, perméable à l'esprit et, dans cet effort de pensée, où le sujet pose des existences objectives en s'en distinguant, le moi se révèle à lui-même, s'éveille à la lumière : il se connaît comme auteur d'une vérité, qu'il définit, assimile et possède. Et un système, plus ou moins organisé, plus ou moins précis, de signes, le *langage,* lui permet de s'exprimer et d'exprimer à autrui la vérité connue : il se représente à lui-même et présente « ce qui est ».

Différentes facultés ou fonctions, toutes complémentaires, sont mi-

22. Synthèse de Freud et d'Adler, l'œuvre de Jung présente une conception de l'inconscient collectif et ancestral, âme du monde, dont la « psyché » individuelle se détache progressivement (cfr *L'homme à la découverte de son âme*).

23. Cfr G. Cruchon, *Genèse et structure du moi,* dans la *Nouvelle Revue Théologique,* mars et avril 1951. L'auteur fait remarquer qu'au vocabulaire habituel psychanalytique, trop exclusivement sociologique et impersonnel dans sa notion du « surmoi », il faut joindre cette idée essentielle de l'*autre* : le développement du moi est conditionné par des rencontres *personnelles,* — celle des parents, du maître, de l'ami... C'est tout le sens de la « méthode » des *Deux sources de la morale et de la religion* : pas de personne humaine sans contact avec le héros, le mystique et le saint.

24. L'existentialisme, qui est essentiellement une doctrine de la *liberté,* a insisté, avec J. P. Sartre et F. Jeanson, sur la responsabilité du moi qui *choisit* le comportement émotif, malgré son absurdité, et préfère *se* troubler devant la réalité plutôt que d'y faire face lucidement.

ses en jeu dans l'acte synthétique de connaissance : l'*imagination,* qui reproduit les objets dans une sorte de trace intérieure et qui, encore sensible mais déjà intellectuelle, forme comme le trait d'union avec le monde ; — la *mémoire,* qui rappelle le passé dans le présent, mais qui, prospective aussi et dynamique, confère au moi un enroulement sur lui-même, un dépassement de l'instant fugace [25] ; — la *volonté,* enfin, qui est le principe supérieur de toute affirmation vraie et qui soutient la connaissance dans son élan [26].

B) Cette dernière notation montre que l'activité rationnelle peut s'exercer *dans le sens d'un bien à poursuivre,* d'une valeur à acquérir (la vérité n'étant que l'un de ces biens, l'une de ces valeurs) : la *volonté* est le pouvoir de résolution et de décision, éclairé par la connaissance du but et des motifs. L'*attention,* qui concentre le moi, rassemble ses puissances et finalement donne une préférence victorieuse à un parti, joue ici un rôle capital [27]. Dans la mesure où l'acte part d'une autodétermination lumineuse de la personne, il est libre ; en fait, cette liberté se manifeste par un choix et une exclusion où il entre du sacrifice. Tout l'homme collabore, d'ailleurs, à l'acte de volonté, y compris les tendances inconscientes et les désirs affectifs, car la raison est incarnée et doit, pour agir, utiliser la force de l'émotion et de la passion.

La psychologie note enfin la possibilité, pour la raison, de se dépasser en *intuition* : la connaissance opère alors non plus par analyse fragmentaire et progrès « discursif », mais par synthèse, par vision globale d'un tout, par « sympathie » avec le réel. Aussi bien, il n'est pas d'acte de l'esprit qui ne comporte une part d'intuition. Il arrive que le moi soit ainsi comme visité par une inspiration et que l'*invention* lui soit facilitée [28] : une idée directrice préside alors à la liaison et à la mise en œuvre des éléments de la pensée. Dans tous les ordres et à tous les stades (intellectuel, esthétique, moral, religieux), une voix intérieure se fait parfois entendre et révèle à l'homme des secrets mystérieux.

---

25. La mémoire, qui permet au moi de se dépasser, en utilisant ses connaissances et ses expériences, fait aussi survivre le passé sous forme d'automatismes et d'*habitudes.* Mais la constitution même d'une véritable habitude est éminemment *active* et contrôlée par la raison.

26. Pour connaître, il faut *vouloir* connaître, tendre volontairement vers la vérité, dissiper consciemment l'illusion et le mensonge.

27. Cfr les remarques de P. Ricoeur dans son livre important, *Philosophie de la volonté,* tome I : *Le volontaire et l'involontaire,* Aubier, 1949, pp. 142-180.

28. Comment ne pas citer, à nouveau, ici la célèbre parabole d'*Animus* et d'*Anima* (P. Claudel, *Positions et propositions,* tome I, p. 55) ? Par une sorte de dualisme, *Anima,* qui est l'inspiration, la partie la plus spirituelle et comme divine de l'âme, y semble pourtant privilégiée à l'excès par rapport à *Animus,* qui est la pensée dans ses tâches inférieures, dans ses fonctions techniques de mise en œuvre et d'organisation. En fait, l'un et l'autre sont intimement associés et ne peuvent rien l'un sans l'autre pour aucune création.

3) *La dualité de la personne.*

Cette description sommaire manifeste la *dualité* de l'être humain et son *inachèvement*. Il est soumis à une tension entre deux pôles, tiraillé entre deux forces : attiré par des énergies dissolvantes, il est appelé à s'unifier; tenté par le mal, il doit poursuivre le bien; inachevé, il doit travailler à son accomplissement [29].

Par une autre voie, les conclusions précédentes se retrouvent ici : *la plénitude de l'existence personnelle doit être conquise par passage du moins-être au plus-être* : l'homme est invité à un effort de personnalisation, d'épanouissement et de maturation. Il lui faut passer de l'anarchie à l'unité, du déséquilibre à l'équilibre, de l'infantilisme à la virilité, de la servitude à la liberté : avec la grâce de Dieu, il doit atteindre la perfection de son être. Dans cette perspective encore, la personne est *vocation* de dépassement.

La psychologie moderne précise les données de ce problème. La personne humaine lui apparaît comme une entité *fragile*, vulnérable et complexe, aux mécanismes délicats et nombreux, mais aussi comme une réalité *inachevée* qui, pour arriver à maturité, doit subir une genèse et une évolution, traverser des phases et des seuils [30]. Placée dans un champ de forces, intérieures et extérieures, elle éprouve des pressions et des déterminismes : elle est menacée de désintégration [31] et d'anarchie, d'intoxications et de déséquilibres; guettée par la maladie et l'infirmité, les lésions et les carences; ralentie dans son développement normal par des blocages et des atrophies, des fixations et des régressions [32]. Bref, le processus de personnalisation s'accomplit dans un climat pathologique de *crise* et doit surmonter de multiples tentations et d'incessantes épreuves; jamais elle n'arrive à un succès définitif et ses réussites sont précaires. Dans toutes ces menaces le chrétien aperçoit une conséquence de la blessure originelle, de la chute primitive : sans être privé de raison ni de liberté, l'homme subit dans ses membres et sa structure la loi du péché.

---

29. Signalons cependant un point essentiel à une vision chrétienne de l'âme humaine : notre analyse sommaire et classique de la *dualité* du moi (raison et volonté — instincts et tendances; ou activité rationnelle — passivité biologique) ne doit pas faire oublier que la *totalité* du moi est contaminée par le péché, y compris la raison et la volonté, y compris l'*Anima* claudélienne. La pensée du philosophe ou du savant, comme l'inspiration de l'artiste peuvent être soumises au mal.

30. Le plus remarquable de ces seuils est peut-être le dépassement du *narcissisme* et de l'auto-érotisme qui, dans l'ordre sexuel, sont la projection de l'égoïsme en une sorte de contemplation anormale de soi et d'intérêt excessif à son corps. Les rémanences de cet état risquent de se conserver longtemps.

31. Sans aller jusqu'à la psychose, la dissociation du moi fait parfois surgir et coexister comme différentes personnalités : on s'étonne de se trouver si peu semblable à sa propre image... On sait le parti qu'en a tiré le théâtre de Pirandello et, plus récemment, le film japonais *Rashomon*.

32. La psychologie met même en évidence un *instinct de mort*, qui contredit parfois l'ascension et l'épanouissement de la vitalité.

Ces difficultés ne sont jamais plus visibles que dans la sexualité, dont l'évolution normale est rendue pénible par la pesanteur de la chair et peut subir malformations et déviations [33]. Mais elles existent aussi dans d'autres domaines, spécialement dans la tendance à l'agressivité et à l'affirmation de soi, où l'orgueil naturel peut s'exaspérer jusqu'à la paranoïa.

Une *éducation*, une *thérapeutique* sont alors nécessaires pour favoriser le devenir de la personne : elles sont faites de dérivation, de transfert, de défoulement, de purification, de sublimation, d'affinement et d'adaptation au réel. Le premier responsable en est *le sujet lui-même*, car elles ne réussissent pas sans des options personnelles, des efforts et des sacrifices, des consentements ou des ruptures : nul n'est jamais dispensé de vouloir son progrès ou sa guérison et les cures psychanalytiques mêmes supposent un effort du moi pour reconquérir sa liberté. Les maîtres spirituels de tous les temps et de bien des pays ont élaboré les méthodes et jalonné l'itinéraire de cette éducation : le chrétien surtout peut puiser dans une magnifique tradition de *sagesse*. Mais l'individu ne saurait réussir sa destinée sans le secours de la *société* : il lui est donné par la famille, l'école, l'Eglise, par les conseils aussi et les soins de la médecine [34]. La *grâce de Dieu*, sans laquelle nul ne peut atteindre l'idéal humain, utilise ces moyens et leur confère valeur efficace ; mais elle promeut l'homme à un dépassement surnaturel, fondé sur la foi.

Le résultat de cette collaboration multiple sur une « matière » donnée n'est autre que la *personnalité*, qui est une forme particulière, concrète et déterminée de la personne et qui spécifie un individu distinct, marqué par des traits précis, en particulier par un *caractère*. Un centre d'action conscient, intérieur à lui-même, est ainsi réalisé dans son unité et sa liberté : il est capable, dans une certaine mesure, d'exercer la vie de relation à l'égard du monde, des autres et de Dieu. Si toute « personne » a une valeur absolue, la « personnalité » qui l'incarne est plus ou moins réussie et se situe à des degrés inégaux.

III. — *L'option nécessaire : humanisme chrétien ou humanisme païen*

L'effort de personnalisation ne réussit que par une victoire du moi sur les forces inférieures, qui tendent à la désintégration et à la mort : il implique donc une option *morale*. Mais une autre option, plus grave

---

33. Cfr M. Oraison, *Vie chrétienne et problèmes de sexualité*, Lethielleux, 1952. Et M. Verdun, *Le caractère et ses corrélations*, deux tomes, Baillière, 1950 et 1952.

34. Signalons, à propos de documents pontificaux récents, les articles de L. Beirnaert, *L'Eglise et la psychanalyse*, et d'E. Tesson, *La personne humaine et la chirurgie* (*Etudes*, novembre 1952).

et d'ordre *religieux*, est proposée et imposée à l'homme par le christianisme; elle dépasse la première, tout en la reprenant à son compte.

1) *L'humanisme païen.*

Avant le christianisme ou hors de lui, une sagesse humaine a cherché une méthode pour donner à l'homme la perfection de son humanité.

L'*antiquité classique* occidentale avait élaboré un idéal d'harmonie et de mesure, qui pouvait conférer à la conduite humaine un caractère rationnel : avec des nuances diverses, deux grands courants, stoïcien et épicurien, l'un et l'autre dérivés de l'idéalisme platonicien, avaient défini les lois du juste milieu et le comportement du sage [35]. Un véritable ascétisme y était recommandé, impliquant une *catharsis*, une purification des passions et un effort pour l'acquisition des vertus. Idéal grandiose, souvent réalisé, mais qui, faute de lumière, demeurait encore loin d'un véritable humanisme et ne tardait pas à se dégrader en multiples tares, en idolâtries diverses (*Rom.*, I, 20-32). Comme la cité antique, qui formait un monde clos et exclusif, le cosmos antique était essentiellement *fini* et n'était gouverné que par une Raison, un Logos anonyme : la mythologie n'était, en fait, qu'un masque voilant l'inexistence d'un Dieu personnel. Sans relations réelles avec le divin, l'homme manquait d'un pôle attractif, d'une force vivante de dépassement et de la stimulation d'un Esprit : il ne pouvait que tourner en rond sur lui-même et canoniser une nature finie, dont il ignorait qu'elle était blessée.

Cet athéisme foncier est aussi le lot d'un autre humanisme, antique et moderne, oriental celui-là, — le *bouddhisme* : ici encore, malgré les apparences, il n'y a pas de Dieu à l'horizon de la conscience malheureuse et c'est par son propre effort que l'homme cherche à échapper à l'emprise, à l'envoûtement du mal sur sa destinée : aussi cette thérapeutique, qui anime et encourage de belles vertus — pitié, tendresse, charité, détachement — dégénère souvent en orgueil et complaisance. La personne humaine ne réussit pas à émerger du vide de son néant, à se fonder et à s'exprimer, privée qu'elle est de sa relation essentielle à une Personnalité suprême, dont elle serait issue et qui serait son Verbe et sa Fin [36].

Quant aux *humanismes modernes*, ils ont d'abord pour caractère de se dresser en antithèse consciente d'un christianisme qu'ils rejettent : ils ont donc de commun une *révolte* de l'homme contre Dieu et une prétention d'atteindre la perfection par un effort autonome de la

35. Cfr R. Flacelière, *La conception chrétienne de la liberté est-elle un héritage de la Grèce antique?*, dans *Christianisme et liberté*, Recherches et débats du C.C.I.F., Fayard, 1952.

36. Cfr H. de Lubac, *La rencontre du Bouddhisme et de l'Occident*, Aubier, 1952.

liberté. Mais ils conservent une sorte d'ascétisme profane, qui se refuse à certaines attitudes et en choisit de préférables : cette volonté est visible dans les humanismes suivants :

A) *L'humanisme de liberté individuelle.*

Il revendique pour l'individu une indépendance absolue à l'égard de tout être et de toute loi et prend spontanément deux formes, correspondant aux deux tendances primitives de l'homme : sexualité et agressivité, volonté de jouissance et volonté de puissance. Celle-ci se réclame plutôt de Nietzsche, l'autre serait assez bien représentée par Gide : « Fais de toi, impatiemment ou patiemment, le plus irremplaçable des êtres ! » L'*existentialisme* païen moderne accepte aussi le même idéal libertaire et la seule morale d'un Sartre est l'exercice d'une autonomie jalouse, qui se reprend sans cesse et repart, pour ainsi dire, à zéro, à chaque instant. Le *libéralisme économique,* toujours très vivace sous ses avatars, et qui est fondé sur la lutte à mort des producteurs et l'écrasement du faible, représente le même idéal.

En fait, la maxime de liberté conduirait à l'anarchie et à l'incohérence : aussi est-elle réduite et tempérée chez Nietzsche par un véritable amour de l'homme, chez Gide par les exigences de l'artiste, les disciplines du métier et les lois de la forme classique. Quant à Sartre, la liberté est plus exigeante encore, car elle réclame une négation perpétuelle, une « néantisation » à l'égard de toute habitude, de tout automatisme, de tout le poids du passé : le « pour-soi », l'homme conscient, n'arrive à l'existence que par une lutte contre l'« en-soi », c'est-à-dire par un effort pour se désenliser, se soulever au-dessus de la matière [37]. Quant au libéralisme économique, il lui a bien fallu, sous la pression des faits, accepter, fût-ce à contre-cœur, une certaine organisation, qui limite la liberté.

B) *L'humanisme de la raison.*

Hérité de l'antiquité grecque, cet humanisme invite l'homme à s'identifier à la Raison universelle par l'exercice de la pensée, en particulier de la science et de la philosophie, et par la pratique d'une morale rationnelle. Son idéal est une Vérité impersonnelle, à poursuivre par le dégagement de l'illusion et de l'erreur, par une critique de l'imagination et une victoire sur la sensibilité, de manière à conformer sa vie à la perfection de l'harmonie, à lui donner une cohérence absolue. Descartes et Spinoza, plus près de nous Alain et Brunschvicg, représentent cette sagesse humaine. Comme jadis il rejette tout infini et nie l'existence d'un Dieu personnel, mais il implique une option morale et atteint certaines vertus.

---

37. Cette attitude comporte souvent des actes objectivement valables, et même héroïques, mais elle n'est fondée que sur une option libre toujours renouvelée, sans qu'elle soit jamais référée à une obligation morale ou à Dieu.

C) *L'humanisme social.*

L'humanisme païen peut aussi s'élargir aux dimensions de l'humanité collective et de l'histoire et inviter l'homme à être son propre créateur, au cours des temps, en passant d'un état d'aliénation et de servitude à une situation de liberté. C'est le *marxisme* qui représente le plus fortement cet idéal et prétend le réaliser par l'action politique du prolétariat, qui se révolte contre ses exploiteurs. Nulle trace ici d'individualisme, ni même peut-être de rationalisme : c'est une volonté d'action qui prime tout et qui engage l'homme vers un but lointain.

Ici encore, avec rigueur parfois, est impliquée une exigence de sacrifice, car la libération collective de l'homme, bien que conforme à la dialectique nécessaire de l'histoire, ne s'obtient pas sans peine [38]. Mais cette morale, qui réussit à développer des personnalités de combat, des hommes forts, n'est au service que d'une fin terrestre et, pour la réaliser, fait fi de tout principe.

Impossible de nier que ces humanismes n'obtiennent certains résultats, dans l'ordre de la culture du moi ou de la civilisation. Leur erreur à tous est cette *infidélité volontaire au Réel,* qui leur fait renier l'Etre et rejeter Dieu en faveur d'un panthéisme, qui n'est qu'une idolâtrie de valeurs impersonnelles, désormais sans fondement. Or, cet athéisme foncier tend, sur le plan de l'histoire, à annuler ses prétentions humanistes et ne peut aboutir qu'à la destruction et à la mort. Privée d'une de ses relations essentielles, la personne ne peut s'accomplir et demeure victime de l'orgueil, même dans l'exercice d'un certain ascétisme ou le sacrifice de soi [39] : il est fatal que cette attitude commande une dégradation de l'existence. Sans Dieu les autres relations de la personne ne sont plus assurées : l'homme ne peut être que méprisé en autrui et l'univers matériel lui-même est profané en étant mis au service du péché. La personne ne peut donc qu'être victime de sa révolte et de sa négation et, un jour ou l'autre, comme l'histoire en témoigne, ses créations et ses œuvres se retournent contre elle. Telle est la vengeance de Dieu.

2) *L'humanisme chrétien.*

Le christianisme existe et s'impose comme un fait : Dieu est venu dans l'histoire et dans le temps, pour sauver l'homme de son péché et l'appeler à sa propre Vie.

Ce phénomène immense bouscule les données normales du problème

38. On n'ignore pas qu'à la suite de Hegel, Marx considère le progrès de l'histoire comme une nécessité logique, sous la stimulation de contradictions qui se résolvent.

39. Une morale sans Dieu ne peut que *s'approprier* ses actes et s'y complaire, puisqu'elle se prive de les offrir à Dieu et de les Lui référer comme à leur Source et à leur Fin.

de la personne : c'est *une Fin divine et surnaturelle* qu'elle est, sous peine de périr, appelée à vouloir et à poursuivre. Et cette Fin ne peut être obtenue que par le Christ, qui en est la Voie et la Médiation : par le Christ, c'est-à-dire par sa grâce et par son imitation. Or, le salut de l'homme passe *par la Croix*, par la mort de Jésus, qu'il faut revivre dans le mystère d'une rédemption toujours actuelle et renouvelée, par le consentement de la foi et les gestes sacramentaires.

A proprement parler, *le christianisme ne peut donc pas être appelé un humanisme* : il dépasse ce but et cet idéal, en proposant à l'homme l'adoption divine. Il est avant tout théocentrique et vise l'insertion de l'homme en Dieu, l'orientation de l'homme vers Dieu, par le Christ et son Eglise.

L'humanisme n'est pourtant pas renié par le christianisme : il est même assuré et fondé par lui, dans le mystère de l'Incarnation et la Résurrection du Christ. Mais c'est par surcroît qu'il est donné, comme un surplus et un complément, à titre gratuit. Au reste, et par réciproque, le progrès de la grâce s'appuie aussi sur un certain humanisme, si imparfait soit-il.

Or, si la charité surnaturelle exige de l'homme qu'il assume toutes les valeurs du monde terrestre, en les purifiant de leur péché, il ne peut plus le faire à la manière du païen, comme des idoles et pour elles-mêmes. Bien plus, une *tension* ne peut manquer de s'élever dans le cœur du chrétien entre la poursuite de ces valeurs profanes et sa Fin dernière surnaturelle, qui est Dieu, possédé dans l'éternité : il s'y applique avec le sentiment de leur relativité et dans l'espérance d'une meilleure vie. Il les sanctifie et les consacre, mais sans ignorer qu'elles sont précaires et qu'elles seront dépassées. Il se sait désormais un étranger sur une terre pourtant sienne et à laquelle toutes ses fibres le rattachent; il est investi d'une mission provisoire sur un domaine où pourtant il est né. Bref, il est tout à la fois du temps et de l'éternité, où par son baptême il a déjà un pied. Telle est sa situation *paradoxale* et difficile.

Dès lors, son option n'est plus seulement entre la raison et l'irrationnel, mais *entre la foi à l'Amour rédempteur et la suffisance de la liberté pécheresse*. Il n'a plus seulement à unifier des forces anarchiques ou à se créer une personnalité valable, mais à s'ouvrir à l'action et à la parole de Dieu en lui; plus seulement à poursuivre la culture de sa personnalité, mais à consentir à l'Esprit d'amour. A la suite du Christ, son moi est engagé dans l'adoration, le service et l'amour du Dieu vivant : *il existe, comme personne, dans le mystère de Dieu, sous la loi du Christ*.

Ce n'est pas qu'il ait à mépriser les voies normales de la personnalisation, les techniques de la santé, les lois de l'équilibre et de l'unification psychique, car il demeure *incarné* dans le corps et la matière : bien au contraire, doit-il les utiliser plus efficacement que l'athée.

Mais toute son action sur soi est opérée *sous le règne de la foi,* dans un autre Esprit, et elle est toujours offerte et référée à Dieu.

Bien plus, l'inspiration divine peut lui révéler une *sagesse supérieure,* qui contredit apparemment celle de la terre; une vocation singulière peut le pousser à des renoncements, qui se justifient par une anticipation de la Cité future et par une imitation littérale du Christ. C'est la *folie de la croix,* qui scandalise le païen. Mais l'ascétisme normal du chrétien comme ces renoncements exceptionnels réalisent, en fait, spécialement dans les élites et dans les saints, des spécimens d'humanité, qui non seulement ne le cèdent en rien à ceux de la sagesse païenne, mais leur sont supérieurs.

Ainsi le christianisme maintient l'homme sur terre et ne lui permet pas de s'évader, mais il lui impose une *recréation* totale, qui le guérit, l'assume, le surélève. Dans sa vérité authentique, la personne humaine est désormais celle qui prend comme modèle la Personne du Verbe incarné : ce n'est plus celle du héros et du sage, mais *celle du pauvre, celle de l'homme de douleurs, celle du serviteur qui se sacrifie pour Dieu et ses frères.* Celle aussi du pécheur prodigue, qui revient vers Dieu, chargé de ses fautes et de celles du monde. Telle est la véritable existence de la personne dans toutes ses dimensions : avec le christianisme, il y a du nouveau pour l'homme, qui désormais baigne dans le mystère de l'Amour et ne peut plus être regardé ni défini qu'en Dieu dans la lumière du Christ crucifié.

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît donc difficile de répondre à la question qui l'avait provoquée : « Qu'est-ce que la personne humaine? » Car précisément, son imprégnation religieuse la soulève au-dessus de la terre et ne permet plus de la définir comme une notion commune : elle échappe à l'œil du psychologue et du savant comme à la réflexion du philosophe et du moraliste. L'expérience individuelle ne franchit pas certains seuils et, faute de langage, demeure dans la confusion; l'examen objectif reste superficiel et ne détermine que des lois. Les qualifications qui définissent la personne comme une intériorité, un centre spirituel d'action, une conscience sont valables, mais elles dépassent à peine la métaphore latine *persona,* qui désignait le masque spécialisé et l'« embouchure » de l'acteur. Les termes qui la désignent comme un absolu et une fin en soi sont bien laïques et ne font que cerner sa valeur mystérieuse. Il n'est même plus exact enfin que la personne soit une « création de soi par soi », un être qui ait à « se faire », car la liberté chrétienne opère avec Dieu pour une recréation de l'homme dans la foi.

Rejetant les solutions païennes, dépassant les conclusions philoso-

phiques, il reste alors au chrétien, pour se connaître dans la vérité, à vivre son existence et à se l'exprimer dans la lumière de Dieu, avec l'aide de la foi et du Livre inspiré. Dans le sillage du Psalmiste ou sur les traces de Job, mais surtout dans la ligne de l'Evangile et sur les pas du Christ, en conformité avec l'Eglise et les saints de l'histoire, il s'apercevra comme une sorte de néant, de pauvreté et de misère, sur lequel pèsent pourtant tout le poids, toute l'exigence d'un Amour infini, d'un choix singulier, d'une élection éternelle. Il s'éprouvera comme un désir éperdu, comme une souffrance, comme un appel infini : non pas d'« être » seulement, mais de Présence vivante, de Secours et d'Amitié. Il se connaîtra dans son appétit d'*être relié,* par l'intermédiaire du monde créé et de la communauté humaine, au Dieu vivant et de vivre sa Vie. Il s'entendra comme un cri, poussé dans la nuit de l'univers, en réponse à une Parole de miséricorde, à lui adressée par son Seigneur et Père. De Là-haut, mais de tout près, comme Abraham ou Jacob, il recevra un message, une promesse, une mission, un *nom,* le définissant, à la face du monde, dans sa singularité éternelle. Fort de cette vocation, il se redressera alors dans l'espérance, déjà lui-même, mais en attente d'un accomplissement et, comme Elie au désert, comme la Vierge ou le Christ, commencera son étape.

Paris. Emile RIDEAU, S. J.

L'année sociale au diocèse de Tournai

UNE EXPERIENCE DE PASTORALE

Le Hainaut [1].

On identifie souvent Hainaut et Pays Noir : et, de fait, c'est l'impression du voyageur en chemin de fer qui, venant de Namur, pénètre chez nous à Aiseau et poursuit sa course dans la direction de Tournai. De longues cheminées crachant une fumée sombre, des terrils dont la masse écrasante barre l'horizon et d'immenses bâtisses, souvent noircies de charbon, font une double haie le long des rails. Le rougeoîment rapide ou l'éclat subit des convertisseurs, des hauts-fourneaux ou des fours à coke, surtout dans le soir qui tombe, laissent l'image de ces feux clignoteurs aux carrefours des rues longues, sales et encombrées... l'image en grand de ce qu'on peut voir en plus petit dans les corons qui s'étalent de chaque côté de la voie ferrée.

Les clairs matins ne corrigent pas toujours cette première impression : les légères brumes qui s'élèvent sur une Sambre opaque ou une Haine polluée vous ont des airs de vapeur qui monte d'une lessive douteuse.

Et les villes et villages défilent; à leurs abords châtoient, pimpantes comme des constructions en bois peint, les maisons neuves des cités ouvrières : ce n'est pas pour longtemps; elles rejoignent vite dans la grisaille toutes leurs sœurs empoussiérées : ce paquet de bâtiments noirs, ce coron affrontant brusquement un pignon lépreux aux portières de la voiture qui semble rouler plus vite, cette cour qui expose impudemment du pauvre linge qui « blanchit », si l'on peut dire, ou ce jardin étroit où s'alignent quelques poireaux d'hiver.

Est-ce là la figure du Hainaut?

Non bien sûr : tout au plus serait-ce l'idée que s'en ferait l'homme « qui voit tout en noir », s'il avait traversé notre province d'est en ouest, de Farciennes à Harchies en passant par Charleroi, La Louvière et Mons. Il aurait parcouru 90 kilomètres, l'axe d'une bande de territoire de 10 à 15 kilomètres de large, couverte de houillères et d'usines de tous genres.

Il n'aurait vu qu'un quart du territoire total, et encore un petit quart..., tout le reste n'est que terres cultivées, prairies, bois et forêts... de telle sorte que, si l'on devait le qualifier en raison de sa

1. Le Hainaut est un province belge de 1.240.000 habitants environ. Sa superficie est de 3.700 km²; la ville de Mons en est le chef-lieu; le diocèse correspond à la province : le siège épiscopal est à Tournai.

superficie occupée par le cultivateur, il faudrait conclure que le Hainaut est agricole; mais si, d'autre part, on considère sa population, sa fière et généreuse population ouvrière surtout, notre voyageur, parcourant le couloir Sambre et Haine, aurait eu à ses côtés, presque à portée de vue, les trois quarts de la population hennuyère, et il aurait conclu : si le Hainaut c'est tous ces gens que j'ai vus dans les cours d'usines, dans les rues, devant les maisons, dans le train à mes côtés, le Hainaut est vraiment le pays noir, le pays du charbon et de l'industrie.

Que dirait-il, s'il apprenait que tous les jours, de tous les villages verdoyants des régions de Chimay, de Beaumont, de Thuin, d'Ath, du Tournaisis, une armée de travailleurs se lève qui rejoint les centres vitaux du pays ou de la province?

Quelques petits villages épars accusent un pourcentage de travailleurs manuels et petits employés, inférieur au quart de la population active : tant d'autres vont jusqu'à 30 et 40 %, voire 50 et 60 % d'hommes et de femmes qui, certains dans le village ou dans les communes voisines, d'autres dans de lointaines régions industrielles, — et leur nombre est considérable, — s'en vont de chez eux et s'imposent des déplacements entraînant jusqu'à 16 heures d'absence du foyer.

Dans ce fourmillement d'un peuple de plus de 1.200.000 habitants, les ouvriers sont les plus nombreux : multipliés de plus en plus à la campagne, ils forment dans la région industrielle plus des 3/4 de la population.

Et plus de la moitié d'entre eux attire déjà notre attention : ceux qui, sur le plan professionnel, sont des manœuvres et qui, dans la vie, seront les prolétaires : ceux qui habitent l'un sur l'autre, partageant en commun leurs loisirs, leurs déplacements, leurs repas, et aussi toute leur vie de cœur et d'esprit et, à certaines heures, leurs rancœurs, leurs révoltes : c'est eux que nous voyons à l'avant-plan, leurs femmes, leurs enfants, un, deux parfois, et ils sont des centaines de milliers, plus de 300.000 âmes auxquelles pensait sans doute Son Excellence Monseigneur Himmer quand il conçut le projet d'une année sociale, et qu'intérieurement il formait en lui cette pensée des « réalités humaines extrêmement douloureuses » à faire découvrir et redécouvrir par tous ses diocésains.

Moins nombreux, moins remarqués peut-être parce que plus épars, tout un monde d'employés, d'artisans et d'agriculteurs attendent qu'on prenne conscience de leurs besoins et qu'on porte remède aux déséquilibres sociaux dont ils souffrent.

Le monde des dirigeants et des professions libérales n'est-il pas atteint, lui aussi, par certains maux sociaux? Et de toute façon n'est-il pas aux prises avec les problèmes sociaux dont la solution ou même la complication peut avoir de graves conséquences?

D'aucune façon, en tout cas, ils ne pouvaient rester isolés. Ils devaient être alertés sur le problème social.

L'année sociale.

Monseigneur Himmer venait du diocèse de Namur, où une Année Sociale avait été décrétée en 1949; dès le début de son épiscopat il songea à faire la même expérience à Tournai. Il fut d'ailleurs sollicité dans ce sens par quelques-uns de ses nouveaux diocésains qui espéraient voir cette expérience renouvelée chez nous.

C'est au début de 1951 que l'idée prit corps. Monsieur le Chanoine Dermine, de regrettée mémoire, sur son lit de souffrance préparait les premières entrevues et, le 29 mars, Monseigneur l'Evêque réunissait ses Vicaires Généraux, plusieurs Doyens et Directeurs d'Œuvres ainsi que des Prêtres ayant des responsabilités dans l'enseignement : il leur faisait part de sa volonté de proclamer l'année 1952, Année Sociale du diocèse. Au cours de cette réunion les buts de cette année furent précisés et les lignes générales largement indiquées. Monseigneur l'Evêque devait former un comité diocésain chargé de penser et d'organiser l'année sociale dans ses grandes lignes : ce comité restreint, présidé par Son Excellence et où entraient trois laïcs compétents dans les questions sociales et de milieux sociaux divers, devait se réunir pour la première fois à l'évêché le 24 avril 1951; il s'y retrouvera désormais tous les mois environ jusqu'en novembre 1952.

Pourquoi l'année sociale?

Au liminaire du premier guide de l'année sociale Monseigneur l'Evêque devait ainsi définir ses objectifs :

« C'est pour nous acquitter d'un devoir urgent de notre charge que nous avons décidé la mobilisation de toutes les forces vives de notre diocèse en vue de l'année sociale.

» Mais pour nous faire mieux comprendre, il nous faut d'abord préciser ses objectifs.

» *Premièrement* on s'efforcera de concentrer l'attention des prêtres et des membres des paroisses et des œuvres sur les problèmes sociaux actuels et d'alerter à leur sujet la masse des chrétiens.

» *Ensuite on fera connaître,* au moins dans les grandes lignes, les réponses à ces problèmes, telles qu'elles sont proposées par l'Eglise dans les encycliques et autres messages pontificaux. Il est temps de donner une suite effective à l'appel angoissé et plusieurs fois renouvelé de Pie XII, suppliant les croyants d'approfondir eux-mêmes et de diffuser autour d'eux la doctrine sociale de l'Eglise. Tout sera mis en œuvre dans ce but : cercles d'études, prédications, conférences, affiches, brochures, articles de presse, émissions radiophoniques, etc.

» Mais répandre le *message* libérateur ne suffit pas : il faut *provoquer sa réalisation* dans la vie quotidienne des personnes et des groupes. Il faut obtenir de nos chrétiens qu'ils obéissent à toutes les exigences de la justice sociale, mettent sur pied des institutions qui la respectent et s'engagent dans les organisations et les mouvements qui sont capables de la promouvoir.

» Cette brève énumération du triple objectif de l'année sociale suffit à témoigner de son urgence. »

Prise de conscience des réalités sociales douloureuses; docilité et ferveur à s'assimiler la doctrine sociale de l'Eglise; résolution enfin et volonté ferme de réaliser, chacun pour sa part, le progrès de l'ordre social. Tel était le triple but que tous les prêtres et tous les fidèles s'entendaient assigner par leur pasteur; tel était le triple but qui allait commander l'ébranlement de tout un appareil dont il nous faudra bientôt parler.

L'esprit de l'année sociale.

Mais auparavant qu'il nous soit permis de consigner ici brièvement l'esprit qui, dès le début, anime Son Excellence Monseigneur l'Evêque et ceux qui, sous sa direction, devaient assumer des responsabilités dans l'organisation de l'Année Sociale.

Il est d'autant plus nécessaire de le souligner, que des appréhensions, voire des préjugés défavorables, laissaient entendre qu'une Année Sociale serait sans doute à sens unique : déjà des mots comme celui « d'ouvriérisme » étaient prononcés.

On ne met pas en route une aussi vaste entreprise, réunissant un aussi grand nombre de collaborateurs préparés ou non préparés, sans s'exposer à voir dénaturer l'esprit et l'orientation primitive; ce fut la préoccupation constante des organisateurs de ramener sans cesse l'ouvrage en cours à ses origines et à son inspiration profonde. Cette Année Sociale a été voulue *surnaturelle* avant tout et non pas naturelle : elle devait partir de Dieu. « Un chrétien doit aimer tous les hommes dans l'amour même que le Christ leur porte », disait Monseigneur l'Evêque dès le début; et il ajoutait : « il ne faut pas nous le dissimuler : nos chrétiens ne mèneront à bonne fin la campagne proposée que s'ils vivent de la foi et de l'authentique charité ».

La prière fut d'ailleurs à la base de toute l'action menée : une prière, composée par Monseigneur l'Evêque lui-même, émouvante et profonde [2], devait être la respiration de toute l'année. Il faut l'avoir

2. Voici le texte de cette « prière pour l'année sociale » :

Dieu tout-puissant et éternel, nous adorons en vous le Père qui prend soin de tous les hommes et le Maître auquel appartiennent tous les biens.

Dans votre admirable Providence, vous avez doté la nature d'abondantes ressources, vous avez réservé à notre époque le bénéfice de prodigieuses découvertes et vous soutenez le rude et puissant effort de tous les travailleurs.

Vous qui désirez le bien-être de tous et la sauvegarde de leurs droits, aidez-nous à respecter vos divines intentions sur la dignité du travail et sur la répartition des richesses. Donnez-nous de participer, tous ensemble, à la construction d'un monde où la puissance de la machine et de l'argent reste au service de la personne humaine.

Répandez en nous votre lumière afin que nous reconnaissions, sans passion ni calcul, les droits sacrés et les aspirations légitimes de nos frères.

Allumez en nous la flamme de votre charité; faites que nous ressentions, comme si elles nous atteignaient nous-mêmes, les privations et les révoltes de ceux qui sont victimes de l'injustice et de la dureté des autres.

Apprenez-nous à nous connaître et à nous aimer tous, enfants d'un même Père,

entendu réciter par des militants ouvriers ou par des patrons chrétiens pour saisir l'âme de l'année sociale. Elle devait se dire le dimanche dans les paroisses, chaque jour dans les foyers fervents, dans les réunions d'action catholique et d'action sociale : elle devait donner le ton.

Des veillées mensuelles auraient lieu dans les paroisses, suivies par les plus fervents, au cours desquelles serait développé un thème sur les intentions fixées pour chaque mois. Les récollections et les retraites sacerdotales, religieuses et laïques, devaient inspirer l'activité et la pensée de l'année sociale.

A cet effet, Monseigneur l'Evêque avait réuni les Supérieurs Généraux de tous les ordres et congrégations masculines ayant des œuvres dans son diocèse et avait demandé leur collaboration spirituelle.

Monsieur le Vicaire Général Thomas et Monsieur le Visiteur des Communautés religieuses s'étaient spécialement chargés de faire appel au concours de la prière des religieuses.

Surnaturelle, l'année sociale se devait d'être avant tout *constructive* selon la charité et la justice; elle ne voulait être dirigée contre personne et n'avoir d'autre partialité que celle des misères sociales, où qu'elles soient : avec le plus grand soin et dès le début, il fut dit solennellement aux responsables d'organisations sociales qu'elle ne pouvait être revendicative; qu'elle ne serait pas une doublure des mouvements sociaux et économico-sociaux. Elle ne voulait être rien d'autre que l'âme chrétienne de tous nos mouvements.

Rien d'étonnant dès lors qu'elle requière d'abord et de tous une réforme personnelle nécessaire pour découvrir les besoins et les droits légitimes des autres, plutôt que la réforme des autres pour satisfaire les besoins et les droits personnels.

C'est l'amour de chacun jusqu'au sacrifice qui était demandé, et non pas la faim excitée des droits inassouvis.

L'appel émouvant de Son Excellence aux prêtres, aux religieux et aux religieuses dans sa lettre de nouvel an, où il demandait une vie donnée, sacrifiée et pauvre, purifiait encore, s'il était nécessaire, l'intention primordiale qui avait présidé à l'initiative diocésaine.

Le soutien tout paternel du Saint-Siège qui, après Charleroi, donnait une nouvelle fois son approbation et ses encouragements à Monseigneur l'Evêque, ne pouvait qu'accentuer dans le cœur des chrétiens l'esprit de croisade et non l'esprit de conquête temporelle [3].

---

ouvriers et patrons, agriculteurs et commerçants, fils d'une même patrie, membres d'une même Eglise.

Que Notre-Dame, Reine de Charité, nous rassemble tous dans l'inébranlable volonté de bâtir une cité où chaque groupe trouve sa juste place et où s'établira, pour les hommes de bonne volonté, la paix, fruit de la justice. Ainsi soit-il.

3. Citons deux extraits des messages pontificaux adressés à Monseigneur Himmer, au cours de l'année sociale.

A. Extrait de la lettre lue au rassemblement de Charleroi :

Que, dès lors, l'année sociale ait été « d'Eglise » au sens le plus pur du mot, c'était tout naturel. Toute l'activité, menée sur les plans diocésain et paroissial, devait être dégagée des particularismes de clans ou de classes : tous les paroissiens de milieux divers devaient se mêler dans les comités paroissiaux.

Et cette inspiration lui donnait la liberté : elle était dégagée de toute organisation humaine en vue de découvrir, avec le regard même de l'Eglise, toutes les injustices, les duretés, les inégalités du désordre social actuel.

Par ce retour aux sources, elle orientait les meilleurs et les plus sincères chrétiens vers une compréhension mutuelle de tous les désordres sociaux et elle leur faisait saisir à nouveau le sens et la valeur des engagements chrétiens dans le temporel, ainsi que l'urgente et grave nécessité de leurs mouvements sociaux et économico-sociaux.

Mais comme l'authentique charité va d'abord à la misère la plus criante et la plus douloureuse, *l'année sociale devait, pour être sincère, mettre au premier plan la question ouvrière.*

A Charleroi, au rassemblement de tout le diocèse, que tout le monde s'est plu à qualifier d'assemblée vraiment chrétienne, Monseigneur l'Evêque, après tant d'autres, élevait une nouvelle fois la voix : « la question sociale ne se limite pas à la question ouvrière; l'ordre social que nous voulons édifier doit mettre fin au déséquilibre dont souffrent, à des degrés divers, tous les groupes sociaux : masse ou-

---

« Votre Excellence a voulu que 1952 soit, à un titre particulier, dans le diocèse de Tournai, une « année sociale », c'est-à-dire une année d'observation, d'étude, de réalisation et de prière, tout orientée vers la solution chrétienne des problèmes sociaux de l'heure. Je suis heureux de vous assurer que cette initiative a trouvé le meilleur accueil auprès du Souverain Pontife, qui me charge de vous adresser Ses encouragements paternels, et forme les meilleurs vœux pour le succès de vos efforts. »

B. Lettre du 21 nov. 1952 de Mgr Montini à Mgr Himmer :

Excellence Révérendissime,

Je me fais un honneur d'accuser réception du rapport N° 8210/2356 du 1er novembre de cette année, auquel Votre Excellence Révérendissime s'empressait de joindre la brochure « Guide de la troisième période » et le « Mémorial de la réunion prosynodale de 1952 » ayant trait à l'« année sociale » qui se poursuit avec un esprit apostolique si élevé dans le diocèse de Tournai.

Ainsi que j'ai été amené à le dire plusieurs fois, je puis encore assurer à Votre Excellence du prix que cet Office attache à l'opportunité de pareille initiative et du soin avec lequel il a examiné ces derniers documents.

Il n'a pas manqué de relever les nobles efforts qu'une fervente charité chrétienne inspire et soutient chez les prêtres et chez les fidèles dans le but de réaliser pratiquement les lumineux enseignements de la doctrine sociale de l'Eglise.

Je dois ensuite signifier à Votre Excellence que le Saint-Père, auquel j'ai soumis avec empressement les documents transmis, s'est plu à renouveler ses vœux ardents et ses encouragements. Il a exprimé en outre la ferme confiance que l'œuvre entreprise sera fortifiée par la continuelle assistance de Dieu, et que, s'appuyant sur l'unanimité effective de tous ses adhérents, mus par la volonté de donner aux hommes un monde meilleur, elle sera couronnée de succès.

Avec ses souhaits.

G. B. Montini.

vrière, monde rural, classes moyennes et bourgeoisie. Mais si tous les aspects du problème doivent nous intéresser tous, l'aspect ouvrier, dans un diocèse comme le nôtre, doit être maintenu au premier plan ».

Les étapes à parcourir.

L'âme de l'année sociale devait mieux apparaître avec son développement au cours des mois qui allaient suivre, avec la mise en œuvre du plan général. Dès avant septembre 1951, il était décidé que, pour atteindre les objectifs visés, trois étapes principales seraient franchies; des dates furent même assignées qui, par la suite, durent subir l'épreuve de la vie et être quelque peu modifiées.

Une première étape, qui devait aller de la mi-septembre au 23 décembre 1951, date de l'ouverture solennelle de l'année sociale, concernait le clergé et les militants chrétiens des paroisses : leur grosse préoccupation devait être la découverte des réalités sociales de la paroisse.

Une deuxième étape élargirait le champ d'action : partie du 23 décembre 1951, elle finirait par le rassemblement de Charleroi, le 13 juillet 1952; on y atteindrait un public chrétien plus large et le grand public : on voulait éveiller l'attention sur *le problème social* et sur *la doctrine sociale de l'Eglise* dans de larges couches de notre population.

Enfin une troisième étape serait celle des *réalisations* annoncées le 13 juillet; la mise en branle s'achevait avec le dernier trimestre de l'année 1952; dans le courant du premier trimestre 1953, apparaîtront les premiers fruits qui s'annoncent déjà.

La mise en œuvre du plan.

Reprenons plus en détail la description du plan de travail dans son déroulement; groupons-en les opérations sous trois chefs, correspondant aux objectifs de l'année sociale. Plus loin, nous percevrons plus à fond les rouages intimes ou, si l'on veut, la méthode de ces manœuvres générales.

1° *Découverte des réalités sociales.*

Un double champ d'action, ou un double chantier, fut ouvert : d'une part, celui des paroisses; d'autre part, celui des institutions. *Dans les paroisses,* on devait, dès les mois de septembre-octobre 1951, mettre sur pied des comités paroissiaux. Presque partout, à l'initiative du pasteur, des militants chrétiens, appartenant aux œuvres ou non, représentant tous les milieux sociaux, se constituèrent en comités qui allaient devenir le nœud vital de toute l'année sociale au plan local. Des thèmes de réflexion et d'étude commune leur étaient proposés mais, surtout, une enquête générale était confiée à leurs soins; répartie

en cinq questionnaires, elle voulait faire découvrir l'état social de la paroisse, l'évolution historique de l'état social dans le passé, la mentalité des groupes sociaux, les influences subies par ces groupes, enfin l'état des organisations sociales paroissiales. Cet inventaire de la réalité sociale et du capital social de chaque paroisse devait retenir l'attention et le zèle des comités durant de longs mois ; c'est seulement en juillet 1952 qu'un bilan provisoire a pu être déposé après lecture de la partie achevée de ces enquêtes.

Le travail d'enquête qui devait être accompli par les comités paroissiaux fut une œuvre de collaboration dans la plupart des cas. Les œuvres y aidèrent, qui avaient des possibilités de découvrir les réalités des secteurs où vivaient leurs militants et, en beaucoup d'endroits, le résultat fut remarquable malgré les difficultés inhérentes au genre : les hommes à trouver capables et dévoués et les nombreux obstacles à écarter en ce délicat domaine. Notons aussi que si l'on avait ouvertement déclaré que l'enquête n'avait aucune ambition scientifique, on souhaitait qu'elle soit objective, afin qu'elle éveille les consciences, — c'en était le but — sur des réalités et non sur des approximations ou des « préjugés ». Et pour beaucoup, elle amena une découverte.

Afin d'aider les paroisses de bonne volonté, pour stimuler leur zèle, aider l'imagination des chercheurs et guider leurs efforts, on suggéra de grouper les équipes paroissiales et leurs chefs en des rencontres décanales, voire régionales. On vit ainsi des réunions sacerdotales, et des réunions de prêtres et laïcs où l'on échangeait ses idées sur le but à atteindre et sur la méthode à suivre vraiment adaptée au milieu où l'on travaillait.

Les petites paroisses rurales posaient un problème de soutien et d'animation des bonnes volontés décidées à bouger : seule l'aide fraternelle du doyenné, de la région pouvait résoudre ce problème.

Dans certains secteurs, un militant prenait l'affaire en mains et visitait les paroisses.

Les enquêtes, une fois terminées, devaient être envoyées à l'Evêché ; un certain nombre de ces enquêtes étaient achevées au deuxième trimestre de 1952 : un peu plus d'un tiers des paroisses avaient remis un document intéressant. Nous rendrons compte plus loin des conclusions provisoires qu'on a pu en tirer sur la situation sociale du diocèse.

Remises à chaque paroisse, les enquêtes servent actuellement à prendre des résolutions pratiques dans l'élaboration d'un effort pastoral et apostolique dans le domaine social.

Elles seront à nouveau réunies pour les fêtes de Pâques 1953 et permettront sans doute de préciser et d'amplifier le premier bilan.

Parallèlement à ce *travail paroissial,* les *institutions* étaient invitées à un labeur de prospection sociale dans leurs domaines respectifs. Des réunions plénières du personnel de direction des maisons d'éducation,

des hôpitaux et dispensaires et des œuvres donnaient le branle et, par la suite, des questionnaires furent établis d'initiative diocésaine ou d'initiative des groupes qui donnèrent l'occasion à nos établissements d'éveiller la conscience de leurs gens sur les problèmes sociaux qui se posaient à eux.

Des enquêtes plus poussées dans les écoles primaires, dans les écoles techniques féminines, dans les hôpitaux et dispensaires, dans les homes spéciaux pour enfants, ne sont pas encore toutes dépouillées : le travail commencé dans ces secteurs devra se prolonger encore longtemps.

Un des fruits de toutes ces recherches a été de faire naître ou de faire grandir le goût de l'enquête parmi les prêtres et les laïcs du diocèse. Divers travaux de recherches sont en route qui ont trouvé leur inspiration dans les premiers résultats encourageants et stimulants des enquêtes d'année sociale.

2° *Diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise.*

Pendant la période préparatoire à l'année sociale, durant les derniers mois de 1951, déjà sur le plan paroissial, les chrétiens militants s'efforçaient de mieux connaître la doctrine de l'Eglise qui devait éclairer, inspirer et stimuler leurs entreprises sociales. Au sein de chaque comité existant, un certain temps était consacré aux cercles d'études qui ouvriraient les esprits : le même travail était accompli également dans les sections vivantes d'action catholique et dans les œuvres éducatives. Les conférences ecclésiastiques étaient elles aussi orientées dans ce sens.

Tout cet effort était une préparation à la diffusion plus large des principes sociaux chrétiens; dès le début de l'année sociale, le 23 décembre 1951, en la collégiale Sainte-Waudru à Mons, autour de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, les délégués de tous les comités paroissiaux, auxquels s'étaient joints les fidèles de la ville et des environs qui avaient pu trouver place dans l'édifice, prièrent en commun après un discours du Révérend Père Riquet, S. J., les éveillant à leurs devoirs.

Et, durant les premiers mois de l'année, commença, dans toutes les chaires du Hainaut, la prédication de la doctrine sociale de l'Eglise. Une brochure avait été soigneusement et longuement préparée : des théologiens et des praticiens y avaient réfléchi et apporté leur collaboration. Les prêtres, qui durent étudier les sermons proposés, se trouvaient devant une tâche requérant beaucoup de tact et de courage pour demeurer fidèles à la vérité et être en même temps charitables dans sa présentation : la brochure y aidait en donnant, au « sommaire » de chaque sermon, des indications doctrinales et pratiques.

Des sujets importants et difficiles comme ceux de la justice sociale,

de la charité sociale, de la propriété, de la dignité du travail, du juste salaire et du juste prix, ou de la collaboration du capital et du travail, furent traités devant les auditoires chrétiens durant dix-huit dimanches.

Mais on voulait sortir des églises ; dans le but de s'affirmer sur la place publique et de donner ainsi à notre initiative valeur de manifestation, dans le but aussi de rendre accessible à tous l'audition des principes chrétiens, de grandes conférences furent annoncées et données dans les principales villes du Hainaut : Tournai, Ath, Mons, La Louvière et Charleroi. Du 3 mars au 4 avril, durant cinq semaines, cinq orateurs parcoururent tout le Hainaut : *Monseigneur Cardijn* parlant de la « Situation du monde et des devoirs de l'heure », Monsieur *G. Hoyois* de « La personne humaine », Monsieur *R. Vermeulen* de « La Grandeur du travail », le Révérend Père *Desqueyrat,* S. J., des « Devoirs de la propriété » et le Révérend Père *Charles,* S. J., de « L'idée communautaire ».

Les foules chrétiennes suivirent ces conférences avec empressement. Partout les organisateurs furent étonnés du nombre de participants. On ne peut cependant pas dire qu'on atteignit de cette manière beaucoup de personnes ne composant pas nos auditoires chrétiens habituels : quelques-uns seulement, isolés dans la foule compacte, nous permettent de penser que le deuxième but des conférences ne fut pas complètement un échec. Par contre, le côté « manifestation » fut parfaitement réussi et, s'il a pu impressionner les non-chrétiens, il n'a pas moins touché les chrétiens pratiquants qui en ont été encouragés d'autant, et ce n'est pas un petit résultat. La région de Thuin-Beaumont-Chimay, entraînée par le succès des autres, organisa même quelques rassemblements qui eurent plein succès.

Moins spectaculaire, un autre travail de diffusion s'opérait dans les écoles, collèges et instituts divers. Des initiatives très intéressantes sont nées un peu partout : utilisation des cours, amélioration ou inauguration de classes de formation sociale, d'action générale en vue de créer un climat, jeux et chœurs parlés à l'occasion de fête, conférences-témoignages.

En vue d'une formation plus approfondie et plus nécessaire aussi des religieuses enseignantes et hospitalières surtout, des considérations doctrinales et pratiques furent remises chaque mois à toutes les institutions de religieuses, soit quelques pages dactylographiées qui devaient servir à leur méditation et réflexion personnelles.

Sur le plan plus vaste des moyens de propagande, on ne négligeait pas d'atteindre le public par le moyen des journaux paroissiaux, de la radiodiffusion, du cinéma, du théâtre, voire par la grande presse qui annonçait les conférences ou soutenait par ses articles et ses comptes rendus les diverses activités de l'année sociale. Dans les églises et à la sortie des offices, des brochures, des livraisons en héliogravure illustrant les sermons furent mises en vente.

Et sur les murs, aux fenêtres, des affiches éveillaient l'attention des passants sur l'année sociale. Avec la manifestation de Charleroi, ces affiches devaient s'orner de slogans qui prolongeraient ou susciteraient l'éveil des principes chrétiens.

Charleroi.

L'idée d'éveiller les consciences et d'émouvoir l'opinion avait amené depuis longtemps le désir d'une grande manifestation qui serait pour les chrétiens et pour les autres un rappel très solennel, très vivant et très adapté des principes sociaux de l'Eglise; au surplus, on souhaitait que cette journée, par son allant, par le nombre de ses participants, par son esprit, fût une journée sociale vécue à fond, une vie et par conséquent plus qu'un enseignement, un témoignage. Et comme on n'échauffe pas des énergies sans qu'elles n'aient tendance à éclater, les organisateurs du grand rassemblement de l'année sociale voulaient que le dynamisme de la journée s'achève par un engagement vers l'action. Ils y réussirent et au seuil des vacances, dépassant les prévisions premières, le 13 juillet, près de 40.000 personnes se rassemblaient à Charleroi, vivaient une messe communautaire le matin et, l'après-midi, au cours d'un jeu scénique, s'unissaient à leur Evêque en un dialogue émouvant dont tous les participants gardent le souvenir.

L'événement du 13 juillet est connu et la presse y a fait écho en son temps, assez, au moins, pour qu'il ne soit pas nécessaire de retracer tous les détails de la journée.

Qu'on nous permette simplement de rappeler le contenu du jeu scénique qui illustrait une idée de base : « le travail trouve son origine et sa fin dans la famille ». Cette idée était développée selon des thèmes imposés par les découvertes de l'enquête : les terribles et fondamentales questions qui se posent à la jeunesse au seuil de la profession; le pénible problème du logement, le drame du chômage pour les autochtones et pour les étrangers sous la forme de l'émigration; la situation des pensionnés et vieillards.

L'enseignement qui s'en dégageait était clair : la charité et la justice sociales nous imposent de porter remède à ces situations! C'est dans une atmosphère d'anxiété à la fois et de réconfort, parce qu'ils venaient de vivre ensemble cette heure, que les chrétiens du rassemblement et leur Evêque — qui était autant leur voix que la sienne, la voix de leur conscience et la voix de l'Eglise, — entamèrent le redoutable dialogue qui décidait de leur engagement.

Mgr : Frères bien-aimés, êtes-vous décidés à bâtir ensemble un monde plus juste et plus fraternel?
Foule : Oui.
Mgr : Dans ce but, reconnaissez-vous dans tous les hommes le visage même du Christ?

Foule : Oui.
Mgr : Promettez-vous de vous aimer entre vous, de respecter les droits des autres, de comprendre leurs aspirations?
Foule : C'est promis.
Mgr : Promettez-vous aussi de répandre autour de vous, par la parole et par l'exemple, le message social de l'Evangile?
Foule : C'est promis.
Mgr : Etes-vous d'accord pour accepter les sacrifices qui doivent assurer une plus juste répartition des richesses?
Foule : D'accord.
Mgr : Etes-vous d'accord pour adhérer et collaborer aux organisations chargées de promouvoir la justice et le progrès social?
Foule : D'accord.
Mgr : Etes-vous prêts à entreprendre les réalisations immédiates qui, demain, vous seront proposées dans toutes les paroisses?
Foule : Nous le sommes.
Mgr : Voulez-vous unir vos forces pour supprimer les taudis?
Foule : Oui.
Mgr : Pour assurer le bien-être de tous les vieillards?
Foule : Oui.
Mgr : Pour adoucir le sort de tous les étrangers?
Foule : Oui.
Mgr : Pour rendre le travail et les déplacements plus humains?
Foule : Oui.
Mgr : Pour protéger l'apprentissage et l'entrée des jeunes à l'usine?
Foule : Oui.
Mgr : Pour favoriser la subsistance des familles nombreuses?
Foule : Oui.
Mgr : En vue de ces engagements, prenez-vous la résolution de puiser votre force dans la prière et dans l'Eucharistie?
Foule : Oui.

3° *Mise en œuvre des résolutions.*

Après de telles promesses, restait à « faire quelque chose ».

Personne de sérieux n'avait jamais pensé que l'effort de l'année sociale dispenserait d'efforts continués dans les années à venir : il fallait donc, avant tout, poser les fondements et assurer les plans pour le futur. Bien vite il apparut cependant nécessaire d'illustrer l'année sociale, avant sa fin, de quelques réalisations immédiates : psychologiquement, c'était un élan donné aux chrétiens, et apologétiquement c'était un démenti aux défis qui avaient été lancés aux chrétiens. La manifestation de Charleroi n'avait pu passer inaperçue. Toute l'opinion, même adverse, avait dû en entretenir ses lecteurs; cette dernière avait essayé de réduire l'effort chrétien à une manifestation et à des discours.

Aussi, profitant des jours où le ralentissement des activités provoqué par les congés payés et les vacances ne permettait pas une intense activité paroissiale, Messieurs les Doyens se réunirent pendant deux jours, en fin juillet, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. On y prépara le plan des activités d'automne.

Une série de problèmes soulevés par les enquêtes avait retenu l'attention; quelques-uns d'entre eux, et surtout la manière d'y répondre, furent traités par les doyens de régions diverses.

Les synodes de septembre dans chaque doyenné devaient reprendre l'étude de problèmes propres à la région.

Puis paraissait le 3e guide de l'année sociale, qui présentait 20 courtes études sur des problèmes sociaux correspondant aux problèmes évoqués au cours de l'année sociale; dans chacune de ces études, des indications sont fournies pour mieux comprendre les situations locales et des suggestions sont faites pour établir un plan de travail.

Chaque paroisse, mise devant ses devoirs, pouvait ainsi préparer des réalisations immédiates d'Année Sociale.

Dans chaque région, des spécialistes de problèmes plus difficiles étaient mis à la disposition des paroisses qui désiraient les résoudre, tel le problème des taudis ou celui des étrangers.

La méthode.

Au risque de certaines redites dans les exemples présentés, que le lecteur nous permette d'insérer ici quelques lignes sur l'idée maîtresse de la méthode employée pour réaliser le triple but de l'Année Sociale.

Ces buts sont poursuivis de manière normale par les pouvoirs publics, par les œuvres privées, notamment les œuvres sociales de nos paroisses et de nos régions : c'est à ces organismes qu'il revient de résoudre les problèmes sociaux, et ce sont eux qui, normalement, doivent recevoir l'appui et donc le bénéfice de l'élan donné par l'année sociale.

L'année sociale n'avait pas pour but de résoudre tous les problèmes sociaux posés dans le diocèse.

Elle voulait être un cri d'alarme et un stimulant provoqué par l'Eglise elle-même afin que les consciences et les bonnes volontés soient ébranlées.

Il est donc tout normal que *l'Evêque en soit l'origine, le promoteur et l'animateur.*

Son Excellence était aidée du *Comité diocésain* qui, avec Elle, se chargeait d'étudier les questions qui se posaient, de susciter et d'organiser les activités dans les divers secteurs.

Mais toutes ces activités étaient placées sous la responsabilité des Doyens : ceux-ci se sont réunis en séance plénière durant deux jours en 1951 et 1952; plusieurs fois dans le déroulement de l'année, ils se sont rencontrés sur le plan régional. Cela s'imposait. Le diocèse de Tournai se divise assez naturellement en six régions : la partie industrielle en compte trois qui correspondent à trois concentrations caractéristiques : l'une autour de Charleroi, l'autre autour de La Louvière et la dernière à l'ouest de Mons (Borinage). Au nord-ouest du pays

industriel s'étendent les plaines du pays de Tournai et celles d'Ath que, d'ordinaire, on divise en deux régions distinctes. Enfin dans le sud, les quatre doyennés de Thuin, Solre-sur-Sambre, Beaumont et Chimay forment une région assez homogène.

Ainsi Messieurs les Doyens ont-ils dû étudier certaines questions en fonction des nécessités ou des possibilités régionales.

Dans leurs contacts avec leurs curés : conférences ecclésiastiques, visites d'églises, réunions décanales de prêtres et de responsables paroissiaux d'année sociale, ils pouvaient donner l'impulsion et rappeler constamment les objectifs de l'année sociale.

Les curés, à leur tour, étaient les inspirateurs des comités paroissiaux.

Dans les institutions, c'est également en réunissant les supérieurs et supérieures que le départ était donné.

Chaque responsable d'âmes dans le diocèse savait que Monseigneur l'Evêque lui donnait mission spéciale et attendait de lui une collaboration étroite à l'œuvre qui était tâche d'Eglise.

Tâche d'Eglise, à laquelle finalement étaient intimement associés les militants laïcs chrétiens des comités paroissiaux.

Les œuvres constituées, mandatées ou approuvées, étaient elles aussi appelées à jouer leur rôle particulier et déterminé, mais elles n'avaient pas l'initiative ou la direction de l'année sociale; elles avaient un rôle auxiliaire extrêmement précieux : apporter tout le fruit de leur expérience, de leur élan, prêter leurs hommes aussi pour la réussite de l'année sociale. Mais si les œuvres comme telles n'étaient pas à la source de l'année sociale, elles devaient être au confluent de ses efforts : le développement et l'approfondissement de la vie des œuvres était un des résultats les plus attendus. Elles devaient être les héritières de l'année sociale : de son élan et, espérons-le, de l'esprit que celle-ci a pu donner.

Il est facile dès lors de comprendre quel aura été le rôle des prêtres directeurs d'œuvres : c'était simplement le rôle du spécialiste des œuvres qui apporte aux doyens et aux curés, ou aux doyens réunis sur le plan régional, l'appoint de ses services; ou encore le rôle de l'aumônier ou du conseiller moral qui entraîne ses dirigeants et ses militants à soutenir et à porter l'année sociale.

Aussi les grandes directions venaient-elles par communications orales ou écrites de Monseigneur l'Evêque à son clergé et à ses fidèles : on gardera longtemps le souvenir des messages épiscopaux aux réunions prosynodales, à la collégiale Sainte-Waudru le 23 décembre 1951, au liminaire du premier guide, dans les vœux de nouvel an au clergé et aux religieux en 1952, dans la pastorale de carême sur la famille et au rassemblement de Charleroi.

En outre, composés sous la direction de Son Excellence par les membres du Comité Diocésain et de Commissions spéciales, un « Gui-

de du prédicateur » et trois « Guides du Clergé et des Dirigeants paroissiaux » furent édités successivement. Ces trois dernières brochures étaient le « Bulletin des dirigeants », adapté à chacune des trois étapes de l'année sociale. Ils étaient conçus avant tout comme instrument de travail pour les comités paroissiaux.

Pour être complet, il faudrait mentionner l'aide efficace de la « Revue diocésaine de Tournai », si honorablement connue dans notre pays. A toutes les étapes de l'année sociale, elle a fait paraître de très substantiels articles ainsi que de nombreuses notes, qui, surtout sur le plan doctrinal, éclairaient les problèmes et découvraient des perspectives aux prêtres et, par eux, aux comités paroissiaux. Tout un plan avait d'ailleurs été concerté à la rédaction pour harmoniser la revue à l'effort diocésain.

Bilan provisoire.

Le lecteur est sans doute pressé de savoir comment cette expérience de pastorale a réussi. Il sera difficile de le satisfaire complètement car l'année sociale n'est pas finie. Et puis, il est impossible de dire jusqu'où des consciences ont pu être ébranlées et des intelligences éclairées, car le résultat se manifeste tant par un climat nouveau que par des faits tangibles. Et il est difficile d'apprécier un climat et de savoir quels milieux ont pu être transformés; on est réduit à des appréciations approximatives.

On ne peut cependant pas omettre de signaler que de véritables conversions ont été opérées : des chrétiens ont été saisis par le problème « des autres » et ont secoué leur égoïsme. N'y aurait-il que quelques âmes prises par la grâce, que cet effort considérable en eût valu la peine!

Sans avoir été jusqu'à la conversion, de nombreuses âmes ont été troublées et inquiétées par les questions soulevées et cherchent encore leur voie. Pour elles, jusqu'ici au moins, l'expérience aura été salutaire.

Mais qu'il y ait eu un certain nombre de personnes irritées et mécontentes, cela n'étonnera pas; que l'une ou l'autre se soit repliée sur soi, c'est possible. Malgré tout, nous pensons qu'un « bougonnement » sourd peut être le signe du réveil d'une conscience, si pénible soit-il; et qu'en tout cas il reste relativement meilleur que le « froid égoïsme » dénoncé si souvent par les Papes.

Rien de pire pour l'équilibre social que ce froid silence de l'égoïsme jouisseur : il appelle la froide détermination de vengeance des opprimés. Nous ne regrettons pas une certaine « chaleur » des relations humaines.

Passons à du plus précis et essayons de dégager quelques éléments qui permettent d'apprécier l'année sociale à ses fruits actuels se nouant à peine.

Ce sera d'abord un tableau des réalités sociales qui ont affleuré à la conscience claire des chrétiens, et qui ont des chances d'être impulsives dans le domaine des réalisations.

Réalités sociales du Hainaut d'aujourd'hui.

Le mot « tableau » est trop optimiste : nous devrions plutôt dire esquisse, élaborée sur les quelque deux cents enquêtes paroissiales dépouillées au 1er juillet 1952.

Commençons par les *régions rurales.*

Si l'on considère l'état social de nos campagnes, ce qui frappe partout, c'est l'importance numérique des *salariés* — ouvriers et employés —, qui ne cesse d'augmenter. Par contre l'*artisanat* est en constante régression; ceux qui en viennent, passent au monde salarié surtout.

Les agriculteurs résident surtout près de leur terre; cet isolement accentue la solitude morale dans laquelle ils demeurent. Le groupe des ouvriers a gardé vis-à-vis des fermiers, à tort ou à raison, des sentiments d'hostilité, dus aux circonstances de guerre. Sinon, en général, les rapports *individuels* sont souvent bons; une certaine solidarité anime ceux que des intérêts de groupe réunissent; mais en général, il y a plutôt indifférence et absence d'intérêt d'un groupe à l'autre.

Le standing de vie, presque partout, s'est beaucoup modifié en ces dernières décades : transformations de l'équipement ménager, amélioration des transports et du vêtement, facilité pour les loisirs (cinéma et sport). La vie reste précaire pour les frontaliers, les non-qualifiés, les chômeurs, les pensionnés, les petits commerçants et les petits agriculteurs.

Partout on note la diminution du nombre des cafés et de la « vie de café », le dimanche. La culture humaine ne suit pas le rythme du progrès matériel.

Les misères sociales : des « taudis » ou logements insuffisants sont encore signalés dans de vieux bourgs importants ou dans les communes rurales plus proches des régions industrielles. Beaucoup de jeunes ménages logent chez leurs parents.

Le chômage atteint durement certaines régions. La crise de l'artisanat, le recul de l'industrie locale, le développement des grosses exploitations agricoles (en certains endroits) amènent l'exode rural quotidien vers les régions industrielles, puis l'exode définitif.

Il n'est pas rare de trouver des villages qui, en 50 ans, ont perdu un tiers de leurs habitants : les mêmes causes posent le très grave problème du travail pour les jeunes gens.

La pauvreté affecte plutôt le milieu ouvrier et surtout quand il y a inconduite ou manque de formation de la ménagère.

La mentalité sociale a été analysée elle aussi. Il existe chez les ruraux une conscience diffuse, plus ou moins éclairée, de faire partie d'un groupe social distinct; cela se marque par la solidarité affirmée soit dans la défense d'intérêts, ou lors de positions prises vis-à-vis de la sécurité sociale. La séparation des groupes, d'autre part, semble être assez constante; il y a manque de compréhension et d'effort pour se comprendre et s'aimer.

Les fermiers ne se rendent pas compte des difficultés du travail d'usine : ils ont des préventions contre l'action ouvrière et le progrès social en général; ils se plaindront cependant que la société ne les aide pas assez. Ils savent, par contre, s'entr'aider dans les coups durs.

Les commerçants sont souvent adversaires du fisc et de la sécurité sociale; les plus aisés craignent les abus démagogiques que la doctrine sociale de l'Eglise pourrait, elle-même, susciter. Quelques groupes de commerçants existent à objectifs très limités.

Chez les ouvriers, il y a plus d'esprit de solidarité sans cependant le souci constant du bien général; et souvent on constate le manque d'esprit d'économie et de formation ménagère.

Quant à l'influence exercée sur les milieux sociaux, on croit pouvoir ainsi la saisir : les doctrines du libéralisme économique imprègnent encore fortement tous les milieux; l'influence du marxisme est importante dans le monde ouvrier, qui ne s'y rallie pas nécessairement comme à une doctrine explicite.

La doctrine sociale de l'Eglise a une influence sur les meilleurs.

L'influence des *organisations socialistes* est importante dans le monde ouvrier, mais sans être toujours profonde, surtout au point de vue éducation.

On constate même une certaine défiance vis-à-vis du syndicalisme comme tel, dont on soupçonne la connivence politique et dont on pense qu'il poursuit des buts différents des intérêts ouvriers.

En certains endroits plus qu'en d'autres, — dans les fiefs socialistes, — la population s'accommode à son totalitarisme.

Dans les régions industrielles et le milieu citadin, d'autre part, *l'état social* se présente de cette manière :

Hors des villes enserrées par une agglomération très peuplée, il reste encore *quelques fermiers* : ils sont l'infime minorité : 3 % dans la banlieue-ouest de Charleroi; moins encore en plein Borinage et au cœur du Centre. Ils sont plus nombreux dans les régions de Carrières, au nord du Centre et partout en bordure des bassins industriels, sans dépasser 5 % de la population. Aux abords des grandes villes, un certain nombre de gens relevés dans la catégorie des agriculteurs sont des maraîchers et des laitiers.

Dans les villes et les petites villes, les indépendants (nous dénommons ainsi selon les conventions du premier guide de l'année so-

ciale : les industriels, les professions libérales, les fonctionnaires et employés de haut grade, le gros commerce) atteignent jusqu'à 5 ou 6 % de la population; dans les banlieues industrielles, ceux-ci sont beaucoup moins nombreux; on y trouve peu d'intellectuels, de chefs ou de personnes exerçant des professions libérales : ils ont rejoint les villes ou les abords des villes où sont bâties leurs villas.

Partout l'artisanat est en régression; les commerçants restent nombreux, mais très mouvants à la frange, parmi les plus petits; la tentation du salariat et de la sécurité sociale, voire du travail noir, est pressante. Partout ils atteignent plus de 10 % de la population et vont jusqu'à 25 %; si l'on tient compte des salariés qui possèdent un commerce, la proportion devrait encore monter.

La population *salariée,* employés subalternes et ouvriers, est de loin la plus importante en nos régions industrielles. Il faut y ajouter, car ils forment un tout avec les salariés, les pensionnés et les chômeurs. Très fréquemment, ils atteignent 80 % de la population et parfois même au delà, notamment dans les communes qui ceinturent des villes ou des centres plus importants et auxquels ils sont reliés par tramways ou autobus.

On souligne que dans cette masse, outre les employés, se distingue, — par l'habitat, le standing, la qualification de la profession, — un milieu ouvrier plus évolué qui navigue sans contact étroit avec un prolétariat beaucoup moins évolué; en maint endroit, on signale que le nombre des manœuvres augmente et que diminue le nombre des qualifiés.

Le vieillissement de cette population et la précoce incapacité de travail des ouvriers mineurs et des hommes de métiers dangereux entraînent une multiplication considérable des pensionnés qui, mise en regard du nombre des jeunes et des naissances, constitue un problème inquiétant [4].

Cette population salariée s'augmente, dans nos régions industrielles, d'une population étrangère atteignant 10 à 30 % de la population totale de nos communes. C'est une des plus graves questions sociales que nous ayons à envisager.

Le *standing de vie* de toutes les catégories est différent sans doute, mais, dit-on, en amélioration; on souligne assez nettement cependant que beaucoup de budgets de salariés sont des prodiges d'équilibre que le moindre événement inattendu jette par terre.

---

4. *Le Hainaut économique,* revue trimestrielle, publie dans son numéro 1 de mars 1952, p. 43, des données précises qui confirment les observations faites par nos comités paroissiaux.

Voici, par exemple, un tableau comparatif entre 1910 et 1947 montrant la composition de la population par groupes d'âges :

	1910	*1947*
moins de 15 ans	27,1 %	16,8 %
de 15 ans à moins de 21 ans	10,6 %	8,5 %
de 21 ans à moins de 55 ans	48,3 %	50,7 %
de 55 ans et plus	14 %	24 %

La plaie des achats à crédit et plus spécialement des ventes à tempérament est particulièrement évoquée.

Y a-t-il encore *des misères d'ordre social*?

Hélas, oui; on en signale beaucoup. — En série et sans ordre, citons ces misères qui atteignent surtout le milieu des salariés : taudis des villes, des corons ouvriers; maisons ouvrières insuffisantes; manque de maisons (cas des jeunes ménages); les maladies sociales parmi lesquelles les maladies mentales; l'ignorance par manque de culture, même chez les bourgeois; la disparition de la vie de famille (travail à pauses — travail de la femme); l'absence du rythme régulier; l'immoralité... Ces misères se retrouvent plus intenses dans les milieux sous-prolétaires et chez les étrangers.

Les déplacements quotidiens sont multipliés dans les lieux où l'industrie locale disparaît; ces déplacements sont parfois considérables et provoquent de 10 à 16 heures d'absence du foyer familial.

La mentalité sociale du milieu industriel, plus qu'à la campagne, accentue les distinctions. L'on y a conscience d'appartenir à un milieu social déterminé.

Il faudrait faire une exception pour la frange du monde artisanal et commerçant vivant dans les quartiers ouvriers : celui-ci se sent « classe ouvrière ».

D'un groupe à l'autre, c'est plutôt l'isolement, l'ignorance, voire, surtout en ce qui concerne les étrangers, l'ostracisme, même parfois chez les petits enfants.

Faut-il signaler un certain sens inter-groupe chez les anciens combattants et prisonniers, ainsi que dans certaines communautés chrétiennes?

Le monde ouvrier forme bloc : il est *socialiste* dans sa très grande majorité; il est généralement sous l'influence socialiste.

L'année sociale a été l'occasion de révéler aussi dans le milieu dirigeant et dans les milieux de classes moyennes, une défiance vis-à-vis de la doctrine sociale de l'Eglise, qui n'est que le double d'une défiance vis-à-vis du monde ouvrier et de ses revendications; les influences libéralisantes se font encore sentir. D'autre part, si les difficultés économiques donnent des prétextes, il arrive qu'elles mettent en lumière des raisons sérieuses qui expliquent des appréhensions.

Partout, à des degrés divers, on sent une grande carence de formation au sens du bien commun.

On a épinglé de-ci de-là des attitudes qui dénotent un malaise dans la mentalité sociale peu ouverte ou imparfaite; on parle de *médecins* qui donneront des soins gratuits mais resteront étrangers aux idées et aux réalisations sociales; de certains *contremaîtres et porions* très peu sociaux; de *commerçants* rétifs à tout groupement; d'*agriculteurs* vivant trop isolément; d'*ouvriers* perdant l'esprit syndicaliste, mutualiste et dont la solidarité n'est parfois qu'émotive.

Il y aurait à signaler, quant aux influences exercées sur ces milieux, l'attachement au marxisme dans une élite intellectuelle : des avocats, des professeurs d'Athénée, des militants ouvriers.

Avoir saisi ces problèmes, n'est-ce pas déjà un résultat sérieux?

Ils les ont mieux compris, ces militants chrétiens qui ont travaillé ensemble aux activités de l'année sociale, ces chrétiens de la J.O.C. et de l'A.P.I.C., qui, le dimanche 26 octobre, se sont rencontrés pour examiner ensemble les questions posées par l'entrée des jeunes au travail [5].

Mais il y a mieux; et déjà, plus que de simples promesses, des réalisations sont en route.

Les paroisses, modestement ou audacieusement, auront toutes leur initiative : en fait de réalisation immédiate, il semble que les efforts se polarisent surtout sur quelques douloureux problèmes : celui des vieillards, celui des étrangers, celui des taudis et logements insuffisants : l'attention paraît aussi attirée assez vivement sur la nécessité urgente d'œuvres de jeunesse vivantes, d'équipes populaires, de syndicats ouvriers et agricoles à la campagne, d'organisation de la classe moyenne.

En ce moment chacun met sur pied son édifice.

Tel ce village de 2.000 habitants, en région rurale, qui, frappé d'avoir découvert 185 vieillards de plus de 70 ans, veut connaître mieux ces vieux et vieilles, leurs besoins matériels et spirituels et, du coup, entreprend une action en leur faveur. Les projets sont multiples : aide aux vieux nécessiteux, fêtes en l'honneur de tous, cadeaux pour tous afin de manifester la sympathie et le respect de la paroisse pour ses anciens, ouverture d'un home.

Trait caractéristique d'année sociale : la mise en œuvre du projet est confiée à un groupe de dévoués, chargés de se faire aider par la Ligue Ouvrière Féminine Chrétienne et la Conférence de Saint Vincent de Paul.

Ailleurs, à X..., on imagine un fonds d'aide et de soutien social, par exemple pour accélérer le lancement de petits ateliers ou la construction de maisons.

---

5. Nous recommandons vivement aux lecteurs la brochure publiée par l'A.P.I.C., sous le titre « Problèmes de la Jeunesse Ouvrière » ; elle est un compte rendu fidèle et détaillé de cette Journée Sociale de Mons. On y trouvera *in extenso* le texte des trois importants rapports qui furent présentés à cette occasion : celui de M. G. Bruneel, délégué de la J.O.C., sur les « Problèmes de la Jeunesse Ouvrière : accueil, formation, orientation professionnelle » ; de M^elle^ Pirard, déléguée de la J.O.C.F., sur les « Problèmes industriels de la Jeunesse Ouvrière Féminine » et enfin celui du comte Hervé d'Oultremont, vice-président de l'A.P.I.C. régionale de Charleroi, sur « Le Patronat Catholique devant les Problèmes de la Jeunesse au Travail ». L'émouvant discours de M. L. Bekaert, président de la Fédération des Patrons Catholiques, et celui de Son Exc. Mgr Himmer, qui dégagea les conclusions de cette journée, ne manqueront pas de retenir l'attention.

On peut se procurer cette brochure au siège de l'A.P.I.C., 17 rue du Gouvernement Provisoire, Bruxelles (C.C.P. 1413.58), pour la somme de 20 francs.

Dans un autre endroit, à F..., on étudie avec soin le moyen d'intégrer à la famille paroissiale les ouvriers et familles italiennes composant 30 % de la population.

Le petit village de H... essaye de résoudre la question du logement pour cinq familles mal logées.

Un petit bourg pense sérieusement au problème de l'assèchement des marais.

Une ville ouvre un secrétariat social qui est l'œuvre de tous les mouvements chrétiens de milieux sociaux différents, et qui sera la plaque tournante pour les cas présentés à sa sollicitude.

Des étudiants font une expérience d'aide et de soutien dans un village pauvre et déchristianisé.

Et tandis que sur le plan local s'élaborent des projets de toute nature, sur un plan plus large, les Œuvres se préparent à soutenir l'effort de tous, des œuvres d'Action catholique et d'Action sociale réfléchissant au moyen de soutenir les nouvelles sections qui vont naître en beaucoup d'endroits. Ce sera sans doute le meilleur fruit de l'année sociale. Et sur le plan diocésain germent des idées, qui, espérons-le, verront le jour et animeront des initiatives privées par leur retentissement.

Conclusions.

Il est trop tôt pour juger l'année sociale. Ce n'est qu'avec le recul du temps qu'on pourra, devant les réalisations, estimer sa réelle influence dans l'orientation des esprits et des cœurs.

Il est cependant permis de penser que dans les milieux restés chrétiens elle a eu un effet salutaire : elle a éveillé la conscience chrétienne et mieux elle a redonné à beaucoup un espoir et un élan nouveaux. Puisse l'avenir confirmer ces résultats actuels, et même en élargir et en approfondir encore les bienfaits !

6 janvier 1953.

Chan. D. Joos,
Directeur général des œuvres du diocèse de Tournai.

Le Cinéma et la diffusion de la Doctrine mariale

Il n'est plus nécessaire de s'étendre longuement sur l'influence incontestable du cinéma dans le monde moderne. Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que sa puissance de diffusion des idées et sa force de persuasion dépassent largement celles de la presse et de la littérature. L'homme ne lit plus, il ne prend plus le temps de réfléchir. De ces activités d'hier, il s'est laissé glisser à la passivité presque absolue de regarder et d'écouter.

Le cinéma est un délassement, soit, mais en même temps, quel prodigieux moyen de formation ou de déformation de l'opinion publique dans tous les domaines!

Notre monde moderne compte environ 100.000 grandes salles d'exploitation commerciale totalisant 45.000.000 de fauteuils qui attendent, pour la plupart, plusieurs fois par jour les spectateurs. Chaque jour des millions d'hommes vont se repaître des propositions du « dieu lumière ».

Dans cette course aux délassements par le cinéma, sur 117 pays la Belgique se classe cinquième parmi ceux qui possèdent, proportionnellement au nombre d'habitants, le plus grand nombre de salles. Deux mille cent salles, où sont projetés des films de 35 et 16 mm., ont reçu en une année 190 millions de spectateurs dans 1.500.000 sièges et la recette annuelle est de l'ordre de 1.750.000.000 frs.

Ces chiffres deviennent follement impressionnants si l'on tient compte de la force suggestive de l'écran, force telle qu'elle écarte dans l'homme toutes ses réactions personnelles. « Si vous voulez changer la manière de penser du monde, disait Lénine, vous devez le faire par le théâtre et le cinéma. » Puissance sur les masses mais aussi puissance universelle faisant éclater les frontières par sa diffusion assurée dans le monde entier.

« Il ne nous est pas possible de mesurer l'étendue et la profondeur de l'influence d'un film qui en quelques semaines fait le tour du monde et que des centaines de millions de spectateurs ont regardé passionnément et passivement. »

Quelle force, si devant ces millions de spectateurs quotidiens, l'œuvre présentée est un pur chef-d'œuvre, capable de bouleverser et de transformer les consciences en leur suggérant des idées saines et en faisant naître en elles des émotions et des sensations d'un ordre supérieur! Puissance possible du cinéma catholique pour la diffusion de la doctrine.

Un tour d'horizon des productions actuelles permet de constater avec satisfaction que, depuis la fin de la guerre, le cinéma produit de plus en plus des films à sujets religieux.

Les succès financiers sans précédent de films tels que : *Le Chant de Bernadette, Monsieur Vincent, Le Sorcier du Ciel, Jeanne d'Arc, Le Journal d'un Curé de Campagne, Dieu a besoin des Hommes, Le Ciel sur les Marais,* pour ne citer que ceux-là, sont un encouragement pour les producteurs et les distributeurs, parce qu'ils ont fourni la preuve qu'il y a un public pour ces films, un public très nombreux et très assidu, et que le film catholique est, dans certains cas, plus rentable que les productions courantes s'il présente des œuvres de réelles qualités parlant plus au cœur qu'aux yeux.

Qu'a produit, jusqu'à présent, le cinéma dans le domaine marial et que peut-on en attendre comme moyen d'information et de diffusion de cette doctrine?

Historiquement, c'est en 1903, à l'époque où le cinéma faisait la fortune des forains et où le film se vendait un franc le mètre, que les caméras enregistrent le premier sujet consacré à la Sainte Vierge. La firme Gaumont nous offre en effet *Le Pèlerinage National de Lourdes* en vingt tableaux répartis sur cinq cents mètres. La même année, la firme concurrente Pathé sort, à quelques se-

maines d'intervalle, un *Pèlerinage National de Lourdes* et, voulant faire mieux que la Gaumont, y ajoute un miracle! Mais, succès inespéré, en 1904, S.S. Pie X se fait présenter ces films au Vatican, marquant déjà par là l'intérêt que l'Eglise porte à ce genre d'information. En 1913, nous trouvons une *Bernadette de Lourdes* qui a laissé bien peu de traces dans les archives du cinéma. A peu près à la même époque, l'Italie lance son *Mater Dolorosa* dont nous ne possédons comme souvenir que le titre. C'est en 1923 que paraît le premier grand film consacré à la Très Sainte Vierge : *La Tragédie de Lourdes* dont certains d'entre nous se souviennent peut-être et que l'on trouve parfois encore dans les archives des premiers distributeurs du « muet ».

A partir de ce moment, sauf quelques documentaires illustrant certains pèlerinages, c'est le silence complet... jusqu'à la révélation éclatante de la production magistrale du *Chant de Bernadette* tourné en 1943 et projeté sur nos écrans en 1945-46. Ce *Chant de Bernadette* constitue en quelque sorte un miracle de la Sainte Vierge en faveur du cinéma. En effet, ce fut une véritable révélation des possibilités du film catholique et cette œuvre, tant par son succès considérable (elle est toujours projetée devant un public encore aussi nombreux) que par les recettes les plus formidables enregistrées en ces années, constitue le point de départ en flèche de toute la floraison de films purement catholiques ou à tendances profondément chrétiennes que nous avons eu le plaisir d'applaudir et d'encourager depuis 1945. On peut dire qu'à partir de ce moment, le cinéma prend une nouvelle orientation. Et voici, en 1944 (1948 chez nous) *La Porte du Ciel,* film italien de très grande classe également dont nous reparlerons tout à l'heure. En 1952, *Fatima,* narration fidèle des événements de 1917 et « orchestration émotionnante de l'entretien de la Reine du Ciel avec trois enfants pauvres ».

Dans le domaine du documentaire pur, plusieurs courts métrages sur les pèlerinages et en 1951 un film remarquable d'une heure trente-cinq : *Lourdes, cité de lumière.*

A notre connaissance, ce sont là les seules bandes cinématographiques consacrées uniquement à la Vierge Marie. Nous retrouvons encore sa présence, de façon épisodique, dans tous les films sur la Passion de Notre-Seigneur, et Dieu sait s'ils furent nombreux à l'âge héroïque du cinéma... mais plus près de nous, pour ne citer que cet exemple, dans le film si sobre *Ecce Homo* que nous avons eu l'occasion de voir pendant le carême et la période pascale de 1952.

Ce recensement terminé, il faut reconnaître que la Très Sainte Vierge n'a pas tenté énormément nos cinéastes... Sans doute en raison de la délicatesse de l'entreprise... Essayons de voir en quoi les œuvres précitées peuvent contribuer à l'enseignement de notre doctrine et à sa diffusion.

Aucun des films sortis jusqu'à ce jour ne nous donne de façon évidente, claire, une étude doctrinale de la mission, des prérogatives et des attributs de la Vierge Marie. Cela tient à la nature même du cinéma, moyen d'expression régi par des règles très étroites faisant partie de son essence même. En effet, le cinéma essaie d'exprimer des idées par des images. Il concrétise en quelque sorte l'abstrait. Dans le domaine qui nous occupe, il serait un peu comparable aux paraboles que Jésus employait pour s'adresser aux foules, leur laissant souvent le soin de tirer les conclusions. L'image cinématographique, tout comme la parabole, enrobe une idée dont elle n'est que l'expression, pour la rendre sensible. C'est à cela qu'il faut limiter le rôle du cinéma et c'est à cela qu'il doit borner ses ambitions. Nous ne pouvons exiger plus de lui. Reconnaissons que sa tâche ainsi définie est d'ailleurs immense et excessivement délicate en une matière aussi spéciale que la doctrine chrétienne! Par l'attrait magique de ses images mouvantes, par son puissant pouvoir d'évocation, il met le spectateur en communication avec les idées les plus abstraites, lui indiquant la voie par laquelle il peut dominer sa propre nature pour s'élever vers le spirituel qu'il ne pourra faire que pressentir et qu'il appartient à d'autres moyens tels que la méditation, l'étude, la prière, de rendre

présent en lui. Nous savons d'ailleurs tous par expérience, que les plus belles images d'un *Chant de Bernadette,* d'un *Monsieur Vincent* sont capables, par leur force émotionnelle, de pratiquer des plongées profondes dans le monde des âmes et d'en faire vibrer les cordes les plus secrètes.

Le cinéma ne pourra jamais remplacer les moyens traditionnels d'enseignement; mais il pourra, selon sa nature que nous venons de préciser, être un complément, un adjuvant, un point d'appui des idées et de la doctrine. Ainsi compris, il possède une valeur extraordinaire et un rôle écrasant. Le cinéma tout comme l'art et la science, est un don de Dieu. Il remplira la mission qui lui est assignée par Dieu en créant l'état d'âme propice à la germination de l'idée, en prédisposant le terrain de la conscience, en éveillant la curiosité de l'indifférent, en réveillant la masse qui se rappelle vaguement les grands thèmes chrétiens « comme on se rappelle des leçons apprises en classe, comme un souvenir qu'on a laissé derrière soi depuis longtemps ».

Voyez de cette façon *Le Chant de Bernadette* et *Fatima.* Le message que nous apportent ces films est incontestablement un précieux auxiliaire de l'enseignement que nous donnons à nos fidèles. Qui ne s'est senti profondément ému par le jeu simple et lumineux de Bernadette? Cette émotion, jointe au déroulement de l'action, est le levain qui suscite inconsciemment les meilleures dispositions et fait « lever » les idées au cours de la projection. Et lorsque la Vierge déclare à Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception », ce dogme prend une force de pénétration telle que nul spectateur ne l'oubliera, ce message étant entré à son insu. Sans doute, le film n'a pas expliqué en quoi consiste cette « Immaculée Conception », pas plus qu'il ne nous éclaire sur la Médiation de Marie, mais là, c'est notre part, celle de l'enseignement, celle du Magistère.

La Porte du Ciel, film trop peu connu, de très grande classe, qui devrait passer sur tous nos écrans, est probablement celui qui, jusqu'à présent, est le plus imprégné de doctrine mariale. Un train de pèlerins part vers Lourdes. Pendant le trajet, nous faisons la connaissance de plusieurs voyageurs et revivons avec eux les raisons qui les précipitent à la porte du cœur de Marie. Peu importe l'apothéose triomphale du film avec sa gerbe de conversions, de miracles de réconciliation et de pardon. Ce qui compte, c'est le souffle de la grâce qui nous prend à la gorge à chaque instant dans la réalité poignante qu'on touche du doigt. Cette vague d'espérance qui monte lentement au cours du déroulement de l'action et qui submerge toutes les souffrances physiques et morales pour faire éclater sur le visage de tous une paix rayonnante et contagieuse, est une des plus belles, sinon la plus belle réussite du cinéma mettant en valeur la puissance de la Mère de Dieu auprès de son Fils. Presque toute la doctrine mariale se retrouve dans cette heure et demie de projection : Marie Mère de Dieu et des hommes, Médiatrice, Refuge des pécheurs, Consolatrice des affligés, Secours des chrétiens... Le spectateur est subjugué et sa dévotion à Marie ne peut en sortir qu'affermie et augmentée. S'il fallait couronner le film le plus susceptible de faire connaître la doctrine mariale, produit en cinquante ans de cinéma, incontestablement *La Porte du Ciel* remporterait tous les suffrages, tant par sa valeur technique que par sa valeur doctrinale. Plus que tout autre, ce film nous prouve que le cinéma est capable de faire le pont entre le visible et l'invisible et qu'il est digne par là d'entrer dans les moyens d'action immédiate, comme instrument efficace et concret d'apostolat auprès des masses.

En ce qui concerne les documentaires purs sur les pèlerinages, ceux-ci peuvent constituer, dans leur genre, un témoignage, un enseignement, une invitation et peut-être, dans une certaine mesure, laisser l'émotion et le bénéfice spirituel du pèlerinage qu'ils illustrent. Combien plus prenant cependant est un film comme *La Porte du Ciel* qui ne se contente pas d'enregistrer la foule et les cérémonies, mais rend la ferveur de cette foule et le sens profond des cérémonies,

en nous plongeant dans le passionnant problème de la Souffrance et de la Foi.

Les réalisateurs du film : *Lourdes, cité de lumière,* nous renseignent eux-mêmes sur le but qu'ils ont poursuivi et nous disent qu'ils ont voulu donner aux pèlerins de Lourdes l'occasion de revivre les émotions religieuses et l'esprit de leur pèlerinage, tout en les amenant peut-être à comprendre plus profondément sa réelle signification. « Quant à ceux qui ne connaissent pas la Ville de la Vierge, cette évocation voudrait leur en communiquer le désir. »

Les apparitions épisodiques de la Vierge dans les films qui ne lui sont pas entièrement consacrés, par exemple dans *Ecce Homo,* film relatant la Passion, peuvent également être pleines de signification doctrinale. Marie, Mère incomparable, est debout au pied de la Croix. Marie donne son Fils et prend nos péchés. Marie Corédemptrice. Puis avec une sobriété remarquable digne du déroulement de nos plus belles cérémonies religieuses, le film nous présente cet instant si précieux où Marie, recevant Jean, devient la Mère du genre humain. Union de Marie et de Jean figurant la Maternité universelle et l'universelle filiation, qui feront de l'Eglise catholique une union de tous les hommes en Jésus par Marie, une union de Jésus par Marie avec tous les hommes.

Ces quelques exemples, que nous pourrions multiplier, nous montrent que le cinéma est capable de nous aider puissamment à diffuser une doctrine pourvu qu'on ne lui demande pas plus qu'il ne peut donner c'est-à-dire, qu'il serve uniquement, comme une parabole, à exprimer concrètement une idée.

Cet exposé nous fait toucher du doigt la délicatesse de la mission du cinéma et nous fait comprendre que si les producteurs sont tout disposés à illustrer des sujets religieux généralement riches en éléments dramatiques et artistiques, ils rencontrent pour ce faire de grandes difficultés à leur donner une signification profonde. Le drame peut toujours s'illustrer, mais la grâce, le véritable appel adressé par Dieu à une âme n'est pas facile à traduire concrètement. N'est-ce pas en effet la chose la plus secrète et la plus indescriptible qui puisse s'imaginer? C'est peut-être la raison pour laquelle il y a tant de films religieux qui font de « très honorables cadavres ».

Ce qu'il faudrait, semble-t-il, et ceci est vrai pour tous les films religieux, c'est que ces bandes soient réalisées par une équipe animée de la foi dans le but à atteindre, tout en possédant une grande force spirituelle.

Les artistes et les producteurs le sentent d'ailleurs si bien qu'ils s'entourent de plus en plus de compétences; c'est ainsi que nous avons vu le R. P. Doncœur suivre pas à pas la réalisation de *Jeanne d'Arc,* de même l'abbé Combe conseiller de *Procès au Vatican* relatant la vie de sainte Thérèse de Lisieux. Nous avons vu des vedettes comme Claude Laydu se plonger des jours, en soutane, au milieu de prêtres, avant d'interpréter le *Journal d'un Curé de Campagne*; Georges Rollin se retirer dans une maison de retraite dirigée par des jésuites avant d'incarner le Curé d'Ars dans *Le Sorcier du Ciel.*

Ajoutons que ces films doivent réunir toutes les qualités des grandes productions sous peine d'être condamnés à rester dans les caves des distributeurs.

Pour vaincre toutes ces difficultés, il faut l'union des compétences techniques et des compétences doctrinales. Ces conditions étant réunies, il est incontestable, que, dans la limite de ses possibilités, le cinéma peut contribuer grandement à la diffusion de notre doctrine et, chacun dans notre sphère, nous pouvons l'aider à remplir sa mission en l'utilisant comme adjuvant de notre apostolat, pour toucher les masses qui boudent nos chaires de vérité, en créant chez elles un climat propice au passage de la grâce.

On ne peut que souhaiter la multiplication de ces films dont le peuple a besoin, particulièrement aujourd'hui, pour alimenter sa foi et pour que le cinéma, don de Dieu, puisse remplir dignement la mission qui lui est dévolue dans l'œuvre du salut.

Abbé J. Roger,
Directeur C.E.D.O.C.

La nouvelle édition vaticane du « Missale Romanum »

Sans être une nouvelle édition « typique », cette *editio sexta post typicam*[1] constitue plus qu'une mise à jour de l'édition de 1920, car elle se distingue des précédentes par de notables progrès techniques. Tous ont pour but de rendre plus facile au prêtre la célébration pieuse de la Sainte Messe. Ainsi la plupart des textes qui doivent être lus ou chantés les mains jointes ou écartées se trouvent désormais en entier sur la même double page : à ces moments, le prêtre n'aura plus à interrompre son geste pour tourner un feuillet et trouver la suite d'une oraison, d'une préface, du chant du Pater (font seuls encore exception certains évangiles). L'avantage de cette disposition saute aux yeux à qui ouvre le nouveau missel à l'endroit des préfaces : les *praefationes in cantu,* imprimées à pleine page, occupent chacune une double page, les *praefationes sine cantu,* sur deux colonnes, chacune une page. La même et très heureuse disposition a été adoptée pour le Pater en ton solennel et en ton férial, qui prennent chacun une double page. Pour éviter aussi de trop nombreuses recherches, on s'est ingénié dans la mesure du possible à supprimer les renvois. Certaines fêtes, par exemple, telle la Présentation, ont un évangile « propre », bien qu'il soit emprunté, comme presque toute la messe, au Commun des fêtes de la Vierge; or il peut arriver que l'on ne fasse que la mémoire de cette fête; aussi trouvera-t-on désormais, à la date même de la fête, outre la collecte (propre), les secrète, postcommunion et évangile repris du Commun, c'est-à-dire tout ce qui est requis pour la commémoraison. De même le dernier évangile de la troisième messe de Noël, qui est celui de l'Epiphanie, a été reproduit *in extenso* au 25 décembre. De même encore, dès qu'une fête, sans avoir une messe entièrement propre, a cependant en propre plus que les oraisons, le recours au Commun ne sera plus nécessaire : on trouvera au jour même le texte complet.

Une très heureuse innovation — car elle supprimera bon nombre d'hésitations — consiste dans le fait d'avoir uniformisé, surtout dans les Communs, la mention des « Alleluia » : on trouvera désormais signalés partout entre parenthèses les Alleluias qui doivent être ajoutés durant le Temps pascal; de même de nouvelles rubriques rappellent chaque fois la suppression, après la Septuagésime, de l'Alleluia propre à certaines pièces en dehors du Temps pascal. Le fait que ces nouvelles rubriques aient été insérées avant les pièces qu'elles concernent nous donne bon espoir de voir la prochaine édition du missel appliquer cette règle pleine de bon sens aux autres rubriques actuellement situées après les textes qu'elles concernent (rubriques après le psaume *Iudica,* après l'oraison *Deus, qui humanae substantiae,* après le *Lavabo,* après l'*Agnus Dei* et après le dernier évangile).

Force nous est de nous limiter; nous ne pouvons toutefois passer sous silence le soin particulier apporté à la rédaction et à la présentation de l'Ordinaire de la Messe : depuis les Préfaces, dont nous avons déjà signalé l'heureuse disposition, jusqu'à la fin de la Messe, le texte a été avec grand soin disposé de façon à en rendre la lecture très facile : grand caractère pour les prières et les rubriques, impression à pleine page, etc., font de cette partie la plus réussie du missel.

---

1. *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum Summorum Pontificum cura recognitum.* Editio sexta post typicam. Rome, Typis Polyglottis Vaticanis, 1953, 28 × 20,5 cm. et 25 × 18,5 cm., LXXIV + 782 + 271 p. Prix : in 4°, de 8.800 lires (en feuilles) à 21.000 lires (selon reliures); in 8°, de 5.000 à 14.000 lires.

Ajoutons que, si certains titres pourraient ressortir mieux encore, dans l'ensemble papier, caractères, titres, en-tête dessinés (une quinzaine) et lettrines (une trentaine) concourent à faire de ce volume une réalisation qui fait honneur au sens artistique et aux qualités techniques du personnel des presses vaticanes. On admirera spécialement de ce point de vue l'illustration à pleine page qui orne le début du canon : c'est une crucifixion empruntée au *Cod. Vat. Borg. lat. 425* : elle est fort bien reproduite en huit couleurs et (détail technique qui révèle la perfection du travail) non sur un feuillet séparé, mais sur le papier même sur lequel est imprimé le reste de l'ouvrage.

Comme l'on devait s'y attendre, les changements rédactionnels ne sont que peu nombreux et de peu d'importance dans le corps même du missel. Ainsi l'on ne s'étonnera pas de trouver encore au Samedi Saint le texte de l'ancienne cérémonie : en effet, tant que la nouvelle vigile reste facultative et à l'essai, sa place n'est pas encore dans le missel. Aussi, à part des modifications uniformisant l'orthographe de certains mots, ne trouve-t-on guère qu'une rectification : dans l'Introït du Dimanche in Albis, la leçon *rationabiles* a été remplacée, comme le sens le demandait, par *rationabile*. Par contre, dans les annexes, des changements plus importants ont eu lieu : citons par exemple l'introduction de la nouvelle version des psaumes dans la *Praeparatio ad Missam,* la *Gratiarum actio post Missam* (y compris le Cantique des trois enfants) et le rite des funérailles (conformément à la nouvelle édition du Rituel). De même un souci hautement louable de précision historique a fait disparaître le titre inexact « Oratio S. Ambrosii ante missam » (ces belles prières sont en effet de Jean de Fécamp) tandis que le texte lui-même est restitué de façon plus correcte. La prière « Transfige » et celle de l'« Anima Christi » ont cessé d'être respectivement attribuées à S. Bonaventure et à S. Ignace, qui n'en sont pas les auteurs : la première est de Fra Giacomo da Milano, la seconde d'un auteur inconnu du XIV^e^ siècle.

Le souci de perfection qui a présidé à cette remarquable réalisation et le désir évident qu'elle manifeste d'aider les prêtres à bien dire la Sainte Messe, nous autorisent, croyons-nous, à terminer sur un souhait : la refonte en un seul texte des rubriques actuellement dispersées entre les anciennes *Rubricae generales,* les *Additiones et Variationes* et le corps même du missel. De fort bons essais ont déjà été entrepris dans ce sens, notamment par le R. P. F. X. Hecht, P.S.M. [2]. Puissent-ils recevoir bientôt un couronnement officiel !

L. Renwart, S. J.

---

2. Cfr ses *Rubricae generales missalis* (pro manuscripto), Rome, *Ephemerides Liturgicae,* 1940, 99 p.

Actes du Saint-Siège

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

CONSCIENCE, LIBERTÉ, SOLIDARITÉ VRAIE EN FACE DU PÉRIL DE « MÉCANISATION » ET DE « DÉPERSONNALISATION »

Radiomessage de S.S. Pie XII, 24 décembre 1952. — (*L'Osserv. Romano,* 25 déc. Texte officiel français dans la *Documentation Catholique,* t. L, 1953, c. 1-14) [1].

Dans ce message de Noël, les paroles pontificales veulent étreindre, pour les dénoncer, les méthodes d'organisation du monde actuel, qui risquent d'écraser l'homme moderne sous des maux inouïs. Elles veulent, à tous les esprits sincères, donner le mot d'ordre de la solidarité des hommes et des peuples pour restaurer les valeurs vitales de famille, de société, de propriété individuelle, de liberté, de conscience. Jamais peut-être la Papauté n'aura montré à ce point l'incidence des lumières évangéliques sur les problèmes strictement terrestres. Elle révèle ici le péril insidieux qui se cache jusque dans des efforts louables, en raison de la mondiale illusion de l'organisation matérielle. On voudrait que ce message retentisse, avec toutes les explications utiles, dans les chaires du monde entier.

S'adressant à ses chers fils et filles du monde, le Pape les invite à « lever le regard vers le soleil de l'espérance » : Noël, « *la grande espérance de salut* » ! Et aussitôt il pense au « *chœur douloureux des pauvres et des opprimés,* à ceux qui pour quelque motif gémissent dans l'affliction et dont la vie dépend pour ainsi dire du souffle d'espérance qu'on sait leur infuser et de la mesure de secours qu'on réussit à leur procurer ».

« Ils sont si nombreux ces fils bien-aimés », et toujours les calamités recommencent. Beaucoup d'efforts se déploient, mais dans tous les sens : ils manifestent eux-mêmes « un état de perplexité générale ».

I. *Le salut ne peut venir uniquement de la production et de l'organisation*

1) Les faits le démontrent. L'humanité d'aujourd'hui, incapable de contrôler et de maîtriser les forces qu'elle a su découvrir, devrait s'apercevoir qu'elle ne peut « attendre le salut uniquement des techniciens de la production et de l'organisation ».

D'autre part, elle devrait contempler la manière dont Dieu agit pour apprendre constamment de Lui les moyens d'aider les hommes et de les racheter de leurs maux. Il y a « *deux concepts fondamentaux de l'œuvre salvatrice de Dieu* » : il ne bouleverse pas l'ordre préexistant qu'il a créé, mais y insère la grâce qui la sauvera. Ensuite pour appliquer le salut de façon personnelle à chacun, Dieu vient lui-même dans « le contact immédiat de l'Incarnation ».

2) C'est ainsi qu'il s'oppose à « *deux fausses routes* », que l'on suit aujourd'hui : ou bien l'on veut imposer rigidement de nouvelles formules « froidement théoriques », systématiques, inadaptées, ou bien au contraire « on se fie aux forces spontanées de l'instinct vital et, dans l'hypothèse la meilleure, aux impulsions

1. Les sous-titres sont de *l'Osservatore Romano.* Nous les avons souvent introduits en italiques dans le texte.

affectives des individus et des peuples,... bien qu'il soit clair que le salut ne peut sortir du chaos ».

« Ces deux méthodes sont fausses et en reflètent d'autant moins la sagesse de Dieu »... « Sur l'une et l'autre déformations, Nous désirons attirer l'attention de ceux qui s'offrent à secourir les peuples, mais particulièrement sur la superstition qui consiste à tenir pour certain que le salut doit sortir de l'organisation des hommes et des choses dans une étroite unité capable du plus haut pouvoir productif »... d'où naîtraient un jour « toutes sortes de biens désirables : l'aisance, la sécurité des individus, la paix ».

3) Non, dit le Pape, *la vie sociale ne peut se construire à la manière d'une gigantesque machine industrielle* ». Il ne veut nullement juger du monde industriel moderne. Il comprend qu'on en admire les succès et la beauté, mais il ne peut admettre qu'on y voie « le modèle universel pour l'ordonnance de la vie sociale moderne ».

D'abord l'histoire montre d'autres formes de l'économie nationale — telles par exemple l'entreprise agricole et artisanale — qui ont toujours influencé avantageusement toute la vie sociale, avec ses institutions essentielles comme la famille, l'Etat, la propriété privée, ou avec ses libres associations.

L'entreprise industrielle moderne a produit aussi d'heureux effets. Mais « le problème est... le suivant : un monde qui ne reconnaît que la forme économique d'un énorme organisme productif réussira-t-il également à exercer une heureuse influence sur la vie sociale?... Nous devons répondre que le caractère impersonnel d'un tel monde contraste avec le caractère entièrement personnel de ces institutions que le Créateur a données à la société humaine »..., avec la responsabilité personnelle qu'il a liée au mariage et à la famille, à l'Etat, à la propriété privée. « La sagesse de Dieu est donc étrangère à ce système d'unité impersonnelle qui attente à la personne humaine, source et but de la vie sociale, image de Dieu dans son être le plus intime ».

4) De l'organisation et du système excessifs, découle *la « dépersonnalisation » de l'homme moderne.*

« Là où le démon de l'organisation envahit et tyrannise l'esprit humain, les signes d'une orientation fausse se dessinent subitement... En de nombreux pays, l'Etat moderne est en train de devenir une gigantesque machine administrative. Il étend la main sur presque toute la vie... il veut l'assujettir à son administration »... Dès lors « le sens du bien commun s'émousse dans les consciences des individus et l'Etat perd de plus en plus le caractère primordial d'une communauté morale des citoyens ». L'angoisse de l'homme moderne « vient ainsi de sa dépersonnalisation ».

Le Pape dénonce les *effets de la multiple méconnaissance de la personne humaine* : pauvreté, misère, enfance débilitée, chômage... « A tout ce peuple dans l'angoisse, on annonce une solution systématique »... Le Pape certes encourage tous les chercheurs bien intentionnés, mais répète son avertissement. On ne peut « considérer les concepts de standard de vie et d'emploi de la main-d'œuvre comme des facteurs purement quantitatifs », mais il faut y voir « des valeurs humaines dans le plein sens du mot ». « L'homme est au-dessus des choses », avant tout il faut « préserver d'une dépersonnalisation malsaine les formes fondamentales de l'ordre social (famille, Etat, propriété, liberté), que Nous avons mentionnées et les utiliser pour créer et développer les relations humaines ». Alors « non seulement elles s'acquitteront de leur fonction naturelle, mais elles apporteront une contribution importante au soulagement des nécessités présentes, parce que la mission leur appartient de promouvoir la pleine solidarité réciproque des hommes et des peuples ».

II. Le remède est donc dans une vraie *solidarité des hommes et des peuples*

1) C'est sur elle que « Nous invitons à édifier la société, et non sur des systèmes vains et instables », et pour atteindre à cette solidarité, « qu'on préfère à la contrainte l'action efficace de la conscience ».

Conscience qui doit pousser à investir les capitaux en vue du travail conformément au bien commun, à exploiter les entreprises sans égoïsme pour le bien social ; conscience du côté des pouvoirs publics, pour suppléer à l'initiative privée, quand elle apparaît impuissante. Que les peuples eux-mêmes, en se développant, cherchent à contribuer au progrès parallèle des autres peuples moins doués : « La solidarité des peuples exige la cessation des disproportions énormes dans le standard de vie et, corrélativement, dans les investissements et le degré de productivité du travail humain ».

Or encore une fois « on n'obtiendra pas ce résultat moyennant un ordre mécanique. La société humaine n'est pas une machine, et l'on ne doit pas la rendre telle, même dans le domaine économique... Il faut utiliser incessamment l'apport de la personne humaine et de l'individualité des peuples, comme un point d'appui naturel et primordial, dont il faudra toujours partir, pour tendre à la fin de l'économie publique, la satisfaction permanente des hommes en biens matériels », et de là « l'élévation du niveau moral, culturel et religieux ».

2) Or de graves *« problèmes de conscience »* sont créés *« dans la société actuelle »*.

« Les difficultés économiques ne sont pas les seules ». Cette conscience « à laquelle on devrait confier en grande partie la guérison et le salut, est condamnée à des tortures intimes par les partisans de la conception impersonnelle de la société ». La société, « à cause de sa conception mécanique, entre en conflit avec ce qui vit et ne peut donc être soumise à des calculs quantitatifs. Elle heurte plus précisément ces droits que l'homme exerce selon la nature avec sa seule responsabilité personnelle, c'est-à-dire comme auteur de nouvelles vies, dont il reste toujours le principal gardien ».

3) Ces conflits intimes entre le système et la conscience « se dissimulent sous les noms de *question des naissances et problème de l'émigration* ».

La liberté des naissances et la liberté des émigrations et immigrations sont liées. Or les naissances constituent un problème de conscience et de vie. Le droit de la conscience, des mesures législatives et administratives vont le contrôler, le méconnaître, l'annuler pratiquement, « sous prétexte d'un bien commun faussement entendu ou faussement appliqué ».

Ainsi de nouveau « l'organisation, inspirée par le froid calcul, devient négation de la vie elle-même, qu'elle tente de comprimer entre les cadres étroits de normes fixes, comme s'il s'agissait d'un phénomène statique. Elle l'offense dans son caractère essentiel, qui est dynamisme incessant communiqué par la nature et qui se manifeste dans la variété si grande des circonstances individuelles. Les conséquences en sont bien graves ».

« Vouloir se tirer d'embarras avec l'axiome que le nombre des hommes doit se régler sur l'économie publique, équivaut à renverser l'ordre de la nature et tout le monde psychologique et moral qui lui est lié. Quelle erreur ce serait de rejeter sur les lois naturelles la faute des difficultés présentes, tandis que manifestement celles-ci viennent du manque de solidarité entre les hommes et les peuples ».

4) En outre la conscience est aujourd'hui l'objet d'*« oppressions et de persécutions »* directes. Le Pape les énumère. Elles s'exercent sur l'éducation des enfants, sur l'accès au travail, même dans le « monde libre », où les droits des travailleurs sont souvent « abandonnés de plus en plus aux mains d'une collectivité anonyme qui agit par l'intermédiaire de gigantesques organisations tendant au monopole ».

Combien plus dans l'autre partie du monde, où la « guerre froide » « s'est développée jusqu'à ses ultimes conséquences », où règne la persécution permanente, plus ou moins sournoise ou manifeste, contre des communautés chrétiennes renommées par leur valeur traditionnelle, ou contre d'autres toutes jeunes riches de promesses. Le Pape exalte l'héroïsme des chrétiens persécutés, sans nier, hélas, les cas, « souvent compréhensibles bien qu'inexcusables, de faiblesses, de capitulations, et même de trahison ».

5) Enfin la solidarité, fondée sur la conscience, doit à tout prix remédier aux *souffrances des pauvres.*

Le Pape les décrit avec une intense émotion : manque de travail, de pain, de vêtements, de logement suffisant, perte des revenus gagnés pendant une vie de labeur, et même chez beaucoup manque de tout, « misère noire », impossibilité absolue pour le père et la mère de secourir leurs enfants, maladie, affaiblissement, arrêt de l'éducation, avec la dégénérescence, les crimes qui s'en suivent.

Devant ces souffrances des pauvres, qu'a fait Jésus? Il n'a pas seulement parlé, « proclamé la loi de justice et de charité,... condamné par de brûlants anathèmes les durs, les sans-cœurs, les égoïstes », annoncé « la sentence suprême basée sur la charité ». Certes, « comme son action de Sauveur fut personnelle », il n'a pas mis en cause l'organisation politique et économique de son temps, bien qu'elle ne soit nullement indifférente à sa doctrine, « lui qui est le Seigneur du monde et de son ordre ». « Mais il s'est prodigué en personne pour aider, guérir et nourrir ».

« Imiter Jésus est aujourd'hui comme toujours un strict devoir ».

Le Saint-Père affirme avoir voulu que toutes les offrandes qui lui sont faites aillent aux pauvres du monde. Mais il avoue qu'elles furent toujours sans proportions avec la gravité et le nombre des besoins. Aussi demande-t-il « qu'un amour plus intense et pour ainsi dire multiplié... suscite comme un fleuve de secours saintement impétueux »...

Il a des paroles brûlantes pour parler aux souffrants. Il demande qu'on ne cède pas à la tentation de remplacer, par des œuvres, bureaux, organisations anonymes, si nécessaires que soient ceux-ci, le contact direct, personnel, avec les nécessiteux.

« Votre charité, s'écrie-t-il, doit ressembler à celle de Dieu, qui vint en personne porter secours. C'est cela le contenu du message de Bethléem ».

C'est dans cet espoir qu'il répand la bénédiction apostolique sur tous les fidèles et sur « tous ceux qui leur sont proches dans la foi en un Dieu vrai et personnel ».

René CARPENTIER, S. J.

Constitution apostolique « Christus Dominus » du 6 janvier 1953 sur la discipline à observer à l'égard du jeûne eucharistique.

— (Texte latin dans *L'Osservatore Romano* du 11 janv. 1953. Trad. franç. dans *La Documentation Catholique,* 25 janv. 1953, c. 65-72).

La constitution apostolique « Christus Dominus » du 6 janvier 1953, qu'une disposition spéciale a fait entrer en vigueur dès sa publication aux *Acta Apostolicae Sedis* le 16 janvier, est un document très représentatif de l'évolution du droit ecclésiastique en matière purement disciplinaire. Origines, diffusion, raisons d'être du jeûne eucharistique, difficultés actuelles dans son observation, opportunité d'unifier les dispenses multiples et diverses concédées ces dernières années, établissement de normes nouvelles, garanties à prendre pour qu'un bien spirituel important en résulte, tels sont les divers points dont traite la constitution pontificale. Nous allons les reprendre tous, tantôt en résumant, tantôt en citant le texte.

Bien que l'institution de l'Eucharistie ait suivi immédiatement la Cène, il n'est

pas malaisé de voir comment l'Eglise est arrivée assez vite à séparer des agapes le sacrifice eucharistique et à introduire la coutume du jeûne.

A la fin du IV^e^ siècle, le concile d'Hippone (393) décrète que « les mystères de l'autel ne seront célébrés qu'à jeun [1] », le 3^e^ concile de Carthage, en 397, reprend cette prescription [2]. Au commencement du V^e^ s., saint Augustin affirme l'existence de l'obligation et déclare qu'elle est de pratique universelle [3].

Les motifs en étaient très sérieux. Saint Paul s'était plaint déjà de l'irrévérence des Corinthiens dans la célébration de l'Eucharistie après des agapes trop peu chrétiennes (*I Cor.*, XI, 21). Le fait de ne prendre aucune nourriture avant de communier montre en quel respect on tient la nourriture spirituelle. Le Corps du Christ apparaît bien comme l'aliment souverain, celui qui nourrit la sainteté de l'âme. La piété est favorisée par le jeûne; l'âme se porte plus facilement vers la contemplation de ce mystère de charité; elle en retire plus de fruit.

L'importance de cette discipline se déduit aussi des sanctions qui la protégeaient. Le 7^e^ concile de Tolède en 1146 menace d'excommunication le prêtre célébrant non à jeun [4]; déjà le 3^e^ concile de Braga en 1072 [5] et le 2^e^ concile de Mâcon en 1085 [6] avaient décrété que les violateurs de cette loi seraient déposés de leur charge.

Cependant, l'on avait été amené aussi au cours des siècles à envisager la possibilité de dispense. Le concile de Constance en 1415 confirme la discipline tout en prévoyant un adoucissement : « L'autorité des saints canons, la coutume louable et approuvée de l'Eglise, a tenu et tient que ce mystère ne doit pas être célébré après le repas, qu'il ne peut être reçu par des fidèles non à jeun, sauf en cas de maladie ou d'une autre nécessité, que le droit ou la coutume de l'Eglise ont concédé ou admis [7] ».

Et voici exprimée la volonté actuelle du législateur : « Il Nous a paru bon de rappeler ceci, afin que tous sachent bien que, même si les nouvelles conditions de temps et de choses Nous invitent à concéder en cette matière de multiples facultés et permissions, Nous voulons cependant par ces Lettres apostoliques, confirmer dans toute sa vigueur cette loi et coutume du jeûne eucharistique. Nous voulons aussi exhorter ceux qui sont en état d'observer la loi de continuer à le faire exactement, de façon donc que ceux-là seuls qui en éprouvent la nécessité puissent jouir des concessions selon la mesure de cette nécessité ».

Le Souverain Pontife exprime ensuite la consolation que lui cause le développement incessant de la piété eucharistique, non seulement dans l'âme des fidèles, mais dans la splendeur du culte que les peuples lui rendent en des manifestations publiques. Certes, la sollicitude des papes n'a pas peu contribué à ces progrès. Le Bx Pie X a voulu revenir aux habitudes anciennes de l'Eglise et inviter à la communion fréquente et quotidienne [8]. Il a voulu que les petits enfants s'approchent des sacrements de pénitence et d'eucharistie, dès qu'ils auraient atteint l'âge de raison [9]. Le Code a consacré ces réformes [10]. Les fidèles ont répondu aux vœux de l'Eglise. Puissent-ils avoir une faim toujours plus grande de l'Eucharistie!

Or, les conditions où nous vivons actuellement pourraient empêcher sérieuse-

1. *Conc. Hipp.*, can. 28, Mansi, III, 923.
2. *Conc. Cart.*, III, cap. 29, Mansi, III, 885.
3. *Epist. LIV ad Ian.*, cap. 6, *P.L.*, XXXIII, 203.
4. *Conc. Tolet.*, VII, cap. 2, Mansi, X, 768.
5. *Conc. Bracar.*, III, can. 10, Mansi, IX, 841.
6. *Conc. Matiscon*, II, can. 6, Mansi, IX, 952.
7. *Conc. Constant.*, Sess. XIII, Mansi, XXVII, 727.
8. *S. Congr. Concilii*, Decr. Sacra Tridentina Synodus, 20 déc. 1905, *A.S.S.*, XXXVIII, 400.
9. *S. Congr. de Sacr.*, Decr. Quam singulari, 7 Aug. 1910, *A.A.S.*, II, 577.
10. C. 863; cfr c. 854, § 5.

ment l'accès aux saints mystères, si tous les fidèles devaient encore observer la loi du jeûne, comme on y était tenu jusqu'ici.

Il y a tout d'abord le cas des prêtres : trop peu nombreux, obligés à un ministère laborieux les jours de précepte, ils doivent célébrer à une heure tardive, parfois deux ou trois messes, à des endroits fort éloignés, pour répondre aux besoins de leur troupeau. Ces travaux apostoliques affaiblissent leur santé, surtout qu'ils ont à assurer non seulement les charges habituelles de leur ministère, prédication, confession, catéchisme, mais aussi un effort plus grand de vigilance que rendent nécessaire les attaques dures et habiles dirigées contre Dieu et son Eglise.

La pensée du Saint-Père se porte spécialement vers les missionnaires, dont les travaux et les voyages sont particulièrement épuisants et qui doivent fournir à leur jeune chrétienté la nourriture eucharistique, nécessaire à l'affermissement de la vie surnaturelle.

Bon nombre de fidèles, soit dans ces pays de mission, soit même ailleurs, doivent, faute de prêtres, attendre tard l'arrivée de celui qui viendra célébrer chez eux et leur donner la communion.

Le travail de nuit de beaucoup d'ouvriers, ou du personnel des transports ou des services d'utilité publique les oblige à refaire leurs forces en prenant quelque aliment et cela les empêche de communier à jeun. Il en va de même des mères de famille qui ont à vaquer longtemps aux travaux ménagers avant de se rendre à l'église. Le Pape semble particulièrement touché du sort des écoliers qui ne peuvent répondre à l'invitation de N.S. : « Laissez venir à moi les petits enfants » (Mc. X, 14). Ils attendent de la communion avec une confiance spéciale les forces nécessaires à la conservation de leur vertu. Or, parfois, il leur est très difficile d'aller communier à jeun, puis de revenir prendre à la maison la nourriture nécessaire avant d'aller en classe.

Souvent aussi se tiennent dans l'après-midi, en certains centres éloignés, d'importantes réunions religieuses ou sociales. S'il était possible à cette occasion de célébrer les saints mystères, il n'est pas douteux que cela aiderait les nombreux fidèles rassemblés en ces circonstances à chercher, à la source même de la grâce, un renouveau de leurs convictions chrétiennes, la force pour être fidèles à tous leurs devoirs.

Une dernière considération est de portée universelle : malgré tous les progrès de la médecine et de l'hygiène, les conditions de la vie actuelle et les suites des deux grandes guerres de ce demi-siècle ont amené un affaiblissement des constitutions et des santés.

On comprend aisément après tout ceci que de nombreux évêques, de toutes les nations, soucieux de promouvoir la piété qui se réveillait pour l'Eucharistie, aient sollicité une certaine mitigation de la loi du jeûne. Le Saint-Siège est entré dans cette voie par des concessions en faveur des prêtres et des fidèles. Tel fut déjà le décret du 7 décembre 1906 pour les malades [11] ; et encore la lettre du Saint-Office du 22 mai 1923 aux Ordinaires des lieux concernant le jeûne des prêtres [12].

Ces derniers temps, spécialement à l'occasion de la guerre, les demandes des évêques se sont faites plus nombreuses et plus pressantes, les concessions plus larges. Ceci montre clairement qu'il existe des causes nouvelles, sérieuses, constantes et assez générales rendant trop difficile, en de nombreux cas, le jeûne des prêtres ou des fidèles.

« C'est pourquoi, afin d'obvier à ces graves inconvénients et à ces difficultés et aussi pour que la diversité des indults n'entraîne pas des désaccords dans la

11. *S. Congr. Conc.*, Décr. *Post editum*, 7 dec. 1906, *A.S.S.*, XXXIX, 603.

12. *S. Off.*, Litterae locorum Ordinariis datae super ieiunio eucharistico ante missam, 22 maii 1923, *A.A.S.*, XV, 151.

pratique, Nous avons estimé nécessaire d'établir une mitigation de la discipline du jeûne eucharistique. Elle sera telle que, dans la plus large mesure possible, compte tenu des circonstances particulières de temps, de lieux, de personnes, tous puissent obéir plus facilement à cette loi. En prenant cette décision, Nous avons confiance de pouvoir contribuer grandement au progrès de la piété eucharistique, d'entraîner ainsi de manière plus efficace tous les fidèles à participer au repas des anges. La gloire de Dieu et la sainteté du corps mystique de Jésus-Christ en seront certainement accrues.

Et voici donc ce que Nous décrétons et établissons de Notre Autorité apostolique :

Norme I. La loi du jeûne eucharistique à partir de minuit reste en vigueur pour tous ceux qui ne sont pas dans les conditions spéciales que Nous allons indiquer par ces Lettres Apostoliques. Cependant à l'avenir ce sera un principe général et commun à tous, prêtres ou fidèles, que l'eau naturelle ne rompt pas le jeûne eucharistique.

Norme II. Les malades, même non alités, peuvent sur l'avis prudent du confesseur prendre quelque chose sous forme de boisson, ou un vrai médicament, les boissons alcooliques exceptées. La même faculté est accordée aux prêtres malades qui célèbrent la messe.

Norme III. Les prêtres qui doivent célébrer à une heure tardive, ou après une lourde besogne de leur ministère sacré, ou après un long déplacement, peuvent prendre quelque chose sous forme de boisson, les liquides alcooliques exceptés; ils doivent cependant s'en abstenir au moins une heure avant la célébration.

Norme IV. Ceux qui célèbrent deux ou trois fois pourront prendre les ablutions. Celles-ci cependant dans ce cas doivent se faire non pas avec le vin mais seulement avec l'eau.

Norme V. Egalement les fidèles, même non malades, qui ne peuvent s'approcher de la Sainte Table complètement à jeun, à cause d'un inconvénient grave, savoir un travail affaiblissant, l'heure tardive à laquelle seulement ils peuvent communier, ou le long trajet qu'ils ont à faire, peuvent sur l'avis prudent du confesseur, pour la durée de cette nécessité, prendre quelque chose sous forme de boisson, les liquides alcooliques exceptés; ils doivent cependant s'en abstenir au moins une heure avant la communion.

Norme VI. Si les circonstances l'imposent, Nous concédons aux Ordinaires locaux le pouvoir de permettre les messes du soir, comme Nous l'avons dit, de manière toutefois qu'elles ne commencent pas avant quatre heures de l'après-midi et cela aux jours de précepte encore en vigueur, aux fêtes supprimées, le premier vendredi de chaque mois, à l'occasion de solennités réunissant un grand concours de peuple et en outre une fois par semaine.

Le prêtre gardera avant la célébration un jeûne de trois heures pour la nourriture solide et les boissons alcooliques, d'une heure pour les autres boissons, non alcooliques. Les fidèles pourront communier à ces messes en observant le jeûne de la même manière, compte tenu du c. 857 [13]. Aux ouvriers apostoliques dans les territoires de missions, étant donné les circonstances très spéciales dans lesquelles ils se trouvent, savoir la plupart du temps le très petit nombre des prêtres qui peuvent visiter des postes éloignés, les Ordinaires locaux pourront accorder la même faculté, les autres jours de la semaine également. »

Les Ordinaires devront veiller à empêcher des interprétations extensives de ces facultés et les manques de respect pour l'eucharistie. Le Souverain Pontife redit que, tout en concédant des mitigations, « il veut de nouveau (etiam atque etiam) confirmer l'importance, la valeur et l'efficacité du jeûne eucharistique ». Lorsque la difficulté matérielle diminue, l'esprit doit suppléer par la pénitence intérieure

13. Ce canon interdit de communier deux fois le même jour sauf en danger de mort ou pour empêcher le manque de respect envers le Saint-Sacrement.

ou d'autres pratiques traditionnelles. L'Eglise, lorsqu'elle mitige le jeûne, a coutume d'ordonner d'autres œuvres. Que ceux donc qui vont pouvoir user des facultés nouvelles adressent à Dieu des prières plus ardentes de louange et d'actions de grâces, mais surtout expient leurs fautes et demandent de nouvelles grâces célestes. L'Eucharistie a été instituée comme le Mémorial perpétuel de la Passion. Il faut s'en approcher dans les sentiments d'humilité et de pénitence chrétienne que doit susciter la méditation des souffrances et de la mort du divin Rédempteur. Puisque son immolation incessante témoigne excellemment de son amour, tous les communiants doivent lui offrir les fruits plus abondants de leur charité pour le prochain. Ainsi tous contribueront-ils à réaliser chaque jour davantage la parole de l'Apôtre : « Parce qu'il n'y a qu'un seul pain, nous sommes tous un seul corps, car tous ensemble nous participons à ce pain unique » (*I Cor.*, X, 17).

La constitution pontificale se termine par l'affirmation qu'elle vaut nonobstant toutes dispositions contraires « peculiarissima etiam mentione dignis » ; elle abolit également tous les privilèges et facultés accordés en cette matière par le Saint-Siège afin que partout l'on se soumette à la discipline nouvelle. Enfin, et ceci est spécial, il est déclaré que la constitution entrera en vigueur le jour de sa promulgation aux *Acta Apostolicae Sedis*.

S. CONGREGATION DU SAINT-OFFICE

Instruction du 6 janvier 1953 sur l'observation de la règle du jeûne eucharistique. — (Texte latin dans *L'Osservatore Romano* du 11 janvier 1953 ; trad. franç. dans *La Doc. Cath.*, 25 janv. 1953, c. 72-75).

C'est au Saint-Office que le Souverain Pontife a confié le soin de préciser les nouvelles normes sur le jeûne eucharistique. L'intervention de cette Congrégation, plutôt que celle des Sacrements, s'explique sans doute parce que le jeûne des prêtres est aussi et plus encore intéressé que celui des fidèles par la nouvelle constitution. Or, seul, le Saint-Office est compétent en cette matière du jeûne avant la célébration de la messe (can. 247, § 5).

Afin d'assurer l'uniformité dans la pratique et d'empêcher les interprétations extensives, l'Instruction du Saint-Office détermine nettement les « catégories » de dispenses. Elle propose pour ces diverses catégories des exemples, qui n'épuisent cependant pas la liste des cas qui peuvent y rentrer.

A la loi générale du jeûne, maintenue dans sa substance (cc. 808 et 858, § 1), il est une exception qui vaut dorénavant pour tous — célébrants et communiants — et en toute hypothèse, savoir que « l'eau naturelle, c'est-à-dire sans l'adjonction d'aucune autre matière, ne détruit plus le jeûne eucharistique ». Il y a déjà là une facilité très importante, celle que souhaitaient, par exemple, les malades fiévreux qui cherchent plutôt un rafraîchissement qu'une boisson substantielle.

A. — *Pour les malades, fidèles ou prêtres* (Const. Norme II, Instr. n. 1-3).

« 1. Les fidèles qui sont malades, même non alités, peuvent prendre quelque chose sous forme de boisson, à l'exception des boissons alcooliques, lorsque, à cause de leur maladie, ils ne peuvent sans grave inconvénient garder le jeûne complet jusqu'à la réception de la sainte communion. Ils peuvent aussi prendre un remède, soit liquide (à l'exclusion des boissons alcooliques), soit solide, à la condition qu'il s'agisse d'un véritable remède, prescrit par le médecin ou considéré ordinairement comme tel. Qu'on note bien cependant qu'on ne peut considérer comme remède n'importe quelle substance solide prise comme nourriture. »

« 2. Les conditions, pour pouvoir jouir de la dispense de la loi du jeûne, sans avoir à tenir compte d'une limitation possible de temps avant la communion, doivent être pesées prudemment par le confesseur et on ne peut s'en servir sans son avis. Le confesseur pourra donner son avis, soit au cours de la confession sacramentelle, soit en dehors de la confession, même une fois pour toutes, pour toute la durée de l'empêchement que cause cette même maladie ».

« 3. Les prêtres malades, même non alités, peuvent également user de la dispense soit pour célébrer la messe, soit pour communier. »

Le mot « malades » a en français un sens plus restreint que le terme latin « infirmi » employé dans ces documents. Les personnes de santé débile, affaiblies par l'âge, les femmes enceintes indisposées par leur grossesse sont à considérer comme des « infirmi ».

Il est demandé un inconvénient grave à l'observation intégrale du jeûne pour pouvoir user de la dispense. Afin d'éviter inquiétude et perplexité, tant au malade qu'au confesseur, il semble qu'il faudrait apprécier cet inconvénient, non pas tellement du point de vue d'une aggravation de la maladie mais plutôt de la probabilité d'omission de la communion si l'on doit communier à jeun.

Il faut demander l'avis d'un confesseur et non pas nécessairement de son confesseur habituel [1].

Quant à ce qu'on peut prendre, même jusqu'au moment de la célébration ou de la communion, notons d'abord qu'ici, et toujours dans la suite du document, à une seule exception près [2], boisson alcoolique et même médicament contenant de l'alcool, sont interdits. Malgré la teneur très légère en alcool des « bières de ménage » elles nous paraissent exclues par un texte qui ne distingue pas [3].

La notion de médicament est précisée : il n'est pas requis que le médecin intervienne (que de spécialités pharmaceutiques sont prises sans prescription préalable !). D'autre part, bien qu'une nourriture solide puisse être un excellent remède pour un organisme débilité, elle ne répond pas à la notion ici prévue de médicament.

Que faut-il entendre par l'autre expression, si fréquente aussi dans la Constitution et l'Instruction, « aliquid sumere per modum potus » ? Ce n'est évidemment pas de l'eau, puisqu'on peut toujours en prendre. C'est donc tout liquide (non alcoolique), même vraiment nourrissant, comme du lait ; c'est tout aliment liquide : potage, bouillon, crême liquide...

B. — *Pour les prêtres qui sont dans des circonstances spéciales* (Const. Normes III-IV, Instr. n. 4-8).

Ceux qui célébreront à une heure tardive, c'est-à-dire après neuf heures, ou après un lourd travail du saint ministère (par exemple commencé de grand matin ou poursuivi pendant longtemps) — ou après un long déplacement (au moins 2 kilomètres environ à parcourir à pied, ou une distance proportionnellement plus longue d'après les divers véhicules utilisés — en tenant compte aussi de la difficulté du trajet ou de la fatigue de la personne) — et dans ces trois cas seulement à entendre sans interprétation extensive (Instr. n. 4 et 5), les prêtres non malades peuvent prendre quelque chose sous forme de boisson (excepté les boissons alcooliques) une ou plusieurs fois, jusqu'à une heure avant la célébration de la messe (Instr. n. 4 et 6). Une disposition spéciale est prévue pour les cas

1. Cette remarque nous paraît confirmée du fait que l'Instruction n. 3 traitant des prêtres malades, qui ne peuvent célébrer ou communier à jeun, n'exige pas l'intervention d'un confesseur. Le prêtre est censé pouvoir juger raisonnablement par lui-même de son cas.

2. Cfr ci-dessous, p. 198.

3. Cela nous paraît résulter de la concession spéciale faite pour les boissons usuelles prises au repas avant les messes du soir (Instr. n. 13).

où l'on célèbre deux ou trois messes. On peut alors prendre les ablutions, mais avec de l'eau seulement. Si par inadvertance, un prêtre qui *doit* célébrer une seconde ou une troisième messe prenait du vin aux ablutions, il pourrait cependant biner ou triner. Toutefois quand on célèbre successivement les trois messes de Noël ou de la Commémoraison des fidèles défunts on doit s'abstenir des ablutions selon les rubriques habituelles (Instr. n. 7 et 8).

C. — *Pour les fidèles qui se trouvent dans des cas particuliers* (Const. Norme V, Instr. n. 9-11).

Il ne s'agit plus ici de maladie, mais d'un autre grave inconvénient à observer le jeûne. Trois cas sont prévus « et il n'est pas permis d'en ajouter » :

a) *Un travail fatigant* auquel on s'est livré avant la communion. Par exemple celui des ouvriers d'usines, d'entreprises de transport, de services d'utilité publique, qui sont régulièrement amenés à travailler la nuit; les veilles faites par fonction ou charité, infirmiers, gardiens de nuit, etc.; le travail prolongé du ménage par des femmes enceintes ou des mères de famille.

b) *L'heure tardive de la communion.* L'Instruction cite le cas des fidèles qui ne peuvent communier plus tôt faute de trouver un prêtre célébrant la messe; ou encore celui des nombreux enfants à qui il est trop dur, avant la classe, de se rendre à l'église pour communier et de revenir chez eux pour déjeuner. Remarquons que l'heure tardive n'est pas précisée ici, comme ci-dessus pour les prêtres. Et c'est peut-être à l'intention de ces écoliers dont les cours généralement commenceront avant 9 heures et qui donc auront dû communier plus tôt. Souvent aussi ils rentreront dans la catégorie suivante.

c) *Un long chemin à parcourir pour se rendre à l'église,* la distance étant entendue comme ci-dessus pour les prêtres (Instr. n. 10).

La nécessité de ces déplacements ne semble pas devoir être absolue. Se rendre à un lieu de pèlerinage, participer à une messe de groupement (J.O.C., scouts,...) dans un centre, aussi bien que communier à l'endroit de son travail, de son emploi, de ses classes, etc., autant de déplacements qui, s'ils sont assez longs, justifient la dispense.

Les fidèles qui se trouvent dans cette situation pourront prendre quelque chose sous forme de boisson (sauf des boissons alcooliques) jusqu'à une heure avant la communion (Instr. n. 9). Ils devront avoir l'avis d'un confesseur exactement comme les malades, et pourront donc aussi le demander une fois pour toutes, tant que durera le même inconvénient.

D. — *Les messes du soir* (Const. Norme VI, Instr. n. 12-16).

Le c. 821, § 1, ne permet la célébration du Saint Sacrifice que depuis une heure avant l'aurore jusqu'à une heure de l'après-midi. Au cours des dernières années de nombreuses facultés ont été accordées d'abord en faveur des soldats, puis de catégories de personnes empêchées d'assister le matin au Saint Sacrifice.

L'Instruction, dans le préambule de cette section, mentionne par exemple le cas des ouvriers travaillant par équipes successives, même les jours de fêtes, ou bien occupés le matin de ces jours-là. Elle signale aussi les grandes assemblées religieuses ou autres se tenant l'après-midi.

Les dispositions nouvelles étendent beaucoup les pouvoirs des Ordinaires locaux — car la chose est remise à leur jugement — en cette matière des messes du soir. Lorsque « les circonstances le rendent nécessaire », ils pourront permettre de célébrer à partir de 16 heures uniquement aux jours suivants : a) les jours de précepte (c. 1247, § 1); b) aux jours de fête supprimés [4]; c) les premiers ven-

4. D'après le catalogue publié par la S. Congrégation du Concile le 28 déc. 1919 (*A.A.S.*, XII, 1920, 43) ce sont : les second et troisième jours de Pâques

dredis du mois; d) aux autres jours de solennité réunissant un grand concours de peuple; e) de plus une fois par semaine, si le bien d'une classe particulière de fidèles le demande (Instr. n. 12).

Dans les territoires de missions, la messe du soir peut être permise même chaque jour de la semaine (Instr. n. 16).

Le jeûne à observer dans ce cas tant par les prêtres que par les fidèles est le suivant : au cours du repas qui peut se faire jusqu'à trois heures avant le moment de la messe ou de la communion, on peut prendre, avec la modération qui convient, même les boissons alcooliques habituelles au repas, comme le vin, la bière, mais pas de liqueurs. Avant et après ce repas, jusqu'à une heure avant la messe ou la communion, on peut prendre quelque chose sous forme de boisson, mais pas de boissons alcooliques (Instr. n. 13) [5].

Les prêtres ne peuvent célébrer le matin et le soir, que si, par ailleurs, ils ont, pour ce jour-là, le droit de biner (c. 806). Les fidèles ne peuvent communier deux fois dans la même journée, matin et soir (c. 857) (Instr. n. 14). La faculté de communier immédiatement avant, pendant et tout de suite après ces messes du soir (c. 846) est pour *tous* les fidèles, même si ce n'est pas à leur intention que cette messe a été établie. Ils ont à observer le jeûne comme nous venons de le dire (Instr. n. 15).

L'Instruction s'achève par diverses remarques (nn. 17-20).

Les évêques veilleront à empêcher tout abus, tout manque de respect pour le Saint-Sacrement. Ils feront en sorte que la discipline soit observée de façon uniforme par tous leurs sujets, tous les indults personnels ou locaux accordés jusqu'ici par le Saint-Siège étant révoqués (Instr. n. 17-18). De la Constitution et de l'Instruction on ne peut donner qu'une interprétation fidèle au texte et qui n'élargisse pas les amples facultés concédées. Toutes les coutumes contraires, quelles qu'elles soient, sont abrogées (Instr. n. 19).

« 20. Les Ordinaires et les prêtres qui doivent utiliser ces facilités données par le Saint-Siège, s'appliqueront à exhorter les fidèles à assister fréquemment au Sacrifice de la messe, et à se nourrir du Pain eucharistique, et ils s'efforceront, par leurs saintes initiatives, spécialement par leurs prédications, d'obtenir le bien spirituel qui est le but poursuivi par le Souverain Pontife Pie XII en publiant cette Constitution. » (Instr. n. 20).

E. Bergh, S. J.

---

et de Pentecôte; l'Invention de la S. Croix; Purification, Annonciation et Nativité de la S. Vierge; la Dédicace de S. Michel; la Nativité de S. Jean-Baptiste; les fêtes des SS. Apôtres : André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe et Jacques, Matthieu, Simon et Jude, Mathias; la fête de S. Etienne, protomartyr; des SS. Innocents; de S. Laurent, martyr; de S. Sylvestre, pape; de S. Anne; le patron du Royaume et celui de l'endroit.

5. Le mot « *avant* » pourrait faire croire qu'il serait interdit de prendre plus d'une fois de la nourriture solide en ces jours de messes ou de communions du soir. Nous ne pensons pas que telle soit la pensée du législateur : il interdit les boissons alcooliques toute cette journée, sauf au cours du repas.

Bibliographie

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

IBN GABIROL (AVICEMBRON). — *La source de la vie.* Livre III. *De la démonstration de l'existence des substances simples.* Trad., introd., notes et index par F. Brunner. Paris, Vrin, 1950, 23 × 15 cm., 192 p.

Bonne traduction, plutôt explicative, faite sur le texte latin de Cl. Bäumker (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters,* tome I, cah. 2-4, Münsster, 1895), avec corrections d'après les manuscrits de Paris et de Tolède dont Bäumker ignorait l'existence. — Notes claires et sobres. Excellente introduction historique et exégétique au *Fons Vitae* et à son auteur, avec analyse méthodique du livre III ici traduit. Un index explique les mots à sens multiples, les images obscures, les contradictions apparentes. J. Defever, S. J.

P. MESNARD. — *L'essor de la Philosophie Politique au XVI^e siècle.* 2^e édit. revue et augmentée d'un supplément bibliographique portant sur plus de 300 ouvrages nouveaux. Coll. Bibliothèque d'Histoire de la Philosophie. Paris, Vrin, 1952, 23 × 14 cm., VIII-712-22 p. Prix : 2.400 frs.

Voici, après quinze ans, la réédition de ce livre devenu classique. Pressentie par l'auteur dès 1930, la similitude de situation entre la révolution du XVI^e siècle et celle de notre temps éclate aux yeux de tous. Le flux et le reflux des opinions passagères ne modifie guère les positions définies en 1935 après l'analyse détaillée des sources principales et le dépouillement d'une abondante littérature. Il suffisait donc d'un supplément de bibliographie *critique* poussé jusqu'en 1951 pour permettre au lecteur d'opérer les modifications qui lui paraîtraient nécessaires. Sous le titre *« Généralités »,* l'on trouvera les enrichissements importants apportés au cadre du travail, surtout à l'élargissement d'horizon par les découvertes géographiques et le progrès des sciences de la nature. Ensuite, pour chacun des auteurs étudiés, une appréciation liminaire définit le sens et la portée des changements de perspective déjà effectués ou en cours de réalisation. Les principaux bénéficiaires des études parues depuis 1935 sont Machiavel, Erasme, Thomas More, Luther, Calvin, Zwingli, La Boétie, Jean Bodin, Suarez et Francisco de Vitoria. Puisse une troisième édition évoquer, dans un chapitre liminaire, les cadres généraux de la pensée du XVI^e siècle tels qu'ils se dégagent des récentes recherches où l'objectivité l'a enfin emporté sur de pénibles controverses. J. Gilbert, S. J.

F. BRUNNER. — *Etudes sur la signification historique de la philosophie de Leibniz.* Coll. Bibliothèque d'histoire de la philosophie. Paris, Vrin, 1951, 25 × 17 cm., 326 p.

Avant Kant l'univers est déduit de la cause et la pensée va des principes aux effets ; après lui le monde est connu à postériori et une partie mène à une autre partie. Idéalisme de l'en-soi, de Dieu, — ou idéalisme de l'homme. Leibniz est un moment intermédiaire, un des derniers, de la transformation qui va du platonisme à cette « frontière » que sont les critiques kantiennes. Il voulait concilier, faire la paix ; il ne fit qu'une trêve. — Chez lui les deux orientations de pensée se retrouvent, les deux idéalismes sont présents, le premier comme souvenir, le second comme projet ; mais l'équilibre qu'il établit est fragile et sans cesse tend à se rompre au

profit de l'idéalisme humain. S'il reprend nombre de thèses platoniciennes, il les rationalise pourtant; s'il réintroduit les êtres substantiels et la vie, il maintient pourtant le mécanisme, supprime l'étendue, et calcule la vie; si chez lui le phénomène s'appuie directement sur les substances, il reste que la vision proprement humaine de la science nouvelle entraîne une certaine dissociation de fait entre le connaître et l'être en soi, et une certaine transformation du monde en objet exclusivement phénoménal; la doctrine de l'âme sans fenêtre favorise l'idéalisme moderne; Leibniz admet l'objet de la foi, mais il le déclare, en droit, réductible à la raison, et à la raison humaine. De toutes manières Leibniz a préparé les voies à l'agnosticisme, au déterminisme des phénomènes, à l'idéalisme centré sur l'homme.

L'auteur estime que Leibniz, dont il admire le génie, les intentions, et même les réussites provisoires, a fait trop de concessions. La connaissance véritable est identique à l'être, au vrai, à Dieu; elle s'obtient, si Dieu le veut, par la concentration de la pensée sur elle-même, et par le retour à l'être véritable et surnaturel de l'âme : le salut est dans un platonisme éclairé et surnaturalisé. Thèse appliquée, bien informée, solidement documentée, nuancée, d'une critique historique assurée. Du point de vue doctrinal et personnel, elle appuie peut-être un peu trop la raison sur la foi. J. Defever, S. J.

M. Aebi. — *Kants Begründung der « Deutschen Philosophie »*. Kants transzendentale Logik. Kritik ihrer Begründung. Bâle, Verlag für Recht und Gesellschaft AG., 1947, 23 × 16 cm., xx-108*-526 p. Prix : 40 frs.

L'auteur veut réduire la philosophie « subjectiviste » allemande à un effort séculaire pour prouver que le monde ou ses qualités sont le produit du moi (de la pensée pure, du Dasein, etc.). Ces systèmes rendraient superflue l'expérience en ce qu'ils s'efforcent de *déduire* le monde *a priori*, en partant de principes que nous livre l'analyse du moi. Ainsi le système de Hegel ne serait qu'un élargissement de la « déduction transcendantale des catégories » de Kant! Ces tentatives de déduction reposeraient toujours sur des confusions d'idées cachées pour les lecteurs et peut-être pour les auteurs par un style extrêmement nébuleux. Elles ne se fonderaient ni sur l'expérience négligée ni sur les règles de la logique violée, mais sur le désir affectif de prouver la suprématie absolue du moi. Leur succès éclatant jusqu'à nos jours soulèverait une série de questions psychologiques et les obstacles qu'ils formèrent dans le développement de la pensée du XIX^e^ et du XX^e^ s. s'écrouleraient devant l'analyse critique de leurs fondements.

En particulier, la déduction de Kant reposerait sur la confusion du moi, unité transcendante de l'aperception, avec l'« unité objective » de l'aperception. Les données de l'expérience, en étant données dans l'unité du moi, seraient en même temps contenues sous une unité de notions. Ces notions, Kant les identifie, dans d'autres déductions, avec ses douze catégories qui, de leur côté, fondent les lois fondamentales de la physique de Newton et de Galilée. Les lois de la nature sont donc « créées » par l'unité du moi ou la forme de la pensée pure. Or la déduction des douze catégories à partir de « l'unité de notion » qui serait produite par la fonction du moi, et la déduction des principes de la raison pure, et de là des principes de la physique, à partir des douze catégories, fourmilleraient de confusions d'idées et de propositions arbitraires. Kant n'a pas démontré l'existence d'intuitions pures à priori ni celle de concepts à priori ni donc de jugements synthétiques à priori reposant sur ces intuitions et ces concepts. Dès lors disparaissent les deux disciplines à priori, géométrie absolue et ontologie absolue, qui devaient fonder une « métaphysique de la nature » ou physique rationnelle contenant les principes de toute science naturelle possible des phénomènes.

De plus, grâce à des confusions d'idées grossières, Kant voulut démontrer que les problèmes et les disciplines de la métaphysique traditionnelle découlaient des formes à priori de notre raison qui, en dépassant les limites de l'expérience, deviendrait nécessairement contradictoire. En limitant l'expérience de l'homme à l'expérience sensible et en postulant la « création » des lois de l'objet par le sujet humain, Kant rendit impossibles toute éthique et toute

théologie scientifiques et causa ainsi la rupture de l'unité de la culture humaine en excluant son orientation éthique et religieuse. La théorie de l'Etat selon Hegel et son interprétation de l'histoire représenteraient l'aboutissement de ce courant et formeraient la base de la théorie marxiste orthodoxe. Ainsi *l'homme* (sujet kantien ou Dasein heideggérien) prendrait le rôle du Dieu créateur qui s'engendre soi-même et engendre le monde!

Quelle que soit la somme de patience et d'ingéniosité consacrée par l'auteur à établir sa thèse, nous ne pouvons que la qualifier d'outrancière. Les spécialistes de la philosophie kantienne répondront point par point et feront peut-être plus d'une concession à l'auteur tout en soulignant que son information est unilatérale et tendancieuse. Puisse le dialogue se dérouler « sine ira et studio » malgré le ton vraiment déplaisant de la Préface. L'auteur devrait s'initier aux études hégéliennes avant de citer Hegel comme témoin à charge de ce « procès ». Depuis trente ans de remarquables travaux ont assez prouvé l'originalité profonde des « idéalistes » allemands par rapport à Kant dont la personnalité est d'ailleurs réduite — à tort — à l'auteur de la *Critique de la Raison pure.*

J. Gilbert, S. J.

G. H. W. Hegel. — *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques.* Trad. J. Gibelin. Coll. Bibliothèque des textes philosophiques. Paris, Vrin, 1952, 25 × 16 cm., 320 p. Prix : 1.200 frs.

Nous devons déjà à M. Gibelin une excellente traduction des *Leçons sur la Philosophie de l'histoire* (1937) récemment revue. Cette fois, c'est une œuvre capitale qu'il rend accessible au public d'expression française dont l'intérêt pour Hegel a été éveillé par les beaux travaux des Pères Fessard et Niel, ainsi que de MM. Hyppolite et Kojève. M. Gibelin a joint à sa traduction celle des *Préfaces* des trois éditions parues du vivant de Hegel et de l'allocution d'ouverture de ses cours à Berlin. Souhaitons la traduction des *Leçons sur l'histoire de la philosophie* et surtout celle des articles d'Iena (*Glauben und Wissen,* etc.) annoncée en 1948 par M. Hyppolite. Ainsi, en quinze ans et grâce aux éditeurs Vrin et Aubier, MM. Hyppolite, Gibelin, Jankelevitch et le P. H. Niel ont facilité l'intelligence d'une des principales sources de la pensée contemporaine.

J. Gilbert, S. J.

Fr. Engels. — *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande.* Sur le matérialisme historique. Lettres à J. Bloch, Conrad Schmidt, Franz Mehring, Hans Starkenburg, Karl Kautsky. Dialectique et nature. Trad. Bracke (A.-M. Desrousseaux). Paris, A. Costes, 1952, 19 × 12 cm., xx-266 p. Prix : 345 frs.

L'ensemble de travaux rassemblés par le traducteur est susceptible de donner une idée précise de la naissance et du développement de la conception matérialiste de l'histoire. Dans l'étude qui donne son titre au recueil, Engels expose les raisons pour lesquelles, en 1845, Marx et lui-même ne s'arrêtèrent pas à l'étape marquée par Feuerbach lors de la dislocation de l'école hégélienne. Diverses lettres (p. 137-175) à des personnalités de son temps éclairent singulièrement le « *matérialisme historique* » (p. 91-135). Suivent sous le titre « *Dialectique et nature* » (p. 176-237) les remarques faites à l'occasion de nombreuses recherches d'histoire naturelle. Ce recueil se termine par « *La part du travail dans le passage du singe à l'homme* » (p. 239-264) qui devait ouvrir une étude sur les formes fondamentales de l'esclavage. Tous ces documents sont postérieurs à 1873 et les deux premiers s'adressent au public non seulement allemand mais aussi anglais.

J. Gilbert, S. J.

W. M. De Nier. — *Royce.* Coll. Pontificium Athenaeum Salesianum Facultas Philosophica, Theses ad Lauream, n. 15. Brescia, « La Scuola » editrice, 1951, 20 × 13 cm., 164 p.

Le mérite de cette thèse est surtout d'avoir tracé l'itinéraire intellectuel de

Royce en le situant largement dans son temps et en soulignant les influences historiques qui ont si fortement agi sur sa pensée personnelle, sur son « idéalisme » très particulier. La conclusion (p. 135-157) comporte de brèves remarques critiques qui situent Royce parmi les penseurs actuels et jugent ses positions : « volontarisme », « réalisme » et « panthéisme », sa morale et sa religion. Bonne initiation qui invitera les historiens de la philosophie à consulter les ouvrages et articles cités dans la bibliographie. J. Gilbert, S. J.

J. Hirschberger. — *Geschichte der Philosophie.* II. *Neuzeit und Gegenwart.* Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1952, 23 × 15 cm., XVIII-642 p. Prix : broché 26 marks ; relié 29,50 marks.

D'une réalisation plus ardue que le premier (cfr *N.R.Th.*, 1952, p. 1104), ce second tome nous paraît aussi réussi. Cette histoire est conçue dans l'esprit d'une *philosophia perennis* fondée sur la synthèse de la pensée antique et médiévale, et toujours ouverte aux acquisitions de la pensée moderne et même contemporaine, son seul ennemi mortel étant l'empirisme radical d'un Hume. Cette perspective permet une attitude positive à l'égard de Kant et de l'Idéalisme allemand dont l'interprétation serait à revoir, en dehors de toute vue polémique, à la lumière de la tradition platonico-aristotélicienne et des carences de l'empirisme que ces philosophes ont eu le mérite de déceler et de combattre, rendant possible un jour le renouveau métaphysique du XX^e^ siècle à travers les déceptions et les fallacieux optimismes naturalistes du XIX^e^ siècle. On comprendra dès lors que Kant et l'Idéalisme allemand retiennent l'attention pendant cent cinquante pages. Quant à la philosophie prékantienne, la Renaissance est largement traitée (70 p.) mais Fr. Bacon y occupe une place fort réduite. Suivent le Rationalisme (90 p.), l'Empirisme (55 p.) et les Lumières (20 p.). Pascal, Malebranche, Vico, Berkeley méritaient, par leur influence et leur actualité, d'être exposés autrement qu'en « appendice ». Quant à l'Aufklärung dont l'étroitesse rationaliste avait fait négliger les valeurs restaurées par la « réaction » d'un Hamann, d'un Herder, d'un Jacobi, nous pensons que cette « réaction » eût mérité mieux qu'une mention. La philosophie posthégélienne occupe cent quatre-vingt-dix pages où le matérialisme, Kierkegaard et Nietzsche sont exposés selon leur importance actuelle, ce qui est rare dans un manuel. Dans le XX^e^ siècle, la phénoménologie et la philosophie de l'existence font peut-être trop négliger le néopositivisme et la logistique à peine esquissés malgré leur influence, notamment en Amérique. Par contre, Blondel reçoit enfin dans un ouvrage allemand la considération qu'il mérite. Enfin, dans les données bibliographiques très réduites, nous eussions souhaité plus fréquente la présence d'un ouvrage essentiel français ou anglais. Ces suggestions sont inspirées par la conviction que ce traité est appelé à un vif succès.

J. Gilbert, S. J.

Les Etudes Bergsoniennes. Volume III : R. Polin, *Henri Bergson et le mal* ; P. Andreu, *Bergson et Sorel* ; L. Adolphe, *Bergson et l'élan vital* ; H. Mavit, *Bergson et l'existence créatrice* ; *Chroniques.* Paris, A. Michel, 1952, 20 × 15 cm., 222 p. Prix : 330 frs.

De ce troisième volume des *Etudes bergsoniennes,* deux études retiendront l'attention de nos lecteurs : celle de M. R. Polin sur *Bergson et le mal* (p. 7-40) et celle de M^e^ L. Adolphe sur *Bergson et l'élan vital* (p. 81-138). M. Polin s'efforce de définir la réalité que B. reconnaît au mal, et de découvrir la fonction qu'il assume dans le monde et son devenir, selon la triple perspective du *naturel,* de l'*humain* et du *divin.* Dans le monde organisé, les puissances de créations spirituelles représentent manifestement le bien, et les résistances de la matière, le mal. On ne saurait parler d'une finalité de la matière dans la nature, ni d'une finalité du mal. B. n'en a jamais tenté une justification cosmologique, mais il lui a reconnu deux fonctions *nécessaires.* Non seulement le mal est inhérent à la création dans l'opposition de la matérialité à la vie, de la nécessité à la liberté, mais il est intrinsèque à la vie elle-même, parce que l'énergie vitale est limitée et parce qu'elle ne se manifeste et se développe

qu'en se livrant à des luttes intestines. Il n'est pas question de manichéisme bergsonien. L'ordre de l'esprit et l'ordre de la matière ne sont que la manifestation concrète d'un principe unique qui est, avant tout bien et tout mal, création, amour et vie. Le mal sera-t-il vaincu par la liberté humaine? Mais cette liberté laisse intactes les sources naturelles d'où coule le mal en même temps que la vie elle-même. A la quasi-unanimité des hommes mauvais, B. oppose quelques rares héros — les mystiques — dont la bonté parvient aux limites de la bonté divine. Grâce à eux, il n'y a pas de fatalité en histoire. Mais la réalisation d'un ordre sans mal, elle non plus, n'est pas fatale. L'optimisme de B. se fonde sur l'expérience de la joie sans mélange qui est l'état d'âme définitif du mystique. Plus riche est la création, plus profonde est la joie. On lira attentivement la discussion (mai 1949) qui suivit cette brillante communication (pp. 180-191).

L'étude de M^e^ L. Adolphe n'est qu'une vue préliminaire à une étude d'ensemble qui pourra conduire à une théorie des images bergsoniennes. L'auteur renvoie à *La dialectique des images chez Bergson* récemment parue aux Presses Universitaires de France. On sait que B. n'accepte ni l'un ni l'autre des deux points de vue — mécanisme et finalité — qui correspondent à des concepts formés par l'esprit humain dans un autre but que l'explication de la vie et de l'évolution. C'est quelque part *entre* ces deux concepts qu'il faut se placer. Cette place il faut bien l'indiquer du doigt puisqu'il n'existe pas de concept intermédiaire. L'image d'un *élan* n'est que cette indication : thème de réflexion, base d'approche, cette image permettra peut-être de bien poser les problèmes à résoudre pour l'exacte compréhension du rôle des images chez B. Question urgente car toute la portée de l'œuvre semble dépendre des moyens qu'elle employa pour être reçue et l'on sait que ceux-ci sont discutés par certains de nos contemporains. Signalons enfin le résumé d'une conférence de M^e^ J. Delhomme sur *L'exercice de la pensée et ses conditions dans la philosophie de Bergson* (p. 151-158). J. Gilbert, S. J.

H. Robbers, S. J. — *Neo-Thomisme en moderne wijsbegeerte.* Bibliotheek van Thomistische Wijsbegeerte. Bruxelles-Utrecht, Het Spectrum, 1951, 23 × 15 cm., 168 p.

On retrouve dans ces pages, élégamment présentées, la clarté habituelle du P. Robbers, la bienveillance de ses jugements, la sûreté de sa doctrine. Quatre chapitres étudient la philosophie et l'histoire de la philosophie, le néo-thomisme, la philosophie moderne, les accords et les désaccords de celle-ci avec celui-là. On ne sera pas d'accord, sans doute, avec toutes les déclarations de l'auteur. Nous pensons, par exemple, pour notre part, que le blondélisme est un système rigoureusement élaboré, nous croyons même avoir démontré fragmentairement que sa terminologie est fort précise. De son côté, E. Gilson nous semble avoir de solides raisons de concevoir l'autonomie de la philosophie devant le surnaturel, selon saint Thomas, autrement que ne le fait le P. Robbers (p. 153).

Les dernières lignes du livre, résumant l'inspiration de son auteur, disent aussi ce que le lecteur y trouvera : « l'attente et l'espoir que la philosophie, qui se présente à tant d'esprits comme un souvenir arraché à la grisaille du passé, redevienne une lumière rayonnante pour notre temps et pour l'avenir ».

A. Hayen, S. J.

Th. Kampmann. — *Kierkegaard, als religiöser Erzieher.* Paderborn, Schöningh, 1949, 22 × 14 cm., 64 p. Prix : 2 marks.

Voici un remarquable portrait de Kierkegaard, limpide, nuancé, plein de sympathie en même temps que d'un sens très sûr de l'orthodoxie catholique. De nombreuses et discrètes allusions révèlent une connaissance singulièrement profonde et pénétrante du grand penseur danois et de l'histoire de la pensée chrétienne. On a donné de K. des interprétations parfois inexactes; son influence grandit de plus en plus dans les milieux protestants et catholiques; sa physionomie religieuse et intellectuelle est profondément attachante. On ne l'a pas assez remarqué, sa pédagogie, comme toute sa pensée, est essentiellement orien-

tée vers le Christ et vers sa croix. K. réagit contre Hegel et contre le « christianisme des professeurs ». Mais son christianisme à lui, profond et sincère, n'est pas sans défauts. Il n'a pas assez, par exemple, le sens de la nature (distincte du surnaturel), de la communauté, de l'obéissance à l'Eglise. Et pourtant, assure le P. Przywara, que M. Kampmann ne contredit pas, il mènera jusqu'à saint Jean de la Croix ceux qui se laisseront conduire par lui. A. Hayen, S. J.

PSYCHOLOGIE

Archivio di Psicologia neurologica e Psichiatria, Fasicolo speciale dedicato al reattivo di Rorschach. Milan, Anno X, fasc. II, 1949, 26 × 18 cm., 107 p.

L'épreuve de Rorschach consiste à demander au sujet de vouloir énumérer les images que lui suggèrent des taches d'encres. Elle est la plus connue des tests dits de projection. Entre les mains d'un spécialiste ce test constitue un instrument de diagnostic psychologique précieux, quoiqu'il manque encore de validation scientifique. On trouvera dans ce numéro de la revue qui lui est complètement consacré une étude intéressante sur l'homme « normal » ainsi que sur le dessin comme épreuve complémentaire. W. Smet, S. J.

P. Foulquié. — *La psychologie contemporaine.* Paris, Presses Universitaires de France, 1951, 20 × 14 cm., XVI-438 p. Prix : 800 frs.

Ce tableau de la psychologie contemporaine est centré sur la France. Il explique la psychologie actuelle par les psychologies antérieures contre lesquelles elle réagit et qui s'inspirent toutes du dualisme cartésien. Les psychologues actuels retrouvent de plus en plus l'unité de l'homme : unité de l'âme et du corps, unité de l'individu et de l'univers dans lequel il s'insère.

La première partie du livre présente « la thèse », c'est-à-dire la tendance objectiviste de Wundt, Ribot, son disciple, Binet, de la psychologie américaine, plus spécialement du behaviorisme de Watson, de la psychologie objective de Russie et de France. Vient ensuite « l'antithèse », la réaction de la psychologie subjective de James, Bergson, Dilthey et des psychologies de l'inconscient. La troisième partie présente « la synthèse » : la Gestaltpsychologie, laquelle mène logiquement à la négation du matérialisme que professent ses auteurs; la psychologie biologique de Pradines, Burloud, Ruyer, la psychologie de la conduite de Janet, la psychologie phénoménologique (à signaler les pages consacrées à la connaissance d'autrui, mais aussi certaines inexactitudes). Ce schéma dialectique simplifie à l'excès, mais il permet plus de clarté dans la présentation.

Ce manuel est une réussite remarquable : information très vaste et très précise, interprétation généralement très sûre, style aisé et limpide qui se lit avec beaucoup d'agrément. Etudiants et professeurs souhaiteront sûrement que la prochaine édition soit pourvue d'une table alphabétique des auteurs et des matières, qui rendra la consultation plus aisée et plus profitable.

A. Hayen, S. J.

R. Maistriaux. — *L'étude des caractères.* 2e édit., Tournai-Paris, Casterman; Bruxelles, Edit. de l'Action familiale, (1950), 20 × 14 cm., 132 p. Prix : 33 frs belges.

Cette seconde édition (voir *N.R.Th.,* 1949, p. 667) a plus que doublé la première. Un chapitre nouveau sur la méthode établit les conditions assez difficiles à réaliser d'une caractérologie scientifique, à laquelle l'auteur s'efforce de concourir en diffusant un questionnaire pour une enquête qui n'est pas achevée. Il adopte la notion du caractère congénital de R. Le Senne, ainsi que les trois propriétés fondamentales d'émotivité, d'activité et de retentissement. Mais il les fait précéder d'un élément, qui est à ses yeux une vraie pro-

priété caractérielle : l'intelligence particularisante ou généralisante, que Le Senne range plutôt parmi les influences complémentaires. Cette propriété peut être affectée d'un double « coefficient », largeur ou étroitesse d'esprit, à distinguer de la largeur ou étroitesse du champ de conscience. La description des caractères est orientée vers la formation de la personnalité, à quoi doivent contribuer, dans une proportion qu'il faut savoir, les tendances innées ou acquises, la volonté libre, l'action du milieu et l'influence prépondérante d'un idéal de vie. R. Carpentier, S. J.

F. Anselme. — *Etude et formation des caractères.* Aux jeunes gens, aux parents et aux maîtres. Gembloux, Duculot, 1952, 20 × 14 cm., 268 p. Prix : 70 frs.

Manuel de la connaissance des caractères, ce volume, partant de la classification des tempéraments d'après Hippocrate, décrit successivement les diverses caractérologies scientifiques proposées dans le dernier demi-siècle, les discute, en dégage les valeurs à retenir, toutes apportant une contribution intéressante à cette science nécessairement approximative. La caractérologie de Heymans-Le Senne est exposée plus au long. C'est elle qui est à la base du test de l'Université de Montréal en 88 questions, reproduit à la fin de l'ouvrage et qui permet de tracer avec assez d'assurance la formule du caractère personnel. Dans la seconde partie, l'auteur réunit toutes les données actuelles relatives à l'éducation des caractères, la mesure dans laquelle elle peut réussir, les moyens à utiliser, les facteurs qui l'influenceront, temps et milieu, science et compétence, imagination et action réaliste, admiration et amour. Les services rendus par une saine caractérologie à l'éducation de soi et des autres sont partout mis en relief, principalement dans les derniers chapitres, qui traitent de l'orientation de la vie vers la profession et la vocation, de la « personnalité complète » et du « beau caractère ». La conclusion : « Plus est en vous » indique bien l'esprit du volume ; il sera très utile à tous, et spécialement aux parents, aux prêtres et à tous les professionnels de l'éducation.

R. Carpentier, S. J.

A. Le Gall. — *Caractérologie des enfants et des adolescents à l'usage des parents et des éducateurs.* Coll. Caractères. Caractérologie et analyse de la personnalité, 2. Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 19 × 14 cm., xx-460 p. Prix : 800 frs.

« L'éducation est révélation ». Par delà « les progrès un peu mécaniques et modestes qu'engendrent le bon exemple, la bonne compagnie, les bons soins et les bonnes paroles », il y a à rendre l'adolescent capable de reconnaître et d'assouplir son caractère congénital pour en faire la matière vivante d'une personnalité. Pour réussir cela, il faut à l'éducateur, avec une connaissance objective des caractères, de leurs avantages et de leurs difficultés, savoir comprendre — avec finesse et bienveillance — et agir — avec plasticité et optimisme. On trouvera dans ce volume cet ensemble équilibré de science caractérologique précise, appuyée sur de nombreuses observations, et de qualités humaines, avec une introduction sur la caractérologie, ses méthodes et ses tests. Après un exposé général des éléments du caractère d'après Le Senne, on étudie successivement l'éducation des divers types ; des chapitres spéciaux sont consacrés aux variétés de nerveux et à leurs traitements, aux paresses extra-caractérielles, aux difficultés sexuelles, aux perversités et pseudo-perversités. Cet ouvrage très rempli aidera beaucoup les éducateurs, et aussi les parents, suffisamment préparés d'ailleurs, à se donner une formation désormais indispensable. R. Carpentier, S. J.

E. Mounier. — *Le personnalisme.* Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 18 × 12 cm., 136 p.

Voici l'un des meilleurs livres d'Emmanuel Mounier. Nulle part on ne trouvera exposé plus clair, cohérent, substantiel, de sa pensée. Blondel y est maintes fois cité comme un maître dont on se sent très proche. L'accord avec

saint Thomas (connu à travers Jacques Maritain) est encore plus manifeste. Certaines réserves sont à faire, selon nous, en particulier au sujet de la famille et de l'éducation.

Sans être systématique, la pensée de Mounier s'exprime en quelques thèses fort nettes. Répudiant le dualisme cartésien, elle affirme avec force l'union substantielle de l'âme et du corps. Elle affirme avec plus de force encore la communication entre les êtres, expérience fondamentale de la personne. Son *cogito* pourrait s'énoncer : « J'aime, donc l'être est et la vie vaut (la peine d'être vécue) » (p. 41). L'amour implique un affrontement, il génera autrui; il exige un engagement; il est libre, mais cette liberté jaillit d'une nature sans laquelle ma liberté ne pourrait être solidaire de celle d'autrui. Car il faut reconnaître, au foyer de la personne, la présence créatrice d'un Dieu transcendant. C'est pourquoi la communication entre les personnes ne s'actue pleinement que par une conversion arrachant l'homme au divertissement, à l'aliénation, à la vie inauthentique, par sa réponse à une vocation qui ne prend tout son sens que dans la pleine vérité du christianisme. A. Hayen, S. J.

Dr. R. Biot. — *Offensives biologiques contre la personne.* Paris, Spes, 1950, 19 × 12 cm., 192 p.

Les techniques médicales sont partout en progrès : pour mieux guérir les corps, elles scrutent les profondeurs de l'âme, la valeur de ses facultés. Des tests psycho-techniques essayent de circonscrire exactement la nature particulière, les limites de l'intelligence et de la volonté des hommes; la psychanalyse, la narco-analyse s'efforcent d'arracher au subconscient ses secrets. Mais ces précieuses découvertes peuvent constituer un danger pour l'homme lui-même : indiscrétion, violation de la liberté et de la conscience. Avec sa grande compétence, l'auteur montre quel esprit doit présider à leur emploi et à quelles conditions elles doivent se soumettre pour rester respectueuses de l'homme, pour être « morales ». J. Delcuve, S. J.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

A. Croegaert. — *Liturgisch Commentaar bij de lessen van de Catechismus voor België en Nederland.* T. II : *Het christelijk leven. De gebeden.* T. III : *De middelen ter zaligheid. Het Gebed en de Eredienst der Heiligen. De Heilige Sacramenten.* Malines, Dessain, 1951-52, 20 × 12 cm., xxii-964 et xiv-914 p. Prix : 120 et 160 frs.

Il est instamment à recommander d'utiliser les richesses sacrées de la liturgie dans l'enseignement religieux. Les professeurs et les prédicateurs s'intéresseront dès lors vivement à une sorte de « partie du maître » qui leur fournisse les références et les textes utiles. Dans ce très volumineux « Commentaire liturgique du catéchisme » ils trouveront du point de vue des sources certainement beaucoup plus qu'ils n'attendaient et du point de vue de l'adaptation peut-être moins qu'ils n'espéraient. On leur offre en effet une abondance de matériaux : références précises même aux particularités moins remarquées de la liturgie; nombreux textes de Conciles, d'encycliques et de lettres pastorales; citations d'auteurs spirituels, en particulier de Dom Marmion et des pages entières de Léon Bloy; sans oublier les considérations de théologie spéculative dues à la plume de l'auteur lui-même et les longues listes bibliographiques, qu'il a rassemblées en y maintenant pas mal de livres et d'articles d'il y a vingt ans et plus. L'emploi utile de cet ouvrage exige donc un réel talent d'adaptation chez le professeur, mais cela étant supposé, il les aidera efficacement à rendre ses explications plus riches de spiritualité liturgique. Ajoutons que les quelque vingt-cinq pages d'index analytique, placées à la fin du III^e^ volume, facilitent grandement la consultation de tout l'ouvrage. M. van Caster, S. J.

G. Beckers & H. Lepage. — *Les sources de ma vie chrétienne. Messe*

et Sacrements. Cours de religion pour le cycle inférieur de l'enseignement secondaire. Liège, La Pensée catholique, 1951, 21 × 14 cm., 172 p.

« Le présent volume fait partie d'un ensemble. Il se rattache à *Ma vie chrétienne* déjà publié et à un cours de dogme en préparation. » *Les sources de ma vie chrétienne* semble destiné à des enfants de 12 ou 13 ans, élèves d'écoles techniques et normales, d'écoles moyennes ou des classes inférieures des humanités.

Après une introduction de 3 pages sur les sacrements en général, les auteurs étudient l'un après l'autre les 7 sacrements et la messe : baptême, confirmation, messe (près de 50 pages), pénitence, extrême-onction, ordre, mariage.

Dans chacun de ces chapitres, les principales cérémonies sont bien étudiées et l'on s'efforce, à partir des rites et paroles sacramentelles, de découvrir le rôle essentiel des divers sacrements dans la vie du chrétien. Les auteurs entrent dans les détails précis qui aideront les adolescents à bien recevoir les sacrements, à s'y préparer opportunément et à se conformer aux exigences que chacun d'eux impose. Les chapitres se terminent par un questionnaire.

Si le plan du manuel, la méthode de développement et la justesse des exposés nous semblent dignes d'éloge, les explications sont parfois un peu compliquées : dans leur désir d'être complets, les auteurs n'ont pas échappé à une certaine lourdeur. En outre, nous aurions souhaité un recours plus fréquent et plus concret à l'Evangile. Nous serions porté à dire que dans ce livre, il y a, à la fois trop et trop peu.

Les petites photos représentant des scènes de la vie sacramentelle sont excellentes. Elles sont cependant trop petites : souvent 3 cm. sur 2 1/2 cm. Par contre les dessins sont vraiment trop mauvais et les schémas discutables.

Au total un bon manuel. P. Ranwez, S. J.

G. Beckers & H. Lepage. — *Le Credo de ma vie chrétienne.* Cours de religion pour le cycle inférieur de l'enseignement secondaire. Préface de Son Exc. Mgr L.-J. Kerkhofs. Liège, La Pensée catholique, 1952, 21 × 14 cm., 148 p.

Ce manuel fait partie d'un ensemble destiné au cycle inférieur de l'enseignement secondaire; cet ensemble comporte trois années de cours : dogme, morale, grâce et sacrements. Le présent livret, consacré au dogme, est destiné à des enfants de 12 ou 13 ans environ. Voici le plan : Dieu et nous; le Christ et nous (Incarnation et Rédemption); l'Eglise (ce qu'elle est et ce qu'elle fait). Dans chacun des chapitres, l'exposé est suivi de lectures et de questions. L'illustration comporte des photographies de format très réduit et des dessins d'une valeur artistique faible.

Les auteurs ont fait un effort réel pour être concrets et adaptés. Cependant le texte est tantôt trop enfantin, tantôt trop difficile. Les explications sont fort schématiques et élémentaires et, d'autre part, des notions théologiques difficiles sont rapidement exposées (voir, par exemple, pages 29 et suivantes, dans la leçon sur la Sainte Trinité). P. Ranwez, S. J.

M. Auzou et P. Derumaux. — *Sources de vie.* Classe de quatrième. Coll. Notre foi et notre vie, 2. Paris, Librairie classique E. Belin, 1951, 22 × 17 cm., x-230 p.

Ce manuel est spécialement destiné aux élèves de quatrième des humanités. Il s'agit donc d'adolescents de 13 à 14 ans. Il y est question de la liturgie : messe et sacrements, prière. Les auteurs ont veillé à associer l'explication doctrinale à la présentation des rites. Chacun des chapitres comporte une courte introduction, un développement, des lectures, un résumé synoptique, et des indications de travaux à exécuter. L'exposé est clair; la disposition typographique met en valeur la suite des idées; la présentation concrète tient grand compte des préoccupations des jeunes et l'illustration est suggestive. Le souci des au-

teurs — et nous pensons qu'ils seront compris — est non seulement de donner des connaissances, mais d'éveiller la vie chrétienne. P. Ranwez, S. J.

D. Van Frausum, Pr. — *De levensgronden.* Bewerking van het II^e handboek over de geloofswaarheden. Coll. Leven in Christus, VII. Bruxelles, Studiecentrum voor Godsdienstige vorming; Bruges-Bussum, Desclée De Brouwer, 2^e édit., 1952, 21 × 14 cm., 64 p. Prix : 24 frs.

Dans la seconde édition de ce manuel, appartenant à une série suffisamment connue pour qu'elle ne doive plus être présentée ici, on a amplifié quelque peu ce qui concerne l'existence de Dieu, la description de la Palestine et les dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption. Dans l'ensemble cependant le style est resté celui que désirent ceux qui préfèrent faire usage d'un manuel aussi succinct que possible. Aux professeurs à en dégager l'esprit, qui en fait la vraie valeur.

M. v. C.

Abbé Van Eeckhout. — *Méthodologie catéchétique. 12 leçons.* Crainhem, Édit. du Centre catéchétique, 1952, 24 × 16 cm., 78 p.

Cette brochure constitue un directoire très précieux pour les catéchistes débutants. L'auteur, inspecteur diocésain de religion, a non seulement une grande expérience, mais un vrai charisme pour l'enseignement du catéchisme aux enfants. Ces 12 leçons ont été données à un groupe de catéchistes pour les préparer à leur mission. A répandre et à recommander vivement.

P. Ranwez, S. J.

Abbés P. Sauvageot et G. Jacquin. — *L'initiation de l'enfant au mystère chrétien par la Bible et la liturgie.* Préface du R. P. Chéry. Coll. Expériences pastorales. Paris, Édit. Fleurus, 1952, 15 × 11 cm., 144 p. Prix : 220 frs.

Les auteurs notent que le terme d'un enseignement catéchistique ne peut être seulement la connaissance d'un système théologique, mais l'adhésion à un *mystère.* Celui-ci, bien qu'inaccessible à la raison, est partiellement connaissable par l'âme éclairée d'En-Haut. L'approche du mystère suppose donc non seulement une instruction, mais aussi une *initiation* qui consistera dans une accession de tout l'être au niveau surnaturel : illumination de l'intelligence par l'enseignement et surtout par la grâce, christianisation du comportement et de la personnalité. Tout l'effort éducatif doit être orienté vers cette promotion spirituelle. Il sera donc indispensable d'obtenir la collaboration unanime des parents, des prêtres de paroisse, des catéchistes, des maîtres d'école, des responsables de mouvements : à tous il sera demandé de seconder l'œuvre divine.

C'est en suivant la Bible et la liturgie que se réalisera le mieux l'initiation des enfants au mystère chrétien. De ce point de vue, les auteurs présentent une méthode de travail détaillée et concrète; leurs réflexions envisagent le contenu religieux à proposer et les exigences psychologiques à respecter. Les auteurs sont au courant des études sérieuses faites sur ces sujets.

La seconde partie de la brochure est consacrée au développement d'un plan d'initiation chrétienne suivant le développement de l'année liturgique.

Une liste de chants et une bibliographie judicieuse terminent l'ouvrage. Peut-être quelques-uns pourront-ils s'étonner de l'une ou l'autre omission parmi revues et livres.

Guide et instrument de travail de réelle valeur. P. Ranwez, S. J.

J. Roose et J. Denaux. — *Het leven van Jesus.* 1) Handboek bij de evangeliecursus in het normaal- en middelbaar onderwijs. Bruges, Verbeke-Loys, 1952, 22 × 15 cm., 166 p. Prix : 40 frs.

— *Het leven van Jesus.* 2) Handleiding bij de evangeliecursus in het normaal- en middelbaar onderwijs. Ibidem, 210 p. Prix : 60 fr.

L'exégèse vulgarisée de l'Evangile, telle qu'elle est présentée dans ces manuels destinés à l'enseignement, rendra également de grands services dans la prédication usuelle. Elle permet en effet de mieux faire comprendre le texte évangélique en le plaçant dans un ensemble chronologique et dans une synthèse relativement simple des idées maîtresses. Nous n'insisterons pas ici sur certaines expressions ou interprétations qui nous paraissent moins heureuses. Pour l'enseignement secondaire une explication plus pénétrante du sens dogmatique de la rédemption par la Croix et dans la Résurrection est nécessaire. Le livre du maître contient le texte de la partie de l'élève, ainsi que quelques explications complémentaires.

M. van Caster, S. J.

G. Gathelier. — *Guide pratique du travail individualisé dans l'éducation religieuse.* Coll. L'enfant de notre temps. Paris, Presses d'Ile-de-France, 1952, 19 × 14 cm., 158 p. Prix : 360 frs.

Cet ouvrage fait suite à l'étude précédemment publiée : *Le travail individualisé au catéchisme* (par l'équipe Saint-Germain-de-Charonne, aux Presses d'Ile-de-France, 1950). Dans ce premier volume, les auteurs, s'appuyant sur une expérience sérieusement menée, exposaient la nécessité d'une adaptation de l'enseignement et de l'éducation aux différentes catégories d'enfants et cherchaient à en définir la méthode. Celle-ci accorde une très large part aux fiches de travail, c'est-à-dire à des feuilles rédigées par les catéchistes et destinées à introduire l'enfant dans l'étude du sujet envisagé. Ces textes comportent des questions auxquelles l'enfant est invité à répondre. L'enfant est ainsi amené à réagir d'une manière personnelle. Cependant, et ceci est le point délicat, on demande aux catéchistes de proposer des questions différentes selon que l'enfant appartient à tel ou tel type psychologique. On en considère surtout quatre : le type affectif, intellectuel, scolaire, retardé.

L'étude ainsi commencée dans le volume précédent est reprise et approfondie dans celui-ci de deux façons surtout; tout d'abord en explorant avec soin les traits psychologiques qui caractérisent la psychologie et surtout la psychologie religieuse de l'enfant et en aidant les catéchistes à découvrir ces traits; ensuite en exposant dans le détail et avec de nombreux exemples à l'appui la manière de rédiger les fiches de travail et de les adapter sans cesse. L'ouvrage est enrichi de nombreux clichés, surtout de reproductions de dessins d'enfants; ces dessins sont étudiés avec perspicacité.

P. Ranwez, S. J.

R. G. Simonitsch, C.S.C. — *Religious Instruction in Catholic Colleges for Men.* Washington, The Catholic University of America Press, 1952, 22 × 15 cm., xvi-328 p. Prix : 4 $.

Le cours de religion est un cours des plus importants dans les universités catholiques américaines. Après avoir suivi trop longtemps un programme très proche de celui des séminaires, les éducateurs américains se préoccupent d'adapter leur enseignement à la mentalité et aux besoins de jeunes laïcs intellectuels. La thèse du Père Simonitsch vient à son heure. Une vaste enquête lui a permis de dégager les diverses tendances qui se font jour et d'éclaircir certains problèmes : objectifs et contenu du cours, méthodologie, formation du corps professoral, etc. Dans un dernier chapitre, l'auteur résume les résultats de ses recherches, il pose des jalons qui permettront des études plus fouillées sur des points particuliers, il trace des voies qui assureront l'élaboration de programmes adéquats. Travail de base pour les éducateurs américains, cette thèse, riche en aperçus et en suggestions, intéresse tous ceux qui se soucient de la formation religieuse des universitaires.

A. Léonard, S. J.

P.-A. Rey-Herme. — *Mentalité « religieuse » et perspective pédago-*

gique. Coll. Notre Monde, 8. Paris, Téqui, 1952, 19 × 12 cm., 122 p. Prix : 360 frs.

Nous nous étonnons de voir ce livre rattacher systématiquement à la mentalité « religieuse » ce qui nous paraîtrait précisément résulter d'une mentalité trop peu « religieuse », sinon le plus souvent et plus simplement, d'un manque de pédagogie assez explicable par d'autres causes, par exemple déjà par la pauvreté — d'ailleurs injuste — de l'enseignement libre et demandant des remèdes appropriés. La mentalité « religieuse » vraie est fondamentalement imitation plénière du Christ, amour et dévouement désintéressé. Comment ne serait-elle pas sympathie et désir d'adaptation? D'autre part, continuellement occupée, pour s'éduquer elle-même à équilibrer l'humain dans le divin, comment serait-elle « hétérogène » à l'éducation de l'enfant? Pour réduire et corriger les défauts des écoles « religieuses » que relève l'auteur, rien ne serait plus pédagogique de sa part que d'invoquer la mentalité religieuse vraie, d'en appeler à elle-même contre ses déformations éventuelles, et donc de la montrer sous son vrai jour, avec le caractère épanouissant, personnalisant, aimant qu'elle *doit* avoir. Si l'on croit constater par exemple une « austérité affective » contraire à une éducation humaine, pourquoi ne pas montrer qu'elle n'est plus chrétienne, quand elle tue ou refroidit l'affection, quand elle confond les sauvegardes de l'amour spirituel avec sa négation? Pourquoi ne pas en appeler à la doctrine du rayonnement universel de la beauté divine dans la créature, doctrine proposée en contemplation à tous les religieux? Quelles conséquences n'aurait pas, pour la valeur humaine de l'évangile, une doctrine qui mettrait en thèse que la mentalité « religieuse » est par nature contraire à la saine éducation de l'enfant, que le religieux doit changer sa mentalité essentielle au moment où il franchit le seuil des quartiers où il rencontre ses enfants? La thèse développée dans les diverses leçons du Congrès international des religieuses éducatrices, à Rome, en septembre 1951, apparaît tout autre. La vraie vie religieuse forme cette personnalité équilibrée en qui l'éducation reconnaît sa source essentielle. Le discours de Pie XII (cfr S.C. dei Religiosi. — *Atti e documenti del primo convegno internazionale delle religiose educatrici, 335-342*) qui clôtura ce congrès est tout entier basé sur cette « pédagogie » que, ci-dessus, nous regrettions de ne pas trouver dans la présente brochure. Mise à part cette erreur d'interprétation, assez grave, nous semble-t-il, puisqu'elle ferait conclure à « une profonde dualité entre la mentalité religieuse et la mentalité éducative », les observations pédagogiques de l'auteur feraient le plus grand bien et elles nous paraissent le plus souvent fondées. Nous en conseillons la lecture aux responsables de l'enseignement chrétien.

R. Carpentier, S. J.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Philosophie et Théologie

Au seuil du Christianisme. Platon. S. Augustin. Pascal. Newman. Blondel. Présenté par l'Abbé Ch. Moeller. Coll. Cahiers de « Lumen Vitae », IV. Paris-Bruxelles, Editions Universitaires-Lumen Vitae, 1952, 23 × 15 cm., XVI-156 p. Prix : 75 frs belges. — (Retracer quelques-uns des aspects fondamentaux de l'itinéraire vers la foi chrétienne, tel est le but de ce cahier de « Lumen Vitae ». A côté des récits de conversions dont les éditions « Foyers Notre-Dame » publient avec grand succès une série très attrayante : *Les Convertis du XX^e^ siècle,* le présent travail aura sa place toute indiquée. Car c'est de méthode qu'il est soucieux plutôt que de notations purement concrètes d'expérience. — Les cinq témoins invoqués ici, bien que de tempérament intellectuel très divers, ont entre eux une parenté évidente. Un même courant de pensée les traverse qui, de Platon, en passant par saint Augustin, aboutit à Blondel. Dialectique de la pensée, sans cesse vivifiée par l'amour, pensée et amour s'attachant à la plénitude de l'être, on pourrait en décrire le cheminement comme suit : dans le déploiement de toutes les richesses de la vie, qui est pensée, qui est amour, saisir le vide qui n'est pas un néant mais la place marquée pour une présence seule capable de combler, en équilibrant le dynamisme humain, l'attente de tout

l'homme. Ouvrage excellent dans son genre, éclairant et très bienfaisant. — F. T.).

F. Cayré, A. A. — *Dieu présent dans la vie de l'esprit.* Coll. Bibliothèque augustinienne. Etudes. — Philosophie. II, 1 (Existence de Dieu). Paris, Desclée De Brouwer, 1951, 20 × 13 cm., 236 p. Prix : 110 frs belges. — (Le retour à saint Augustin, par delà et au mépris de la scolastique, est devenu, de nos jours, une sorte de slogan pour bon nombre de philosophes chrétiens. Il est donc urgent, à qui entreprend de mettre en pleine lumière les richesses permanentes de la pensée augustinienne, de rappeler aussi la continuité qui existe entre celle-ci et la pensée médiévale, surtout celle de saint Thomas. C'est, entre autres, ce que réalise le Père Cayré, dans cette étude sur *Dieu dans la vie de l'Esprit.* Témoignage on ne peut plus précieux, sous la plume d'un augustinien, pour qui la pensée de l'Evêque d'Hippone semble n'avoir plus de secrets. Plus peut-être que les pénétrantes analyses de la preuve de l'existence de Dieu chez Augustin, analyses qui nous découvrent plus d'un aspect jusque-là restés dans l'ombre : — nous songeons tout spécialement aux pages 159-173, *Les Sources de la Vérité dans l'Esprit,* et *Le Siège de Dieu dans l'Esprit. Présence et Transcendance.* — Ce sont, croyons-nous, les chapitres VII et VIII : *Affinités Médiévales avec la Pensée Augustinienne,* et *Mission actuelle de la Pensée Augustinienne,* qui rendront service au philosophe chrétien d'aujourd'hui. Tout en faisant la part des influences augustiniennes subies consciemment ou inconsciemment par un Maine de Biran, un Max Scheler, un Bergson, un Lavelle, pour ne citer que quelques noms, l'auteur a soin de montrer, avec beaucoup de modération d'ailleurs, les déviations que, sous le manteau de l'Augustinisme, la pensée chrétienne risque d'offrir de nos jours. Il réalise par là une des tâches les meilleures du vrai critique qui consiste à dénoncer le caractère artificiel de certaines ressemblances. — F. T.).

I. Kologrivof. — *Le Verbe de vie.* Coll. Renaissance et tradition. Bruges, Beyaert, 1951, 22 × 14 cm., xxvi-262 p. Prix : 84 frs. — (Le lecteur qui, avant d'aborder l'étude de cet ouvrage, en parcourrait la table des matières, ne serait probablement pas mis en appétit de lecture. *L'Union Hypostatique*; *la Prévarication d'Adam*; *La Douloureuse Incarnation Rédemptrice,* etc., s'agit-il d'un nouveau manuel de théologie? Il y en a pourtant déjà pas mal. Qu'il se rassure et qu'il lise. Il trouvera, en ces pages, un témoignage vivant parce que tout personnel. Témoignage de quelqu'un qui, venu de la religion orthodoxe, a trouvé, dans l'Eglise Romaine, la plénitude de l'esprit chrétien. L'information est très riche et les nombreuses citations et références que comportent les diverses questions traitées mettent discrètement en lumière la qualité de l'érudition théologique. Disons, en outre, que le Père Kologrivof, grâce à l'expérience des difficultés de ses anciens coreligionnaires, présente un catholicisme bien adapté à l'attente du monde slave. Ceci apparaît surtout, nous semble-t-il, dans le dernier chapitre qui traite de la vie humaine dans l'Incarnation. — F. T.).

H. Monier-Vinard, S. J. — *Le Sacré-Cœur d'après l'Ecriture et la Théologie.* Toulouse, Apostolat de la Prière, 1951, 19 × 12 cm., 158 p. — (Dévotion de sentiment, dévotion de réparation : deux objections, qui cèderont devant la vérité : dévotion très virile à l'Amour incarné, dévotion seule capable de faire fleurir une cité d'amour mutuel à notre époque déchirée. C'est en effet du Cœur transpercé qu'est née toute l'Eglise, c'est de lui et en lui qu'elle vit. Le Cœur de l'Homme-Dieu est la révélation la plus parlante de cet amour brûlant, qui retentit dans sa nature corporelle, mais découle de son unique personnalité divine. Il est donc le « centre de toute la religion », siège de cet acte d'amour qui incarna le Verbe et le sacrifia sur la croix, source de l'ardent appel que Jésus adresse à tous les hommes dans son Evangile, source de l'incessante recherche du Bon Pasteur et du cri déchirant de la victime convoquant tous les cœurs au pardon et à l'effusion de la grâce. Pour « réparer » avec le Sacré-Cœur, il n'est que de l'aimer en retour, de renoncer au péché qui l'a transpercé, de nous offrir pour tous les hommes, de nous consacrer, de nous dévouer pour le Règne du divin Cœur dans notre milieu de vie. Ce livre est un exposé substantiel, émouvant, pratique de la doctrine la plus nécessaire aux hommes d'aujourd'hui. — R. C.).

G. F. Rossi, C. M. — *Il codice latino 14546 della Biblioteca nazionale di Parigi con gli opuscoli di san Tommaso.* Coll. Monografie del collegio Alberoni, 19. Plaisance, Collegio Alberoni, 1952, 24 × 17 cm., XII-128 p. Prix : 700 lires. — (La très élogieuse préface du P. Suermondt garantit la valeur de cette étude, publiée d'abord dans le *Divus Thomas* de Plaisance. Le ms. Nat. lat. 14546 sert de base au P. Perrier pour son excellente édition (non encore définitive) des Opuscules de saint Thomas. Il pourrait bien être le texte le plus ancien de ces opuscules, antérieur au catalogue de Barthélemy de Capoue, de très peu postérieur, peut-être, à la lettre du 2 mai 1374 de l'Université de Paris au Chapitre général des Dominicains réuni à Lyon. — Le P. Rossi étudie le milieu de Saint-Victor d'où il provient, les études qui lui furent consacrées, depuis Uccelli jusqu'à Perrier, Eschmann et Pauson; il le décrit dans le plus grand détail, examinant chaque opuscule en particulier et termine par quelques remarques et une conclusion générale. — A. H.).

H. Roos, S. J. — *Søren Kierkegaard og Katolicismen.* Foredrag holdt i Søren Kierkegaard Selskabet den 22. januar 1952. Copenhague, Munksgaard, 1952, 21 × 13 cm., 58 p. Prix : 6,50 cour. — (Très élégante de présentation, cette plaquette expose l'attitude de ses principaux interprètes, Höffding, Przywarâ, etc., devant le problème du catholicisme de Kierkegaard, l'attitude de Kierkegaard lui-même en face du catholicisme, et les tendances catholiques et anticatholiques qu'on peut discerner dans sa pensée. Un précieux appendice donne la liste des livres catholiques de sa bibliothèque. Malheureusement, l'ignorance de la langue danoise privera beaucoup de lecteurs du plaisir et du profit de lire cette conférence. L'importance du sujet qu'elle aborde, la sûreté de l'information (qui semble pourtant tenir peu de compte de la bibliographie anglaise) et la personnalité du jésuite allemand qui la donna en font souhaiter une prompte traduction. — A. H.).

G. Santayana. — *Die Christusidee in den Evangelien.* Ein kritischer Essay. Munich, Beck, 1951, 23 × 16 cm., 268 p. Prix : relié 15 marks. — (En marge de ses œuvres philosophiques et littéraires, Santayana nous a laissé un essai de critique exégétique sur le Christ dans les Evangiles : *The Idea of Christ in the Gospels,* dont voici l'excellente traduction allemande. A vrai dire, il est moins question d'exégèse que de méditations philosophiques. Aussi cette étude est-elle très justement intitulée : l'idée du Christ dans les Evangiles. L'originalité du travail réside, nous semble-t-il, davantage dans la méthode que dans la critique proprement dite et que dans les idées développées par Santayana. La première partie consiste, en effet, en une sorte de phénoménologie appliquée aux Evangiles. Méthode que l'on pourrait décrire comme suit : faisant abstraction de tout jugement sur la valeur historique des faits, que lisons-nous dans les Evangiles? La réponse à cette question fournira le développement des aspects les plus traditionnels du problème de Jésus : la messianité, la filiation divine au sens strict et ontologique du mot, la réalité de l'Incarnation, les miracles, les apparitions, les prophéties, la réalité de la passion, de la mort, de la résurrection et de l'ascension. Tout ceci que les Evangiles nous racontent, il est intéressant de noter qu'une méthode purement phénoménologique nous le restitue sans mutilation aucune. — On s'attendait à trouver, dans la seconde partie, une prise de position sur la réalité historique des faits. Santayana esquive la question, — celle-ci peut-être ne l'intéresse pas — et s'attache à montrer la portée universelle et permanente des thèmes évangéliques. Le monothéisme sans alliage d'aucune forme de panthéisme ou d'évolutionnisme immanentiste; la notion de création, de paternité divine; la réciprocité d'amour entre Dieu et les hommes; les rapports du surnaturel et de la nature; la présence de Dieu en l'homme : tels sont quelques-uns des aspects principaux, de valeur permanente, du récit évangélique. On le voit, les idées développées par Santayana ne semblent heurter aucune des vérités de la tradition chrétienne. On regrettera d'autant plus de constater, dans un ouvrage intelligent et bienfaisant à bien des points de vues, cette lacune qui n'est pas sans exposer le livre à des interprétations hétérodoxes : l'absence de prise de position sur la valeur historique du contenu des Evangiles. — F. T.).

M. Fraigneux. — *Le christianisme est révolutionnaire.* Préface de G. De Reynold.

Coll. Etudes religieuses, n° 684. Paris, Office général du Livre; Liège, Edit. de la Pensée catholique, 1952, 19 × 13 cm., 216 p. Prix : 390 frs français ou 50 frs belges. — (Le christianisme est essentiellement révolutionnaire parce qu'il est l'insertion de l'absolu dans l'histoire du monde. Israël déjà trouva dans la fidélité à l'absolu, au Dieu unique, le secret de son rayonnement sur des civilisations politiquement supérieures, secret auquel Yahweh le ramena obstinément surtout par ses prophètes. Sur cette tige fleurit, de manière inouïe et définitive, la personne de l'Homme Dieu, l'Absolu incarné, « le » Révolutionnaire dont l'œuvre se poursuivra dans l'Eglise et sera reprise à chaque génération par les saints, nouveaux prophètes. En ceux-ci revivent les exigences de l'Amour absolu, de l'Evangile. A larges traits l'auteur évoque toute cette aventure et conclut au devoir « révolutionnaire » de l'Eglise d'aujourd'hui : fidélité à une tradition de « révolution » permanente. — L'auteur insiste bien sur l'essentiel et si l'on peut regretter le schématisme de certains portraits et la composition trop rapide de plusieurs chapitres, c'est sans doute l'inévitable rançon d'un essai aussi court sur un problème aussi vaste et aussi central. — F. L.).

Liturgie, Prédication, Vie spirituelle

Dom P. Guéranger, Abbé de Solesmes. — *L'Année liturgique.* Nouv. édit., Paris-Tournai-Rome, Desclée & C^ie^, 1950, 1951, 1952, 17 × 12 cm. Vol. III. *Le temps pascal,* IV-1034 p. Prix : broché, 175 frs; relié, 225 frs belges. Vol. IV. *Le temps après la Pentecôte* (1^re^ Partie), IV-862 p. Prix : broché, 175 frs; relié, 225 frs belges. Vol. V. *Le temps après la Pentecôte* (2^e^ Partie), IV-970 p. Prix : broché, 200 frs; relié, 250 frs belges. — (Semblables au scribe de l'Evangile « qui profert de thesauro suo nova et vetera », les moines de Solesmes ont réussi à nous donner, en cinq volumes des plus maniables et d'une présentation impeccable, une édition renouvelée de l'œuvre sans doute la plus durable du grand Abbé de Solesmes. Nous avons dit ici-même, à propos des deux premiers volumes (*N.R.Th.,* 1951, p. 427), les principes excellents suivis dans cette mise à jour. En annonçant à nos lecteurs l'achèvement de ce beau travail, il ne nous reste qu'à lui souhaiter de rencontrer le plus franc succès. — L. R.).

S. Exc. Mgr Tihamer Toth. — *Les dix commandements de Dieu.* Sermons traduits par l'Abbé G. Delagneau. Préface de Pierre l'Ermite. Tome I. 6^e^ édit., Mulhouse, Salvator; Tournai-Paris, Casterman, 1951, 20 × 13 cm., VIII-392 p. Prix : 69 frs belges. — (Voici la sixième édition d'un ouvrage dont l'éloge n'est plus à faire. Il comprend l'explication des quatre premiers commandements de Dieu. L'heureuse alliance d'une doctrine sûre et d'une grande adaptation aux hommes de notre époque le recommande à l'attention de tous. — J. D.).

P. Lippert, S. J. — *Von Festen und Freuden.* Munich, Verlag Ars Sacra, 1952, 19 × 13 cm., 272 p. Prix : broché, 8,40 marks; relié, 11,60 marks. — (Ces causeries radiophoniques du Père Lippert ont paru pour la première fois en 1932. La *N.R.Th.* en a fait le compte rendu dans son numéro de février 1934, p. 223. On admirera le soin apporté par « Ars Sacra » à les rééditer dans un texte clair, d'un goût très sûr, accordé au style limpide de l'auteur. — J. B.).

H. Pinard de la Boullaye, S. J. — *Exercices spirituels selon la méthode de saint Ignace.* II. *Retraites.* III. *Retraite et triduums.* IV. *Conférences, examens.* 8^e^ édit., 3 vol., Paris, Beauchesne, 1951-1952, 20 × 15 cm., VIII-360 p. — (Cette huitième édition, revue, témoigne du succès de cette œuvre, dont nous rendions compte, sur la première édition, il y a à peine cinq ans (*N.R.Th.,* 1947, p. 997-999). Deux retraites de huit jours (vol. II), la première sur « l'adoption divine », la seconde centrée sur « le disciple bien-aimé », sont cependant l'une et l'autre pénétrées de l'esprit des Exercices spirituels. Une troisième retraite, intitulée « les privilégiés » et deux triduums, l'union à Dieu par Jésus et « A l'école de Marie » (vol. III) achèvent de donner au premier volume, consacré aux Exercices eux-mêmes, le prolongement d'adaptation qui doit montrer la souplesse de la méthode ignatienne et faire mieux saisir sa richesse. Les conférences (vol. IV) portent sur les principaux sujets spirituels qui intéressent le prêtre, les religieux et religieuses; les examens de conscience passent en revue vertus et défauts. Avec une bonne table alphabétique des quatre volu-

mes, l'ouvrage constitue un vaste recueil de spiritualité pour la retraite, la récollection, la lecture spirituelle, la consultation. — R. C.).

C. M. Henze, C.ss.R. — *Quatriduum exercitiorum spiritualium pro sacerdotibus.* De oratione dominica aliisque argumentis Accedunt quattuor meditationes Servi Dei Francisci Iosephi Rudigier. Rome, Centro Editoriale Redentorista, 1952, 19 × 13 cm., 172 p. Prix : 300 lires. — (Seize méditations pour une retraite sacerdotale, avec des allocutions d'entrée et de clôture. Quatre portent sur les vérités fondamentales et sont tirées des *Exercitia Spiritualia* du Serviteur de Dieu François-Joseph Rudigier (Linz, 1887) et neuf sont consacrées au *Pater.* Doctrine abondante, présentée avec ordre, profondeur et ferveur. Cette retraite fut prêchée à Rome en 1952, à une cinquantaine de prêtres venus d'Asie, d'Afrique et d'Océanie en un latin simple et direct, qui permettra l'usage du livre dans tous les pays. — R. C.).

Dom Cl. Martin. — *Perfection du chef. Retraite aux supérieurs.* Texte publié avec préface et notes d'après le ms. Paris, B.N.fr.17063 par Dom R.-J. Hesbert. Coll. Spirituels bénédictins du grand siècle. Paris, Alsatia, 1952, 19 × 14 cm., lxxx-268 p. — (L'auteur dans une longue introduction veut prouver que les Bénédictins de Saint-Maur ne furent pas que des savants penchés sur des manuscrits — mais se montrèrent grands spirituels, hommes profondément religieux dont la première règle de vie était la louange et l'amour de Dieu. Une telle introduction est-elle nécessaire? Je ne sache pas qu'actuellement on mette en doute la vie intérieure et même la grandeur spirituelle de ces moines bénédictins! Dom Hesbert, avec autant de science historique que d'amour filial nous livre un écrit spirituel datant de 1686, composé par Dom Claude Martin, le fils de Marie de l'Incarnation et un des grands noms de la congrégation de Saint-Maur. — Cette retraite s'adresse à tous ceux qui remplissent une charge de Supérieur, ceux qui ont la responsabilité des âmes, ceux qui à quelque titre doivent en diriger d'autres. — L'auteur étudie et contemple en trente méditations les multiples aspects de Dieu : simple, invisible, aimable, doux, véritable... Quelques chapitres semblent maintenant un peu vieillis par la forme, les applications ou les conclusions à tout le moins originales que le Pasteur solitaire tire des attributs divins. Cependant il a su analyser avec précision et nuance ce rôle de guide qui marche sans faiblir parce qu'il s'appuie sur l'exemple du Seigneur et tient constamment sa main dans la sienne. — J. D.).

E. Leen. — *La Pentecôte continue...* Trad. de l'anglais par J. Peghaire. Paris, Fides, 1952, 23 × 14 cm., 306 p. — (Le P. Leen, Spiritain irlandais, a profondément marqué par ses livres de spiritualité le monde anglo-saxon de la dernière guerre. Pour la première fois, est proposée au public français la traduction d'une de ses œuvres : « The Holy Ghost ». C'est un ouvrage d'une piété profondément dogmatique : la place du Saint-Esprit dans la vie intratrinitaire, et surtout son inhabitation dans l'âme chrétienne et l'action multiforme qu'il y déploie, telles sont les vérités de notre foi que le P. Leen excelle à valoriser, à rendre aimables, proches, savoureuses. L'analyse des notions y est rigoureuse, thomiste, mais toujours à la portée de tous. Les comparaisons et références à la vie concrète y fleurissent à chaque page; elles sont, autant qu'un point d'appui pour l'esprit, un stimulant pour la volonté. Ce livre se recommande aux prêtres et aux laïcs fervents dont l'effort moral se trouvera affermi par ces perspectives théologales en dehors desquelles il n'y a que christianisme tronqué. — R. M.).

L.-J. Lebret et Th. Suavet. — *Rajeunir l'examen de conscience.* Coll. Spiritualité, 6. Paris, Editions Ouvrières, 1952, 19 × 14 cm., 190 p. Prix : 360 frs. — (On parle beaucoup de morale « de la perfection ». On la voudrait pour tous les chrétiens, une morale qui ne s'en tienne plus au minimum, mais prêche une vie ouverte vers le bien, le mieux, une vie d'aspiration. N'est-ce pas en effet la seule morale qui donne le courage de bien vivre? Or cette morale risque de rester dans les aspirations! Ce livre vient préciser le devoir du bien, du mieux, concrètement, par des examens de conscience qui portent sur la vie personnelle et familiale aux différents âges, dans les divers états, dans les diverses pro-

fessions si variées, sur la vie sociale et ses relations de voisin, de citoyen, contribuable, engagé dans la politique, intellectuel, touriste même et voyageur, sur la vie religieuse des laïques, des prêtres, des « religieux », enfin sur la vie « collective », puisqu'en effet chacun est responsable de son peuple, qu'il soit privilégié, américain, français, anglais..., ou en voie de développement, ou sous-développé, ou... belliciste. Ce livre devrait se trouver dans toutes les mains. — R. C.).

E. Le Couturier. — *Lettres de direction et spiritualité de saint François de Sales.* Paris-Lyon, Vitte, 1952, 20 × 13 cm., 380 p. Prix : 600 frs. — (Tout le monde a lu « l'Introduction à la vie dévote », peut-être « le Traité de l'Amour de Dieu », mais qui donc a tranquillement feuilleté, parcouru, médité les deux milles de saint François de Sales? Madame Le Couturier en a fait pour nous un choix éclairé. Dans cette belle langue simple et douce, chantante et souriante, austère pourtant, nous apprenons à connaître sainte Jeanne de Chantal, Angélique Arnaud, le P. Lessius, la Présidente Brulart, Madame de Charmoisy, Monseigneur Camus, et bien d'autres. Et ce sont les meilleurs conseils, les plus douces exhortations, les affectueuses consolations, les durs préceptes, l'intransigeante sévérité quand il s'agit de l'amour et de l'honneur de Dieu. Quelques chapitres rapides et bien composés ouvrent le livre, ils traitent de la vie et des œuvres apostoliques, des écrits ascétiques et mystiques, de la doctrine du saint. — J. D.).

R. Knox. — *Stimuli.* Londres, Sheed and Ward, 1951, 20 × 14 cm., x-148 p. Prix : 10s. 6d. — (Mgr Ronald Knox, pour ce siècle où triomphe le film, veut développer quelques prises de vues sur la vie intérieure. Méditations brèves d'une page et demie au maximum, groupées sous trois chefs : *Au cours de l'Année*; *Quelques Saints*; *Ceci et cela,* qui font transparaître le plus pur esprit évangélique à travers les réalités de la vie quotidienne. Et, comme de juste, l'humour y met son grain de sel. — F. T.).

Constitution Apostolique « Sponsa Christi » et Instruction « Inter praeclara » de la S. Congrégation des Religieux. Fribourg-Paris, Edit. St-Paul, 1952, 15 × 10 cm., 128 p. — (Cette édition des documents les plus actuels relatifs aux moniales : Constitution *Sponsa Christi* et Instruction *Inter praeclara,* avec textes latin et français en regard, celui-ci autorisé par la S.C. des Religieux, le tout dans une belle impression très soignée, de format maniable, est un petit trésor de spiritualité fondamentale, que tous les monastères voudront mettre en nombre à la disposition de leurs religieuses. — R. C.).

P. Cattin et H. Th. Conus, O.P. — *Aux sources de la vie spirituelle. Documents.* Fribourg, Editions Saint-Paul, 1951, 21 × 13 cm., xx-1278 p. Prix : 23 frs suisses. — (Les encycliques et les discours des quatre derniers Papes ont accumulé durant un demi-siècle une vaste réserve d'enseignement chrétien. Elle est trop peu utilisée. Les auteurs, en réunissant dans ce volume très dense tous les textes relatifs à la vie spirituelle, auront rendu un service immense aux prêtres, éducateurs, religieux et religieuses, laïcs fervents. Méditation personnelle, catéchèse, prédication, direction des âmes s'alimenteront ici aux sources les plus authentiques, les plus actuelles, les plus complètes. Rien de mieux pour promouvoir cette adaptation si nécessaire de l'enseignement chrétien à la vie de l'Eglise, au mouvement du Saint-Esprit qui s'y révèle, et aux nécessités du monde actuel. Le plan est celui d'un exposé général de la vie surnaturelle : L'Esprit Saint, le Christ, la Sainte Vierge, l'Eglise, l'organisme de notre vie surnaturelle, grâce, vertus, vie morale, les états de vie, les modèles, les grands saints. Il suffit de consulter les cinquante-cinq pages de la table alphabétique pour se rendre compte de la mine de doctrine qui a été ainsi mise à portée. Chaque texte est précédé d'un plan détaillé. Une telle œuvre ne fut possible qu'en utilisant des traductions existantes. Qu'elles trahissent parfois les originaux pontificaux, où tous les mots sont pesés avec un soin extrême, c'était peut-être inévitable. Nous recommandons vivement ce volume. — R. C.).

P. J. Dominique. — *Les chaînes qui tombent.* Préface de François Mauriac. Paris, Editions Siloë; Bruxelles, Editions Universitaires, 1952, 19 × 12 cm.,

272 p. Prix : 74 frs belges. — (Frappé en pleine force, paralysé presque complètement, Mr P. J. Dominique nous fait part de la découverte essentielle de sa vie : quelle merveille de souffrir comme le Sauveur pour les autres! Tout au long de ce volume, l'auteur nous montre le progrès en lui de la souffrance acceptée d'abord, aimée ensuite. Certains souriront, prononceront le mot de naïveté, des penseurs (?) n'y trouveront pas une explication cohérente, logique ou rationnelle du problème de la souffrance, mais les autres sauront découvrir la foi sincère, l'ardeur d'une âme aimante et délicate qui se laisse tout simplement faire par Dieu. Ne pourrait-on dire que cet ouvrage est plus qu'un témoignage, qu'une démonstration? On regrettera peut-être qu'il soit présenté sous une forme romancée, il en est plus accessible à un public étendu, mais ne perd-il pas de sa force? — J. P.).

P. Lippert-Th. Hénusse. — *Cœurs inquiets*. 2e éd., Bruges, Beyaert, 1951, 20 × 13 cm., 212 p. Prix : 68 frs. — (« Quelle que soit la forme de l'inquiétude, le traitement de base en reste le même ». Cette phrase de l'Avant-Propos de la seconde édition de *Cœurs inquiets* exprime on ne peut mieux la valeur toujours actuelle de ce petit chef-d'œuvre de notre spiritualité contemporaine, dont le Père Hénusse présente une excellente adaptation aux lecteurs de langue française. Sans jamais entrer dans la voie des compromis, ni proposer un christianisme au rabais, ce livre est tout fait d'équilibre, de mesure. Plein de fraîcheur au demeurant original et trouvant à se renouveler d'un chapitre à un autre, on n'y trouve nulle part de ces recettes spirituelles dont sont farcis tant d'ouvrages similaires. Il est des sujets qui demeurent comme des pierres de touche de la vraie spiritualité chrétienne : la dévotion au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, les appels à l'union plus directe avec Dieu. Le traitement donné à ces sujets suffit à prouver la qualité du directeur de conscience. Qu'on lise donc : *Dévotion à Marie* (pp. 74-80), *Iconophobie* (pp. 168-176), *Le Vrai Guide* (pp. 176-182), on y trouvera une conception de la dévotion à la fois virile sans dureté et tendre sans fadaise. Mais, on lira l'ouvrage tout entier. Car les très bons livres, quand on en a goûté, on ne peut s'arrêter de les lire. Et tel sera, sans aucun doute, le sort de ce livre-ci. — F. T.).

Biographies

Dom I. Van Houtryve. — *Saint François de Sales peint par lui-même*. Louvain, Editions du Mont-César, 1952, 18 × 14 cm., 242 p. — (« Je suis tant homme que rien plus » écrivait saint François de Sales. Il veut une piété toute douce, suave, agréable, paisible et en un mot une piété toute franche et qui nous fasse aimer de Dieu et des hommes. C'est bien cela que l'auteur nous montre. Il groupe en plusieurs chapitres les vertus du saint Evêque et entreprend de nous les montrer en pleine action grâce aux nombreux extraits de ses lettres. On y rencontre des choses ravissantes : les plus gracieuses et les plus austères voisinent et partout le fin sourire et la bonhomie du grand Evêque. Ce livre serait un peu long ou fastidieux à qui voudrait le lire d'une traite. Il n'est que de le prendre et de le laisser souvent, d'y revenir encore et tout le charme de saint François de Sales pénétrera en nous pour notre profit et notre joie. — J. P.).

Mgr L.-J. Suenens. — *Une héroïne de l'apostolat Edel-Mary Quinn, Déléguée de la Légion de Marie en Afrique (1907-1944)*. Préface de S. Exc. Mgr Riberi, Internonce de Chine. Paris-Bruges, Desclée De Brouwer, 1952, 20 × 13 cm., 348 p. — (Edel Quinn est une frêle jeune fille condamnée par les médecins et qui, en attendant de pouvoir suivre sa vocation contemplative, s'en va, missionnaire laïque, porter la Légion de Marie en Afrique centrale et orientale anglaise. Dès l'avant-propos, ces lignes annoncent le miracle de cette vie : le lecteur n'en sera pas déçu. C'est d'une part un rayonnement personnel qui se développe depuis les premières années dans la catholique Dublin et, fruit d'une volonté victorieuse, en dépit des défaillances corporelles, répond à l'appel de l'Afrique, y révèle une activité inexplicable, y meurt dans une succession de crises et de sourires. C'est d'autre part, et surtout, à travers ce film qui témoigne d'une « forme aiguë d'énergie », le miracle de Marie, de l'apostolat marial, la naissance, le développement, la pratique fervente, le rayonnement conquérant

de la Légion, avec son âme de prière, sa confiance absolue, sa discipline, son filial amour de la Vierge. A mettre ensemble peu à peu ces deux parties du tableau, on réalise tout à coup la vision d'une personnalité privilégiée, où l'amour et l'action ne faisaient qu'un, où le naturel et le surnaturel coopéraient dans une complète harmonie, où la grâce passait sans qu'il se trouvât un « moi » pour y mettre obstacle. Cette vie, sans doute inimitable, dilatera tout cœur d'apôtre par les deux convictions qu'elle inspire et dont elle montre les liens intimes : « la viabilité de la folie de la croix », l'élan irrésistible de la dépendance mariale. — R. C.).

H. Peltier. — *Consolatrice des affligés. La Révérende Mère Marie de la Compassion fondatrice des Filles de la Compassion 1797-1884.* Paris, Alsatia, 1951, 19 × 14 cm., 232 p. — (Voici la vie de la fondatrice des Filles de la Compassion de Domfront. « La bonne Dame Alphonse », comme l'appelaient ses paysans et ses pauvres, devait être bien attachante, d'une sainteté délicate, souriante et très douce, elle qui voulait que l'on ne parlât aux pauvres qu'« avec bonté et même respect ». Mais cette belle vie n'a-t-elle pas été un peu étouffée sous l'abondance des détails historiques, abondance qui ne recule pas devant de fréquentes listes de noms, qui n'hésite pas devant une date de plus ou un ordre du jour? — J. P.).

G. Hunermann. — *Fleur des marais. Maria Goretti.* Trad. E. Saillard. Mulhouse, Salvator; Tournai, Casterman, 1952, 20 × 13 cm., 168 p. Prix : 54 frs belges. — (Modèle de biographie populaire, alerte et toute en dialogues. Sans longueurs, sans discours édifiants, l'auteur dessine, en contours nets, le radieux visage de la petite sainte. L'intérêt ne ralentit pas et il est malaisé d'interrompre la lecture avant le dernier chapitre où se dénoue un drame amorcé dès les premières pages. — R. M.).

Fr. Marie-Ludovic, F.M. — *Sainte Maria Goretti, Vierge et Martyre.* Genval, éd. « Marie Médiatrice », 19 × 13 cm., 96 p. Prix : 25 frs.

Fr. Marie-Ludovic, F.M. — *Un trouvère de saint Joseph : Le petit Frère André du Canada.* Genval. éd. « Marie Médiatrice », 21 × 13 cm., 142 p. Prix : 36 frs. — (Ces deux biographies n'ont en vue que le fruit visé par Dieu même lorsqu'il glorifie ses saints : révéler la route du ciel, faire éprouver une émotion sanctifiante devant les triomphes de la grâce. Une petite fille du peuple, martyre du devoir à 12 ans, un vieux frère convers, illettré et thaumaturge, deux personnages dont la vie ne peut briller que d'un éclat d'évangile. Maria Goretti, la petite paysanne des Marais Pontins, a reçu la révélation surhumaine du prix de la chasteté. Au Canada, le Frère André lui aussi est un simple. Toujours faible de santé, il passe sa vie dans la Congrégation de Sainte-Croix, occupé aux travaux les plus humbles. Mais son âme, sans « moi » orgueilleux, plaît à Dieu. Grand ami de saint Joseph, accomplissant en son honneur un projet né on ne sait comment, il lui élève une basilique, sans doute à coup de miracles, car il sème les guérisons et les faveurs comme à volonté. Mort triomphale! On nous parle de foules d'un million et demi défilant nuit et jour, pendant une semaine devant le corps de l'humble petit serviteur. Dans le monde entier les faveurs affluent par saint Joseph et son petit frère André. Chaque année les pèlerins par centaines de mille viennent prier saint Joseph au « Mont Royal ». Ces deux vies édifieront tous les âges, elles méritent une ample diffusion. — R. C.).

Ch. Jenger & H. Marsille, S. J. et Vice-amiral Vallée. — *Victime du siège de Brest : Robert Ricard, capitaine de frégate et jésuite* (1883-1944). Introd. du Général Weygand. Paris, Edit. du conquistador, 1952, 19 × 14 cm., 174 p. — (C'est une vie grande et humble à la fois que celle du Père Ricard. Tout au long de ses années, on sent la force de caractère, le courage, la droiture inflexible et la bonté délicate, prévenante, universelle. Nous suivons le marin dans sa formation et ses commandements, dans sa guerre. Le religieux, s'il semble parfois rebuter un peu par son austérité, attire tellement par sa charité et sa prière. Et en toutes circonstances on rencontre l'âme de celui qui écrivait que la vie pour Dieu est « une vie formidable,... de plus en plus formidable ». — J. P.).

G. Buraud. — *Pie X. Le pape de l'unité.* Bruges, Desclée De Brouwer, 1951, 19 × 12 cm., 142 p. Prix : 35 frs. — (C'est une charmante vie de Pie X, ensoleillée, souriante, presque franciscaine, et par endroits cependant austère et grave. Le sous-titre « Le Pape et l'Unité » semble peut-être parfois difficile à comprendre et il faut une certaine bonne volonté pour voir l'unité en toutes choses et circonstances. On peut regretter que quelques chapitres n'aient pas été présentés avec autant de simplicité et de clarté que les autres. Peut-être est-ce leur contenu doctrinal qui oblige à pareille sécheresse. Ils rebuteront des lecteurs conquis par tout le reste du volume, et c'est dommage. — J. P.).

D. Gorce. — *Introduction à Newman.* Le mouvement d'Oxford. Nouv. édit., Paris, Edit. du Cèdre, 1952, 22 × 14 cm., xxxviii-234 p. — (Après une introduction à la vie de Newman en 30 pages dont six sur Newman catholique, l'auteur rassemble dans l'ordre chronologique une anthologie de textes newmaniens : extraits de lettres, de sermons, de poèmes, en vue de montrer la continuité de la personnalité du grand converti. Un florilège de ce genre a toujours quelque chose d'un peu arbitraire ; pour ne parler que des « Parochial and Plain Sermons », si l'auteur a raison de partir du sens de l'invisible, il y a des textes si merveilleux et tellement typiques comme celui sur « l'attente du Christ » qu'il aurait pu insérer pour donner plus de plénitude et de nuance à la physionomie de Newman. Bien que moins biographique la « Newman Synthesis » du P. Przywara donnait une plus riche idée de la spiritualité de Newman. — J.-W. S.).

L. Bouyer. — *Newman. Sa vie. Sa spiritualité.* Paris, Edit. du Cerf, 1952, 23 × 14 cm., 488 p., 4 hors-texte. Prix : 975 frs. — (Aucune biographie de Newman n'a assimilé autant de documents que celle-ci. L'auteur a employé à Birmingham bien des textes restés inédits. Cette richesse unique n'alourdit pas l'ouvrage qui nous restitue de Newman l'image la plus fidèle et la plus profonde. D'une psychologie fouillée, qui reste basée sur des données objectives, ce livre évite les déviations fréquentes qu'introduit l'optique subjective de certains écrivains. L'auteur a trop de respect et d'attachement pour Newman pour ne pas se soumettre entièrement à son sujet. Le livre a en outre le mérite rare d'étudier avec une égale diligence et une profonde perspicacité Newman anglican et Newman catholique. Oratorien, théologien, connaissant l'Angleterre, l'anglicanisme, disciple de Newman, ayant une connaissance personnelle des chemins qui, par l'amour des Pères et le souci de la tradition, ont conduit Newman d'un christianisme dissident à la communion romaine, le P. Bouyer était l'interprète souhaité pour nous livrer sans trahison un Newman si fidèle. — J.-W. S.).

B. Barret. — *Bergers dans la brume.* La confession d'un prêtre égaré. Trad. de l'américain par R. Aouad. Paris, Spes, 1952, 19 × 11 cm., 112 p. Prix : 192 frs franç. — (On ne trouvera rien de semblable à ce petit livre. Une âme qui fut sacerdotale, qui l'est restée — témoin, dirait-on, de l'appel persévérant en elle du « caractère » au sein d'une « amère expérience personnelle » —, qui en tout cas l'est redevenue par un miracle de la grâce, peut seule décrire cette évasion du bercail et ce retour, avec ces justes analyses, mais priées dans l'humilité, de la descente dans les ténèbres et de la remontée vers le Christ. Ces pages nous plongent irrésistiblement dans le mystère de l'amour miséricordieux, dont nous sommes inconscients, alors que nous lui devons tout. — R. C.).

L. Fischer. — *Vie du Mahatma Gandhi* (The Life of Mahatma Gandhi). Trad. E. Bestaux. Paris, Calmann-Lévy, 1952, 21 × 14 cm., 512 p. — (L'auteur est un reporter, fort connu en Amérique et en Angleterre pour ses volumes d'actualité. La biographie qu'il nous présente, basée à la fois sur des contacts personnels assez profonds avec Gandhi, et sur une très vaste lecture des œuvres du Mahâtma, est la meilleure qui existe actuellement en langues européennes. Une de ses grandes qualités est de bien situer les perspectives proprement indiennes : Ahimsa, Satyagraha, Svadeshi, etc., et les influences extérieures, sans lesquelles la conduite de Gandhi paraît souvent étonnante... Le livre a ainsi un background utile et suggestif. La traduction est bonne, sauf des distractions (exciter pour inciter p. ex.) et quelques néologismes douteux (Indiens contractuels pour Indiens travaillant sous contrat). Il est une initiative à laquelle le traducteur ferait mieux de renoncer en seconde édition : la trans-

cription des mots en phonèmes purement français; outre qu'elle pose au lecteur des rébus, elle aboutit à des horreurs comme Yinnah (pour Jinnah, le leader musulman), Souaraï (pour Swaraj), Jaoüaharlal (pour Jawaharlal) et même le Ghita (pour la Gîtâ). — Ce procédé, constant, est de nature à couper l'effet d'un volume excellent, et d'ailleurs en général bien rendu en français... Très bon Index rerum. — J. M.).

Psychologie. Education

P.-L. Landsberg. — *Problèmes du personnalisme.* Préface de J. Lacroix. Coll. « Esprit » : La condition humaine. Paris, Edit. du Seuil, 1952, 18 × 12 cm., 228 p. — (Paul-Louis Landsberg mourut au camp de concentration d'Oranienbourg. Ce petit livre réunit des études — principalement des articles parus dans *Esprit* de 1934 à 1938 — sur l'idée chrétienne de la personne, le sens de l'action, la « Métamorphose » de Kafka, la maladie de Nietzsche, etc. Une attachante et éclairante préface de Jean Lacroix dégage bien la physionomie de ce penseur existentiel, ou plutôt « existant » (p. 8), c'est-à-dire « habitant sa pensée comme le misérable est *dans* la misère selon Péguy » (p. 224). — A. H.).

K. Horney. — *Neurosis and human Growth.* The struggle toward self-realization. New York, W. Norton, 1950, 20 × 14 cm., 391 p. Prix : 4,50 $. — (Pour celui qui connaît déjà certaines publications de l'auteur, ce nouveau livre peut réserver une déception. L'auteur semble en effet développer des idées pour la plupart déjà exposées ailleurs. Pourtant une lecture attentive révèle de nouvelles clarifications dans la pensée de l'auteur, ainsi qu'un effort de repenser complètement tout son système. — Pour ceux qui ne connaîtraient pas K. Horney, disons qu'elle est la fondatrice d'une branche dissidente de psychanalyse à New York. Dans le dernier chapitre de cet ouvrage on trouvera d'ailleurs une longue discussion des principales divergences de vue qui la sépare de Freud. Elle accorde beaucoup plus d'importance à l'élément social dans la genèse du caractère névrotique. En prenant comme point de départ la volonté de puissance, elle se rapproche de Adler; elle le dépasse toutefois par sa finesse d'analyse et son sens de la réalité totale. Le lecteur catholique se réjouira de voir l'auteur intégrer dans sa synthèse une conception de l'homme depuis longtemps acceptée dans la doctrine ascétique de l'Eglise. — W. S.).

D. B. Phillips. — *The Choice is always ours.* An Anthology on the religious way. Chosen from psychological, religious, philosophical and biographical sources. Co-editors : E. B. Howes et L. M. Nixon. New York, R. R. Smith, 1948, 24 × 16 cm., xxiv-512 p. Prix : 4,50 $. — (Cette anthologie est unique en ce sens qu'elle relie ses 430 textes par des commentaires appropriés en les groupant autour des thèmes suivants : Comment puis-je vivre créativement en ce monde? Comment puis-je me connaître plus intimement et comment puis-je trouver Dieu? Les textes, soigneusement sélectionnés, sont tirés des sources les plus variées, allant de mystiques païens et chrétiens, à des savants et psychologues contemporains, tels Aldous Huxley, Lecomte du Noüy, Carl Jung et Fritz Kuenkel. Le livre est divisé en trois grandes sections : La Route (ses implications, ses paradoxes, ses étapes), Les Techniques (la prière, la psychothérapie, la vie de communauté, l'action), Les Aboutissements (la rénovation intérieure, la créativité extérieure, l'union à Dieu). L'esprit, qui a inspiré la conception du livre et le choix des textes, est apparenté — si nous ne nous trompons, — à celui des Quakers. La lecture n'en est pas à conseiller à des catholiques, parce qu'ils ont mieux à leur disposition, mais elle sera profitable à ceux qui, s'opposant à toute forme établie de religion, aspirent pourtant à trouver la voie du salut. Nous croyons également pouvoir recommander le livre aux prédicateurs. Ils y trouveront un trésor de textes splendides, glanés dans la littérature anglo-saxonne ou autre, et dignes de leur attention. — W. S.).

Mgr F. Cento. — *Un éducateur de génie, Dante.* Liège, La Pensée Catholique, 1951, 19 × 13 cm., 158 p. Prix : 40 frs. — (Au terme d'un moyen âge qui, dans l'ensemble, pratiquait une éducation rigoriste, Dante apparaît comme le promoteur de l'éducation individuelle, basée sur l'amour mutuel du maître et du disciple et conciliant par là liberté et autorité. Telle est la thèse que Mgr

Cento nous propose. Une fois dégagés les principes et les conditions de l'éducation, l'auteur évoque l'idéal du disciple et de l'éducateur dans la personne de Dante et de Virgile. Le cheminement pas à pas aux côtés des deux voyageurs nous révèle un élève soumis, modeste, obligé d'exprimer son désir de savoir et s'essayant à la liberté, tandis que le maître se montre soucieux de sa responsabilité, suavement énergique et goûte, dans la réussite de son disciple, la plus profonde des joies. Point de subtilités mais la simplicité de l'essentiel. — F. L.).

J. Rimaud. — *Au milieu des enfants et des adolescents.* Paris, Aubier, 1952, 19 × 12 cm., 224 p. — (Les éducateurs seront reconnaissants au R. P. Jean Rimaud, S. J., d'avoir rassemblé dans ce volume des articles donnés par lui à des revues devenues d'accès difficile. Tous liront avec fruit ses études nuancées sur la formation de la volonté, l'enfant et le péché, le combat de la pureté chez le garçon, les orphelins, etc. Les dirigeants scouts (et ceux d'œuvres similaires) profiteront spécialement de ses pénétrantes réflexions sur le camp scout et sur l'esprit d'équipe. Souhaitons que l'auteur rassemble aussi en volume ses autres articles de pédagogie. — L. R.).

J. Guitton. — *Nouvel art de penser.* Paris, Aubier, 1946, 19 × 12 cm., 160 p. — *Le travail intellectuel. Conseils à ceux qui étudient et à ceux qui écrivent.* Paris, Aubier, 1951, 19 × 12 cm., 190 p. — (Deux excellents petits volumes dont nous recommandons vivement la lecture aux étudiants et à tous ceux qui « n'ont pas renoncé à lire, à penser, à écrire ». Le premier veut les aider à mieux connaître et employer ce don merveilleux que Dieu a fait à l'homme et qui se nomme l'intelligence. Le second traite du travail intellectuel; il fournit de précieux conseils sur sa préparation, l'effort profond qu'il réclame, la mise en ordre des pensées, la lecture et ses différents genres, les notes et les fiches, la manière de prendre les cours, l'écriture et le style. Un chapitre est consacré au travail dans l'état de fatigue et de souffrance : il consolera plus d'un. En ces pages écrites surtout pour les jeunes qu'il connaît et qu'il aime, Jean Guitton livre le meilleur de son expérience intellectuelle. Ceux qui se mettront à son école n'auront pas à le regretter. — J. D.).

Mariage et Famille

J. Maillet. — *Lettres à sa fiancée.* Préface de Gabriel Marcel; introduction de H. Gouhier. Paris, Edit. du Feu nouveau, 1951, 19 × 14 cm., xxx-282 p. Prix : 590 frs. — (Ecrites de 1943 à 1944, période la plus tendue de la guerre, interrompues par la mort de l'auteur dans un des nombreux bombardements d'Amiens, œuvre de penseur sous une expression simple et fervente, ces lettres se recommandent plus encore par le sens très aigu, qu'elles révèlent avec insistance, des exigences chrétiennes du mariage. Il faudra mettre en premier lieu « nos exigences spirituelles », écrit l'auteur, « une exigence de tous les instants ». Ces exigences sont celles de l'évangile. Aussi voudrait-il un amour qui ne les rende jamais oublieux de leur vocation profonde, ni même gênés d'aspirer à la mort, « prêts à sacrifier le bonheur pour la certitude d'être près du Christ »; un amour qui les ouvre « vers les autres », jusqu'à « refuser le bonheur s'il doit être pris sur le compte des autres ou obtenu par l'ignorance de la misère d'autrui », « un amour tendu vers une espérance infinie au delà de l'amour humain ». D'où la valeur de l'intimité spirituelle, l'accent mis sur le trésor, si souvent méconnu, des fiançailles. « Nous nous sommes déjà donné le meilleur de nous-mêmes »... Sans doute « l'œuvre temporelle reste à faire », mais « je bénis l'absence où il m'a été donné de retrouver ton âme ». Plus fort, il envisage ce remède de l'absence pour plus tard, « si quelque chose n'allait pas » ! Pourtant personnellement, il est tout joie, tout confiance, tout rayonnement. C'est dans le mariage qu'est le problème. Il voit très bien la différence entre lui et elle : « Vous n'êtes pas chrétienne parce que vous ne connaissez pas la chute; je ne suis pas chrétien parce que j'oublie le rachat ». Elle l'aidera donc. Il avait pensé à la vie dominicaine. Est-ce pour tout cela qu'il est allé réaliser ses désirs plus haut? — R. C.).

P. Dufoyer. — *Le mariage. Le livre de la jeune fille.* Coll. « Pro Familia », n° 6. 14e édit., Tournai-Paris, Casterman, 19 × 13 cm., 144 p., 4 h.-t. Prix : 42 frs belges. — (La jeune fille doit savoir que le mariage est une mission sociale et religieuse, bien plus qu'une légitime satisfaction donnée à ses aspirations : cet ordre est essentiel. On comprend alors les caractères du mariage, communauté d'êtres complémentaires, et ses tâches maternelle et éducative. L'apport du Christ est immense, qui fit du mariage un sacrement et lui montra, pour le prémunir, l'idéal virginal. La préparation de l'épouse, de la mère, de l'éducatrice est indispensable. Enfin la marche semée d'écueils vers le fiancé inconnu, sa rencontre espérée, l'attitude envers lui sont choses capitales dont tout l'avenir dépend. — R. C.).

E. H. Mudd. — *The practice of marriage counseling.* An experience study and guide for teachers, leaders and counselors. New York, Association Press, 1951, 23 × 16 cm., xix-336 p. Prix : 4,50 $. — (Ce livre est un rapport objectif et très documenté sur ce qui a été réalisé en fait de consultation matrimoniale aux Etats-Unis depuis les quinze dernières années. Les agences qui s'en occupent ont pour but d'aider les couples dans leurs difficultés, surtout d'ordre psychologique, avant et après le mariage. L'auteur est très connu pour son travail au *Marriage Council* à Philadelphie. Le livre nous informe sur la philosophie de ces agences, sur le genre de problèmes qui y sont référés et sur les méthodes suivies pour les résoudre. De nombreux cas, cités en détail, nous permettent de suivre concrètement les différentes procédures. L'auteur nous fait profiter à tout moment de sa riche expérience et nous fournit une foule de renseignements utiles. Une abondante bibliographie est donnée en appendice. Ajoutons que le point de vue catholique est reconnu et respecté. — W. S.).

F. W. Caviezel. — *Oui... Pour Toujours.* Un problème d'actualité. Amour et Religion. Roman. Trad. R. Stival. Mulhouse, Salvator; Tournai, Casterman, 1952, 18 × 13 cm., 324 p. Prix : 93 frs belges. — (Le problème de l'indissolubilité du mariage est ici posé avec ses incidences multiples et les circonstances qui pourraient, croirait-on, excuser la rupture de l'union et le divorce. Pourtant l'Eglise reste intransigeante et ferme. C'est tout cela que l'auteur expose dans son roman, par endroits émouvant, fleuri de poésie ou rebutant d'apparente dureté. On admirera la délicatesse de jugement et d'attitude vis-à-vis du protestantisme; n'oublions pas que l'action de ce roman se passe en Suisse. Mais pourquoi donc a-t-on étouffé la vigueur de cette œuvre sous tant de longueurs, sous tant de monologues, tant de détails inutiles? — J. P.).

B. Bernage. — *Les Belles-Mères.* Paris, Editions Familiales de France, 1951, 18 × 12 cm., 136 p. Prix : 240 frs. — (Une maternité qui doit s'élargir, s'embellir et non se replier et souffrir au moment où le fils — ou la fille — change pour ainsi dire de nature parce qu'il — ou elle — se double d'une épouse, d'un époux aimé autrement, et sans doute davantage que la propre mère, et qui amène avec soi ses dons, ses défauts, sa jalousie; au moment aussi où naissent de nouveaux « enfants » qui ne seront que de petits enfants pour la grand'mère : tel est le problème traité par l'auteur avec son habituelle délicatesse. Tous les cas sont vus, racontés, heureux ou douloureux, même les échecs, et alors on nous dit tout ce qu'il est bon de faire et de ne pas faire, ce qui empoisonne, ce qui libère. Pour finir on sent bien qu'il serait beau de réussir et qu'on le pourra mieux qu'avant. — R. C.).

Varia

Latinitas. Commentarii linguae latinae excolendae quarto quoque mense ex Officina Libraria Vaticana prodeuntes. Rome, Cité du Vatican. Prix : Italie : 800 lires; autres pays : 1.200 lires. — (On sait que le Saint-Siège a toujours encouragé la culture de la langue latine et qu'il est la seule autorité qui en fasse encore usage pour la rédaction de ses actes officiels. C'est au Vatican que se trouvent actuellement les meilleurs latinistes et le Secrétaire des Lettres Latines est un des premiers dignitaires de la cour pontificale. Rien d'étonnant, donc, que l'on annonce, de la Cité du Vatican, la publication d'une revue à l'intention des hommes cultivés s'intéressant spécialement au latin. La direction de ce périodique,

qui aura pour titre : « Latinitas », compte le publier tous les quatre mois en un numéro d'environ 80 pages. Les personnes qui désireraient recevoir, à ce propos, d'autres renseignements peuvent les demander à cette adresse : « Latinitas, Cité du Vatican »).

M. D. Poinsenet. — *France religieuse du XVII^e siècle. Romanesque et sainteté.* Paris-Tournai, Casterman, 1952, 21 × 15 cm., 408 p. — (L'initiative d'un professeur « qui veut intéresser des jeunes à l'histoire de l'Eglise de France au XVII^e siècle » et, sous sa conduite, l'effort collectif d'une classe sont à l'origine de cet ouvrage. Il en a gardé la ferveur des découvertes, et c'est une ferveur communicative. Oui, c'est bien le grand siècle, le vrai grand siècle, de l'école française, de Monsieur Vincent et de l'épopée canadienne, des âmes magnanimes et des nobles entreprises que ces pages évoquent brillamment. On pourrait regretter qu'un plan trop schématique amène à confondre les périodes et à gauchir un peu la vision d'ensemble. L'apogée chrétienne, nous semble-t-il, se placerait entre 1620 et 1660 (c'est à cette époque que les saints foisonnent), coïncidant avec le règne de Louis XIII et la Fronde, avec la gloire de Corneille, années d'héroïsme, de romanesque et de sainteté, auxquelles convient parfaitement le sous-titre du livre. La courbe de la ferveur chrétienne ne correspond pas à celles de la puissance du « grand roi » et du classicisme littéraire, comme plusieurs allusions, plusieurs rapprochements le laisseraient croire. Au reste, cette imprécision est faute vénielle, car les faits parlent d'eux-mêmes, quand ils sont assemblés et présentés avec autant d'exactitude et de sens historique, et leur convergence impose, au-dessus de tous les autres, Mademoiselle P. l'a bien compris, un rapprochement littéraire, un seul, avec Corneille, dont on a dit si souvent qu'il peignait les hommes tels qu'ils devraient être. Mais, en vérité, selon le mot de G. Lanson, « il y a une harmonie admirable entre l'invention psychologique du théâtre de Corneille et l'histoire réelle des âmes de ce temps-là ». Pour nous avoir permis de rencontrer ces âmes, Mademoiselle Poinsenet soit remerciée. — J.-M. F.).

Paul Léon. — *La vie des monuments français. Destruction. Restauration.* Paris, Picard, 1951, 30 × 20 cm., 584 p. — (Trop souvent le public non averti s'imagine que les monuments sont doués de pérennité. On oublie qu'ils « vivent », qu'ils sont sujets aux morsures du temps, aux attaques des hommes. La belle étude de M. L. rappelle opportunément cette vérité oubliée, dont il résulte qu'à côté des livres consacrés à la description historique, artistique ou touristique des monuments, tout un ensemble de problèmes se posent concernant les soins que requiert leur conservation. Pour résoudre ces problèmes diverses initiatives avaient été prises dès avant la Révolution Française. Mais c'est seulement avec le renouveau des études historiques du XIX^e siècle qu'on en vint à considérer les anciens monuments, dans leur aspect primitif, comme une partie du patrimoine national. Pour sauvegarder ce patrimoine contre les diverses espèces de vandalisme : révolutionnaire, utilitaire, cultuel, il s'est formé en 1837 une Commission des monuments historiques dont les activités se sont considérablement élargies depuis un siècle. D'autres rouages publics sont venus s'y ajouter; la législation en matière de monuments et d'urbanisme s'est considérablement enrichie, et a étendu sur de nombreux points du territoire national un rideau protecteur de servitudes architecturales. Après en avoir retracé brièvement les origines, l'auteur expose l'organisation du service des monuments historiques, puis il dresse l'inventaire de l'œuvre réalisée par ce service. Il étudie ainsi tour à tour l'inventaire et le classement des monuments, les ressources budgétaires et leur affectation, les principaux réalisateurs depuis Vitet, Mérimée et Viollet-le-Duc, les méthodes de préservation et les techniques de restauration des monuments. Quand on sait que sur 8000 monuments classés, 460 furent endommagés en 1940 et 1270 atteints par les bombardements et les combats de 1944-45, on se rend compte de l'ampleur de la tâche qui, sept ans après la guerre, est loin d'être terminée. L'ouvrage est accompagné de 482 illustrations et d'une liste de tous les monuments atteints au cours des deux dernières guerres. — R. M.).

OUVRAGES ENVOYES A LA REDACTION

Abhandlungen zur Theologie des Alten und Neuen Testaments (Coll.). Zurich, Zwingli-Verlag, 1952, 22 × 15 cm.

N° 11 : J. Jeremias. — *Die Gleichnisse Jesu.* 174 p. Prix : 10,10 frs.

N° 22 : M. Rissi. — *Zeit und Geschichte in der Offenbarung des Johannes.* 179 p. Prix : 13,50 frs.

Albertz M. — *Botschaft des Neuen Testamentes.* I. Band. *Die Entstehung der Botschaft.* II. Halbband : *Die Entstehung des apostolischen Schriftenkanons.* Zürich, Evangelischer Verlag A.G. Zollikon, 1952, 24 × 15 cm., 502 p. Prix : 32,75 frs ; en souscription : 29,65 frs.

Barth K. — *Christus und Adam nach Röm. 5.* Coll. Theologische Studien, 35. Zürich, Evangelischer Verlag A.G. Zollikon, 1952, 22 × 15 cm., 56 p. Prix : 3,75 frs.

Baudrillart A. (Card.), A. De Meyer et Et. Van Cauwenbergh. — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques.* Fasc. LXXII. *Clément VII-Clinchamp.* Paris, Letouzey, 1953, 28 × 20 cm., col. 1217-1464.

Bertrand-Serret R. — *La superstition transformiste.* Paris, Bordas, 1952, 23 × 14 cm., 222 p.

Bibel-Lexikon. Hrsgb. v. H. Haag in Verbindung mit A. Van den Born u. zahlreichen Fachgelehrten. Lief. 3 : *Emmaus - Gottesknecht.* Einsiedeln-Zurich-Cologne, Benziger Verlag, 1952, 26 × 17 cm., col. 389-612. Prix : 11 frs suisses.

Boesmiller Fr. — *Pater Rupert Mayer S.J. Ein Freund Gottes und Freund der Menschen.* Munich, Verlag Ars Sacra, 1952, 16 × 10 cm., 36 p., 4 ill. Prix : 0,70 mark.

Bouquier H., S.D.B. — *Don Bosco éducateur.* Coll. Présence du catholicisme, 6. Paris, Téqui, 1952, 19 × 12 cm., viii-120 p. Prix : 360 frs.

Brinktrine J. — *Die Lehre von Gott.* Tome I : *Von der Erkennbarkeit, vom Wesen und von den Vollkommenheiten Gottes.* Paderborn, F. Schöningh, 1953, 24 × 16 cm., 298 p. Prix : broché, 12 marks ; relié, 14,80 marks.

British (The) Journal for the Philosophy of Science. Volume III, N° 11. November 1952. Edimbourg, Th. Nelson, 1952, 24 × 16 cm., pp. IV, 217-302. Prix : 7/6 sh. Abonnement annuel : 30 sh.

Catholic (A) Commentary on Holy Scripture. Editorial Committee : B. Orchard, E. F. Sutcliffe, S. J., C. Fuller et R. Russell. With a Foreword by the Cardinal Archbishop of Westminster. Edimbourg, Th. Nelson, 1953, 27 × 19 cm., xvi-1312 p., 12 cartes. Prix : 4/4/—.

Commentaire du Nouveau Testament (Coll.). Vol. IX : P. Bonnard. — *L'épître de saint Paul aux Galates* ; Ch. Masson. — *L'épître de saint Paul aux Ephésiens.* Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1953, 25 × 19 cm., 230 p. Prix : broché, 12,50 frs suisses ou 152 frs belges ; relié, 15,50 frs suisses ou 190 frs belges.

D'Ascoli E. — *Spiritualità precristiana.* Coll. Guide di Cultura. Brescia, Morcelliana, 1952, 20 × 14 cm., 488 p. Prix : 1600 lires.

Durand J., C.S.C. — *Vie commune et pauvreté chez les religieux.* Paris-Montréal, Fides, 1952, 20 × 14 cm., 298 p. Prix : 1440 frs.

Fallon V., S. J. — *Les deux régimes d'allocations familiales. Réforme ou révision?* Coll. Études morales, sociales et juridiques. Louvain, Edit. de la Société d'études morales, sociales et juridiques, 1952, 19 × 12 cm., 36 p. Prix : 20 frs.

Festschrift für Karl Adam. Abhandlungen über Theologie und Kirche. Hrsgb. v. M. Reding, in Verbindung mit H. Elfers u. F. Hofmann. Dusseldorf, Patmos-Verlag, 1952, 23 × 17 cm., 320 p. Prix : 25,80 marks.

Forti E. — *L'émotion, la volonté et le courage. Etude caractérologique.* Coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine : Psychologie et sociologie. Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 23 × 14 cm., xii-262 p. Prix : 900 frs.

Foyers. Revue de la famille ouverte. Spiritualité des laïcs. *Numéro spécial* octobre-décembre 1952 : *Les groupes de foyers.* Paris, 86 rue de Gergovie, 1952, 24 × 16 cm., p. 281-410. Prix : 225 frs.

François d'Assise « Sur les traces du Poverello ». Préface mystique par S. Fumet ; Textes et légendes par W. Hauser ; 200 photos par L. von Matt. Paris-

Bruges, Desclée De Brouwer, 1952, 24 × 17 cm., 320 p. Prix : broché 220 frs belges ; relié 260 frs belges.

GALLUS T., S. J. — *La madonna assunta.* Turin-Rome, Marietti, 1951, 21 × 15 cm., 94 p.

GARRONE, S. Exc. Mgr. — *Psaumes et Prière.* Ill. de J. Bringuier. Toulouse, Apostolat de la Prière ; Paris-Tournai, Casterman, 1952, 16 × 13 cm., 128 p. Prix : 220 frs franç. ou 38 frs belges.

GOHLKE P. — *Die Lehrschriften des Aristoteles.* Band V : *Metaphysik.* Paderborn, Schöningh, 1951, 20 × 12 cm., 462 p. Prix : 12 marks.

GUERRY, Mgr. — *Dans le Christ total.* Elévations sur le mystère de l'Eglise. Paris-Bruges, Desclée De Brouwer, 1952, 19 × 13 cm., 442 p. Prix : broché 90 frs belges ; relié 120 frs belges.

GUITTARD L. — *L'évolution religieuse des adolescents.* Paris, Spes, 1952, 22 × 14 cm., 496 p. Prix : 1.200 frs.

GUIZARD, Abbé L. — *Mgr Auguste Boudinhon, Professeur à l'Institut catholique de Paris, Recteur de Saint-Louis-des-Français de Rome.* Coll. Bibliothèque de la Faculté de Droit canonique de Paris, 1. Extrait. Paris, Institut Catholique, 1951, 22 × 15 cm., 32 p.

HACKEL A. — *Les icones dans l'Eglise d'Orient.* Avec une introduction de Daniel-Rops. Trad. de Th. Belpaire, O.S.B. Fribourg-en-Br., Herder ; Editions de Chevetogne, 1952, 22 × 17 cm., 32 p., 16 hors-texte.

HACQUARD G., DAUTRY J. et MAISANI O. — *Guide romain antique.* Collection Roma. Paris, Hachette, 1952, 22 × 12 cm., 224 p.

HANSSENS J. M., S. J. — *Aux origines de la prière liturgique. Nature et genèse de l'office des matines.* Coll. Analecta Gregoriana, vol. LVII, series facultatis theologicae, sectio A (n. 7). Rome, Université Grégorienne, 1952, 23 × 16 cm., 122 p.

HARMEL P., VÉRONÈSE V. et ISORNI J. — *Les Intellectuels et la Politique.* Coll. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain, Edit. de la Société d'études morales, sociales et juridiques, 1952, 19 × 12 cm., 52 p. Prix : 35 frs.

HARTLICH Chr. et SACHS W. — *Der Ursprung des Mythosbegriffes in der Modernen Bibelwissenschaft.* Coll. Schriften der Studiengemeinschaft der evangelischen Akademien, 2. Tubingue, Mohr, 1952, 23 × 15 cm., VIII-192 p. Prix : 9,80 marks.

HAYEN A., S. J. — *Saint Thomas d'Aquin et la vie de l'Eglise.* Coll. Essais philosophiques, 6. Louvain, Nauwelaerts, 1952, 19 × 12 cm., 109 p. Prix : 48 frs.

A. HEINTZ. — *Die Anfänge des Landdekanates im Rahmen der kirchlichen Verfassungsgeschichte des Erzbistums Trier.* Coll. Trierer Theologische Studien, 3. Trèves, Paulinus-Verlag, 1951, 23 × 16 cm., XVI-104 p. Prix : 6,50 marks.

HERNÁNDEZ E. et RESTREPO F., S. J. — *Llave del Griego.* Colección de trozos clásicos según la « Anthologia Mikra » de Maunoury. Comentario semántico, etimología y syntaxis. 4e édit., Mexico, Buena Prensa, 1952, 20 × 13 cm., XXIV-566 p. Prix : 35 dolls.

Homme (L') et l'Histoire. Actes du VIe Congrès des sociétés de philosophie de langue française (Strasbourg, 10-14 septembre 1952). Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 23 × 14 cm., 408 p. Prix : 1.200 frs.

In Memoriam Ernst Lohmeyer. Hrsgb. W. SCHMAUCH. Stuttgart, Evangelisches Verlagswerk GMBH, 1951, 22 × 15 cm., 376 p. Prix : broché 18,50 marks ; relié 22 marks.

JACOB W. et HANSLIK R. — *Cassiodori Epiphanii Historia Ecclesiastica Tripartita.* Coll. Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum, vol. LXXI. Vienne, Hoelder-Pichler-Tempsky, 1952, 23 × 15 cm., XXII-768 p. Prix : 250 S.

JAEGHER (DE) P., S. J. — *Le Seigneur est ma joie.* Toulouse, Apostolat de la Prière ; Paris-Tournai, Casterman, 1952, 19 × 12 cm., 248 p. Prix : 350 frs franç. ou 60 frs belges.

JANSEN CRON H. — *Ehe und Familie durch Christus.* Heidelberg, F. H. Kerle, 1952, 19 × 12 cm., 64 p. Prix : 2,40 marks.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, Tournai.

Imprimé en Belgique — *Printed in Belgium.*